



**Représentations sociales de la pauvreté dans la ville de Québec**  
**Enquête par entrevues dirigées**

**Rapport final**

**Présenté au *Collectif pour un Québec sans pauvreté***

**Par**  
**David Gaudreault**

**Sous la direction de la professeure Andrée Fortin**  
**et la supervision de**  
**Monsieur Olivier Bernard**

**Département de sociologie de l'Université Laval**

**Avril 2013**

## Faits saillants

---

- Dans ses activités de revendications politiques et de mobilisation citoyenne, *Le Collectif pour un Québec sans pauvreté* constate des difficultés à rejoindre de nouveaux publics et à trouver écho à son discours au sein de la population.
- À partir de ce constat, nous nous sommes intéressés à comprendre quelles sont les représentations sociales de la pauvreté des résidents de la ville de Québec et comment celles-ci peuvent intervenir dans la réceptivité, l'interprétation et l'adhésion à un discours politique et mobilisateur comme celui porté par *Le Collectif*.
- Afin de jeter un éclairage nouveau sur ces questionnements, nous avons réalisé dix entrevues individuelles dirigées. De plus, une trentaine d'individus ont été brièvement questionnés lors de la préenquête.
- Les répondants se représentent surtout la pauvreté comme étant la non-satisfaction des besoins physiologiques de base comme se loger, se nourrir et se vêtir. Cette conception, connue sous le nom de pauvreté absolue, apparaît centrale au sein des représentations sociales.
- La pauvreté relative n'est toutefois pas ignorée. Celle-ci se définit comme le seuil en deçà duquel les individus sont exclus des sphères sociales et normatives légitimées puisque leurs revenus, leurs ressources, leurs conditions de vie et leur statut les empêchent de s'y conformer.
- Les éléments constitutifs de la pauvreté relative se greffent en périphérie au noyau des représentations constitué de la pauvreté absolue et viennent la nuancer, la relativiser et l'enrichir.

- L'illustration empirique la plus parfaite de la pauvreté absolue est l'itinérance. Cette condition de vie est centrale au sein des représentations de la pauvreté. L'image de l'itinérant est très forte et sa présence symbolise le mieux la pauvreté aux yeux des répondants, sans doute parce qu'elle est visible, tangible, voire dérangeante.
- Si l'itinérance est véritablement centrale au sein des représentations sociales de la pauvreté, les propos des répondants à son égard sont toutefois vides, creux et informes. Tout se passe comme si l'itinérant représentait une image forte et socialement significative, sans que l'on soit pour autant capable d'organiser un discours substantiel à son sujet.
- Les classes moyennes sont incapables de formuler un discours à forte teneur à l'égard des sans-abri en raison de la grande distance sociale qui est instituée entre ces deux groupes. L'itinérant existe, certes, mais il est exclu de la vie sociale. Conséquemment, les répondants sont incapables de voir en lui un semblable et de se projeter en sa condition.
- Si les individus discutent spontanément de l'itinérance en début d'entretien, leur discours à ce propos s'épuise très rapidement. Ils abordent alors d'autres formes de pauvreté que nous avons nommées les « pauvretés familiales ».
- La plus grande proximité sociale qui existe entre les classes moyennes et les « pauvretés familiales » rend les discours portant sur ces dernières plus étoffés, articulés, compréhensifs et empathiques, par opposition aux propos tenus sur les itinérants.
- Les représentations et l'attitude des répondants à l'égard des personnes vivant en situation de pauvreté dépendent des facteurs les ayant conduites à vivre cette réalité. Il existe des facteurs imputables aux individus et d'autres non imputables à ceux-ci.
- Dépendamment des facteurs mis en cause, les individus interrogés entretiennent une attitude soit « responsabilisante », soit compréhensive et empathique à l'égard des moins nantis.

- Comme c'était déjà le cas au XIX<sup>e</sup> siècle, le débat entourant l'interventionnisme étatique et la légitimité de l'assistance financière destinée aux personnes démunies s'organise autour de la dichotomie idéaltypique des « bons pauvres » et des « mauvais pauvres ».
- Les « bons pauvres » ne sont pas responsables de leur situation précaire et « méritent » le soutien de l'assistance publique. Les « mauvais pauvres » sont responsables de leur pauvreté, nourrissent certains vices et ne respectent pas le modèle normatif québécois. L'aide qui leur est apportée attire une grande suspicion à leur égard.
- Les répondants conçoivent les organismes communautaires d'aide comme des moyens utiles et efficaces de combler les besoins de base des plus démunis. Les interventions psychosociales et les différents services sociaux sont plus méconnus.
- Si les répondants sont favorables à l'existence d'organismes revendicateurs et mobilisateurs comme *Le Collectif*, ils sont très sceptiques à l'égard de la faisabilité d'un « Québec sans pauvreté ». La quasi-totalité des répondants considère cet idéal social utopique.
- À notre avis, les difficultés que constate *Le Collectif* à trouver écho à son discours au-delà des milieux communautaires et populaires tiennent en partie de l'incapacité des classes moyennes à reconnaître leurs propres intérêts dans une telle lutte. Nous suggérons que cette distance sociale constitue un obstacle plus important que celui de la stigmatisation, bien que les deux phénomènes soient intrinsèquement liés.
- Bien que certaines « pauvretés familiales » et que les « bons pauvres » entretiennent une proximité sociale avec les classes moyennes, les individus définis comme faisant partie du champ de la pauvreté ne sont que très rarement assimilables au groupe de référence des répondants. L'on parle en termes de « nous » et de « eux ».
- Soucieux de se définir en opposition aux classes populaires pour mieux s'en distinguer, les classes moyennes se représentent plus volontiers au sein des classes mieux nanties auxquelles elles aspirent matériellement, sinon idéologiquement.

## Résumé

---

*Le Collectif pour un Québec sans pauvreté*, éprouvant de la difficulté à trouver écho à ses revendications, nous a commandé cette recherche afin de mieux comprendre quelles étaient les représentations sociales des résidents de la ville de Québec et comment celles-ci pouvaient intervenir dans la réceptivité des acteurs sociaux face à son discours. Afin de répondre à cette question de recherche, nous avons mené dix entrevues en profondeur. Il apparaît que les répondants se représentent surtout la pauvreté en termes absolus, c'est-à-dire comme étant la non-satisfaction des besoins de base. Cependant, les discours des répondants se construisent et s'élargissent tout au long de l'entretien, témoignant ainsi d'un « dynamisme » des représentations sociales. Si l'itinérance est centrale en début d'entretien, le discours que les répondants tiennent à son propos apparaît vide, informe, et s'épuise rapidement. Par ailleurs, se dégage de l'analyse des facteurs explicatifs de la pauvreté énumérés par les répondants une dichotomie entre de « bons pauvres » et de « mauvais pauvres ». Si l'assistance publique destinée aux premiers est jugée légitime et nécessaire, les recours financiers dont bénéficient les seconds attirent la suspicion. Plus important encore, les répondants issus de la classe moyenne se définissent en opposition aux classes populaires, pour mieux s'en distinguer. Pour cette raison, ils sont incapables de reconnaître leurs propres intérêts dans le discours porté par *Le Collectif*.

## Remerciements

---

D'abord, j'aimerais exprimer ma reconnaissance à tous ceux et celles qui ont contribué au bon déroulement de ce projet. Tout particulièrement, je tiens à remercier chaleureusement les répondants et répondantes qui ont eu l'amabilité de m'accorder leur confiance, leur temps et de partager avec moi leur opinion sur ce sujet complexe et délicat.

Pareillement, un immense merci à Madame Andrée Fortin, Messieurs Olivier Bernard et Simon Langlois pour leur dévouement et leur support. Vos nombreuses lectures et relectures, commentaires et suggestions m'ont été d'une aide inestimable et ont grandement contribué à faire du présent rapport ce qu'il est. Votre enthousiasme et votre passion sont plus qu'inspirants.

Un merci tout spécial à Monsieur Kevin Ouellet, avec qui j'ai travaillé tout au long de la première phase de ce projet. Même si notre collaboration a dû être interrompue, la forme pronominale du « nous » employée du début à la fin de ce rapport témoigne de son apport considérable.

Un grand merci à Monsieur Martin Michaud et à toute l'équipe du *Collectif pour un Québec sans pauvreté* pour avoir suggéré un projet de recherche aussi passionnant. J'espère que les humbles résultats ici présentés pourront vous être utiles.

Merci et félicitations aux étudiants du Laboratoire de recherche en sociologie. Vos travaux et nos discussions m'ont grandement inspiré.

Merci également à ma famille et à mes amis et amies. Tout particulièrement, merci à Mesdames Rosanne Lampron et Alexandra Gagné pour l'aide et le soutien apportés. Finalement, merci à tous ceux qui, sans le savoir, m'ont épaulé tout au long de la rédaction de ce rapport : Monsieur Plume, Monsieur Bélanger, Monsieur Brel...

Merci à tous et toutes pour tout

*David Gandreault*

## Table des matières

---

<b>Faits saillants.....</b>	<b>I</b>
<b>Résumé .....</b>	<b>IV</b>
<b>Remerciements.....</b>	<b>V</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>1</b>
I. <i>Le Collectif pour un Québec sans pauvreté</i> .....	5
II. Le questionnement de départ du <i>Collectif</i> .....	5
<b>Premier chapitre : La problématique de recherche .....</b>	<b>7</b>
1.1 La complexité théorique de la pauvreté.....	7
1.2 La pauvreté au Québec et sa mesure .....	10
1.3 L'évolution du phénomène : Vers de nouvelles formes de pauvreté.....	16
1.4 La « nouvelle pauvreté » .....	18
1.5 La lutte à la pauvreté au Québec .....	20
1.6 Un débat sur le rôle de l'État : Deux perspectives inconciliables .....	23
<b>1.7 Les représentations sociales ou la « théorie de l'acteur ».....</b>	<b>25</b>
1.7.1 Théorie du noyau et de la périphérie .....	26
1.7.2 Fonctions des représentations sociales .....	27
<b>Deuxième chapitre : Méthodologie .....</b>	<b>29</b>
2.1 Question de recherche .....	29
2.2 Hypothèses de recherche .....	29
2.3 Méthode d'enquête .....	30
2.4 Le domaine d'enquête .....	32
2.5 Méthode d'échantillonnage des entrevues individuelles .....	33
2.6 L'opérationnalisation du sujet d'enquête et de la grille d'entretien.....	34
<b>Troisième chapitre : Préenquête et prétest .....</b>	<b>39</b>
3.1 Résultats de la préenquête .....	40
3.2 Résultats du prétest.....	43
<b>Quatrième chapitre : Les entrevues individuelles .....</b>	<b>45</b>
4. Présentation des répondants et description des entrevues .....	45
<b>Cinquième chapitre : Analyse et interprétation des résultats .....</b>	<b>67</b>

<b>5.1 L'évocation hiérarchisée .....</b>	<b>67</b>
5.1.2 Les résultats de l'évocation hiérarchisée .....	68
5.1.3 La condition itinérante.....	72
5.1.4 Les difficultés financières.....	74
<b>5.2 Pauvreté absolue et pauvreté relative.....</b>	<b>75</b>
5.2.1 La prédominance de la pauvreté absolue.....	75
5.2.2 L'importance relative de la pauvreté relative .....	77
<b>5.3 Les formes de pauvreté .....</b>	<b>79</b>
5.3.1 L'itinérance ou la « pauvreté maximale » .....	80
5.3.2 La pauvreté familiale ou la « pauvreté correcte ».....	82
<b>5.4 Les pauvres, victimes ou responsables de leur situation ? .....</b>	<b>85</b>
<b>5.5 La thèse de la reproduction culturelle .....</b>	<b>87</b>
<b>5.6. Les idéaltypes des « pauvres » et la légitimité de l'assistance étatique.....</b>	<b>89</b>
5.6.1 Les « mauvais pauvres ».....	90
5.6.2 Les « bons pauvres » .....	92
<b>5.7 Représentations des organismes d'aide .....</b>	<b>96</b>
<b>5.8. Représentations des luttes sociales.....</b>	<b>98</b>
<b>5.9. La faisabilité d'un « Québec sans pauvreté ».....</b>	<b>101</b>
<b>5.10 La typologie des rapports sociaux à la pauvreté.....</b>	<b>105</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>110</b>
I. Retour sur les hypothèses de recherche.....	110
II. Regard nouveau sur la question de recherche .....	113
III. Recommandations .....	115
<b>Bibliographie.....</b>	<b>117</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>122</b>
Annexe 1 : Formulaire de consentement .....	123
Annexe 2 : Lettre de sollicitation .....	125
Annexe 3 : Schéma d'opérationnalisation .....	126
Annexe 4 : Grille d'entretien .....	131
Annexe 5 : Formulaire d'identification du répondant .....	137

## Introduction

---

Le 13 décembre 2012 a marqué, au Québec, le dixième anniversaire de *la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* (loi 112). *Le Collectif pour un Québec sans pauvreté*, qui a porté ce projet jusque dans l'arène politique en 2002, propose désormais de dresser le bilan des réalisations et des perspectives d'avenir de cette loi. En décembre 2004, ce mouvement citoyen a rendu public un communiqué de presse dans lequel il invite les quatre partis politiques présents à l'Assemblée nationale du Québec à effectuer leur propre bilan des accomplissements réalisés. Il leur propose également de présenter la façon dont chacun d'entre eux entend donner suite à cette loi dans l'optique d'un Québec sans pauvreté. Dix ans après l'adoption d'une telle loi, il est effectivement pertinent de se questionner sur les principales avancées en matière de lutte à la pauvreté ainsi que de se positionner sur ce qu'il reste à accomplir. À ce sujet, la position du *Collectif* est sans équivoque. « Il y a eu des avancées à certains égards, mais aussi des reculs et des lacunes. » (*Collectif pour un Québec sans pauvreté*, 2012a.) S'il importe, dans ce contexte, de mettre en perspective l'état de la pauvreté au Québec, il y a également lieu de se questionner sur la façon dont la population québécoise perçoit cette réalité. Les gens adhèrent-ils aux revendications portées par *Le Collectif* et par la loi 112 ? Plus encore, connaissent-ils l'existence d'une telle loi ? De quelle façon les résidents de la ville de Québec comprennent-ils et se représentent-ils la pauvreté ? Qui sont, pour eux, les personnes qui vivent une telle situation ?

De fait, à l'été 2012, *Le Collectif pour un Québec sans pauvreté* soumet à l'Université Laval un appel d'offres dans lequel il se questionne sur la perception qu'entretient la population à l'égard de la mission et de la cause qui sont les siennes. L'organisme souhaite mieux connaître les représentations sociales de la pauvreté dans la ville de Québec, mais, plus particulièrement, comprendre comment ces dernières interviennent

dans la réceptivité et la perception de la population à l'égard de son discours. Ce rapport de recherche rend compte des démarches théoriques et méthodologiques qui ont été mises en œuvre afin de répondre à ces questionnements et des résultats de notre enquête de terrain.

Dans le premier chapitre de ce rapport, nous mettrons en perspective le problème de la pauvreté selon trois ordres de considération. Nous aborderons d'abord le débat autour des indicateurs de mesure de la pauvreté afin, d'une part, de rendre compte de la réalité et de l'évolution de ce phénomène et, d'autre part, de faire ressortir les nombreuses difficultés et limites qu'impliquent la définition et la mesure de la pauvreté. Ces considérations nous révèlent que les représentations de la pauvreté sont construites et véhiculées au travers des interactions sociales et considérablement influencées par les discours que portent les experts à ce sujet, en particulier au sens où des éléments de ces discours sont valorisés dans les interactions ou par différentes sources d'information. Ensuite, nous présenterons un aperçu du phénomène de la pauvreté tel qu'il est concrètement vécu au Québec. Pour ce faire, nous étendrons d'abord la discussion, sans cependant sortir de la spécificité du problème, aux transformations de la société québécoise dans le contexte plus large de la mondialisation. Il nous sera ainsi possible de décrire certains grands changements sociaux liés à la pauvreté que nous aborderons sous le vocable déjà populaire de « nouvelle pauvreté ». Finalement, nous proposerons une courte lecture de la lutte à la pauvreté au Québec.

Puisqu'elle est au cœur de notre démarche théorique et l'objet singulier de notre enquête, la théorie des représentations sociales sera également discutée. Nous exposerons les principales caractéristiques des représentations sociales ainsi que les fonctions auxquelles elles répondent.

Nous nous arrêterons au deuxième chapitre à spécifier notre question de recherche, les objectifs qui en découlent ainsi que les hypothèses formulées au début de l'enquête. Nous exposerons ensuite les choix méthodologiques qui ont guidé notre recherche de terrain. En proposant une approche par entrevue dirigée, nous discuterons des particularités de cette méthode et les réflexions que nous avons dégagées quant à son utilisation en

sciences sociales, et plus précisément dans l'optique de recueillir les représentations sociales.

Nous traiterons ensuite de la manière dont nous avons opérationnalisé les différents concepts impliqués dans la réalisation de cette étude. Cette opérationnalisation (Annexe 3) vise à schématiser les concepts sociologiques en plusieurs dimensions, sous-dimensions et indicateurs afin d'en arriver à la création d'un outil de collecte de données cohérent et valide. Ainsi, ce processus débouche sur la confection d'une grille d'entrevue (Annexe 4) qui nous permettra de recueillir sur le terrain les représentations sociales de la pauvreté et d'examiner comment les discussions théoriques ici présentées peuvent en rendre compte.

Au troisième chapitre seront brièvement exposées les plus importantes constatations que nous avons relevées lors de la préenquête. En synthétisant ces données, nous mettrons principalement l'accent sur la façon dont les discours recueillis nous ont permis de faciliter la création de notre outil de cueillette de données. De plus, nous analyserons la cohérence et la validité de notre grille d'entretien en exposant les réflexions qu'ont suscitées les prétests que nous avons effectués.

Dans le quatrième chapitre, nous présenterons les profils socioprofessionnels et économiques des dix personnes avec qui nous avons mené des entrevues. Une courte synthèse descriptive des représentations et de l'attitude générale de chaque répondant y sera également exposée.

Le cinquième et dernier chapitre présente l'analyse des discours recueillis. D'abord, nous verrons comment la méthode de l'évocation hiérarchisée nous a permis de cibler la centralité des itinérants au sein du noyau central des représentations.

Deuxièmement, nous distinguerons les conceptions absolue et relative de la pauvreté et verrons comment celles-ci s'articulent dans les perceptions de la pauvreté. Sans surprise, nous constaterons que les dimensions absolues sont prédominantes.

Ensuite, les différentes « formes » de pauvreté et les « types » de pauvres seront présentés. Nous verrons, entre autres, que le discours porté au sujet des itinérants apparaît vide et informe alors que les répondants semblent être plus en mesure d'être empathiques envers les « pauvretés familiales » et donc, d'avoir un discours plus profond et organisé à leur propos.

De plus, nous aborderons comment les facteurs pouvant conduire à la pauvreté sont présentés par les répondants. Nous y dégagerons une tension entre les causes imputables, selon lesquelles l'individu est responsable de sa pauvreté, et des causes non imputables, qui posent le pauvre comme « victime ». Mais surtout, nous analyserons la centralité de la thèse de la reproduction culturelle comme facteur explicatif de la pauvreté.

Nous verrons également comment la dichotomie des facteurs explicatifs permet de cibler deux types idéaux, les « bons pauvres » et les « mauvais pauvres ». Nous situerons ces modèles idéaltypiques eu égard à l'interventionnisme étatique ainsi qu'à l'histoire de la prise en charge des personnes vulnérables.

Puis, nous nous pencherons sur le rapport que les répondants entretiennent à l'égard des différents organismes d'aide. Nous analyserons ensuite les représentations des organismes à vocation collective et l'attitude des répondants quant à l'idée des mobilisations citoyennes. Il ne faudra pas passer sous silence le scepticisme généralisé chez nos répondants quant à la faisabilité d'un « Québec sans pauvreté ». Ces dernières considérations nous permettront de répondre plus concrètement à notre question de recherche en montrant comment la distance sociale qui est instituée entre les classes précarisées et moyennes nuit aux activités et aux projets de mobilisation.

## I. Le Collectif pour un Québec sans pauvreté

---

*Le Collectif pour un Québec sans pauvreté* est un organisme communautaire à vocation collective œuvrant en matière d'inégalités sociales. *Le Collectif* se forme en 1998 à la suite du regroupement de trente-cinq organisations nationales, de syndicats, d'associations populaires et d'organismes communautaires issus de tous les horizons et de toutes les villes de la province. Imaginé et mis sur pied selon des convictions militantes telles que l'égalité, l'implication citoyenne et la promotion de la voix des personnes vivant en situation de pauvreté, *Le Collectif* mène depuis sa création diverses actions sur plusieurs fronts dont « le développement d'argumentaires, [les] prises de position médiatisées, [les] animations, [les] participations à des débats et [les] représentations auprès d'une diversité de milieux sociaux, économiques et politiques » (Collectif pour un Québec sans pauvreté, 2012b) sont les plus notables.

## II. Le questionnement de départ du *Collectif*

---

Dans sa démarche de sensibilisation à l'égard de la pauvreté, *Le Collectif* a constaté des difficultés à rejoindre de nouveaux publics. Martin Michaud suppose que ces difficultés pourraient être liées à l'articulation du discours du *Collectif* ainsi qu'à ses pratiques particulières d'interventions de conscientisation. Dans cette optique, il est soucieux du renouvellement du discours du *Collectif*, car il affirme que les difficultés rencontrées dans la défense des personnes touchées par la pauvreté pourraient être moindres si les gens étaient mieux informés sur cette situation. *Le Collectif* soutient que l'on pourrait s'attendre à ce que la population québécoise exige du gouvernement des politiques et des mesures plus fortes en matière de lutte contre la pauvreté si elle connaissait mieux cette réalité.

Dans cette perspective, *Le Collectif* s'interroge sur les contraintes que pourraient exercer certaines représentations populaires sur l'implication citoyenne ainsi que sur les moyens qui lui permettraient de contourner, en partie, ces difficultés. *Le Collectif* souhaite ainsi comprendre pourquoi la population semble avoir plus de réticences à adhérer à ses revendications qu'à d'autres causes sociales. En d'autres termes, l'organisme communautaire se questionne sur les représentations sociales qu'ont les résidents de la ville de Québec de la pauvreté et souhaite savoir comment celles-ci sont susceptibles d'interagir avec le discours militant, mobilisateur, et à vocation politique qui est le sien.

## **Premier chapitre : La problématique de recherche**

---

La problématique, aussi appelée cadre théorique ou cadre conceptuel, est une discussion théorique qui fournit une ligne directrice à la démarche d'enquête tout en donnant accès aux réflexions qui ont animé l'esprit des chercheurs. Nous présenterons ici une revue sommaire des écrits au sujet de la pauvreté, des représentations sociales, des approches de l'action sociopolitique ainsi que de certaines transformations politiques et sociales en cours. Toutes ces thématiques nous apparaissent essentielles pour saisir la complexité du phénomène qu'est la pauvreté et par le fait même, analyser les représentations sociales de la pauvreté.

### **1.1 La complexité théorique de la pauvreté**

---

La pauvreté fait l'unanimité sur un point : il s'agit d'un concept complexe, dont la définition varie considérablement selon les auteurs, les contextes et les époques. Si les définitions de la pauvreté et les indicateurs de mesure qui en découlent changent, il est évident que la pauvreté observée et mesurée se modifie conséquemment. En effet, lorsque l'on modifie la façon de mesurer un phénomène social, ce sont les connaissances et l'interprétation de ce phénomène qui se trouvent transformées. Si les définitions et indicateurs dont se dote le chercheur ne modifient évidemment pas la réalité matérielle et subjective telle qu'elle est vécue par les acteurs, ils modifient inévitablement la représentation que l'on a de la réalité. En ce sens, la pauvreté laisse place à de nombreuses controverses, autant dans la communauté scientifique que pour le sens commun puisqu'aucune définition n'est d'emblée admise comme universellement valide. Nécessité oblige : on définit, quantifie, calcule, évalue, discute et agit sur la pauvreté.

L'absence d'un consensus sur ce qu'est la pauvreté et sur la façon de la mesurer laisse place à un flou méthodologique qui suscite de vifs débats. L'opposition théorique la plus

commune et la plus discutée est sans doute celle entre une définition absolue et une définition relative de la pauvreté. La première, souvent critiquée dans les écrits récents, la pose comme l'incapacité de satisfaire ses besoins physiologiques de base, c'est-à-dire se nourrir, se loger et se vêtir. « On associe généralement la pauvreté absolue au manque de l'avoir, à l'incapacité de subvenir aux besoins primaires liés à la survie. » (Mercier, 1995, p.10.) Étudier la pauvreté dans cette perspective signifie donc établir un seuil absolu en deçà duquel l'individu est incapable d'assurer sa survie physiologique, le plus souvent en termes caloriques ou monétaires. La pauvreté relative, quant à elle, postule que les besoins ne sont pas absolus, mais relatifs à la société de référence. Cette conception normative de la pauvreté était déjà vigoureusement défendue par le sociologue et philosophe Georg Simmel en 1907 dans son ouvrage *Les pauvres*. Ce courant de pensée, théorisé et porté notamment par Peter Townsend, postule généralement qu'est pauvre celui dont le revenu, les ressources ou les conditions de vie l'excluent des normes et des standards sociaux du groupe de référence.

D'autres oppositions sont impliquées dans les discussions relatives à la mesure de la pauvreté comme celle opposant une approche monétaire et une approche non monétaire. L'approche monétaire permet d'adopter une mesure quantitative efficace et comparable dans le temps et dans l'espace et c'est sans doute pourquoi elle est la plus commune. Néanmoins, certains auteurs (Fusco, 2007; Gondard-Delcroix, 2007; Dupéré et al., 2011) affirment que l'expérience de la pauvreté dépasse largement la seule dimension monétaire et qu'en cela, son caractère multidimensionnel doit être pris en considération dans toute tentative de définition et de mesure. C'est ainsi que Gardes et Langlois (1995) affirment qu'un indicateur de mesure de la pauvreté valide et fiable se doit d'être multidimensionnel. Dans cette perspective, l'approche par les conditions de vie sera parfois préférée puisqu'elle donne accès à une vision plus fine de ce que les individus possèdent effectivement plutôt que de s'en tenir à l'hypothèse d'un niveau de vie équivalent au revenu (Fusco, 2007). Néanmoins, la méthode non monétaire ne fait pas non plus l'unanimité : « La fragilité de cette approche repose sur la difficulté de définir de façon totalement objective ces indicateurs. Pour limiter la possibilité de dérive subjective, les défenseurs de cette approche tentent de choisir des critères conformes à la

définition du bien-être et de la participation sociale de la majorité de la population » (Paugam, 1999, p.389). La critique la plus pertinente adressée à cette conception relative de la pauvreté est sans doute celle d'Amartya Sen, économiste indien de renom. Les écrits de Sen sont intéressants puisqu'ils suggèrent une approche de la pauvreté axée sur les *capabilités* (*capabilities* en anglais), c'est-à-dire la liberté effective dont jouit réellement l'individu afin de concrétiser les objectifs auxquels il aspire. Sen s'oppose ainsi à l'approche classique par le revenu ainsi qu'à l'approche par les conditions de vie de Townsend en affirmant que ce ne sont pas les ressources monétaires, matérielles ou sociales dont dispose l'individu qui sont en mesure de le protéger d'une situation de précarité, mais plutôt sa *capabilité* et sa liberté de transformer en bien-être effectif les ressources qu'il a à sa disposition. Ainsi, Sen concilie les approches absolues et relatives en affirmant que « La pauvreté est une notion absolue dans l'espace des capacités [capabilités], mais [...] très souvent elle prendra une forme relative dans l'espace des biens ou de leurs caractéristiques » (Sen, 1983, p.161, cité et traduit par Mercier, 1995, p.12).

Nous pourrions ajouter à ces dernières considérations la distinction entre la pauvreté mesurée objectivement et subjectivement. L'approche objective implique un seuil de pauvreté, généralement fixé arbitrairement par un ou plusieurs chercheurs, en deçà duquel l'individu sera considéré pauvre. Il s'agit de l'approche la plus répandue et toutes les définitions précédentes suivent cette logique. Quant à elle, la mesure subjective de la pauvreté se veut une approche compréhensive. Elle ouvre la porte à toute une gamme d'études qualitatives s'intéressant à comprendre comment les personnes elles-mêmes touchées par la pauvreté se représentent et vivent subjectivement leur situation. Il ne s'agit donc plus de savoir à partir de quel seuil un ménage sera considéré comme ayant un niveau de ressources insatisfaisant, mais à partir de quel moment un individu ou un ménage se sent subjectivement en situation de pauvreté. Cette dernière question ne fait pas non plus consensus. Si l'approche qualitative permet de cerner des dimensions de la pauvreté que seul l'approfondissement de la pensée et du vécu de l'acteur sur le terrain rend possible, d'autres objectent qu'il est facile d'imaginer des situations où une personne démunie peut se sentir à l'abri de la pauvreté et où une autre en relative bonne

posture socioéconomique peut se sentir subjectivement pauvre alors qu'il n'en est rien « objectivement » (Fusco, 2007).

Le flou théorique et méthodologique qui entoure le concept de la pauvreté est sans doute le meilleur indicateur de la complexité et de la multidimensionnalité de ce dernier. Si, comme nous l'avons entrevu, les écrits contemporains semblent ouvrir les horizons de l'étude de la pauvreté vers une conceptualisation davantage relative, « transmonétaire », multidimensionnelle et même subjective, il reste néanmoins que les indicateurs officiels et généralement admis demeurent souvent monétaires et unidimensionnels (Gardes et Langlois, 1995; Institut de la Statistique du Québec, 2006).

## **1.2 La pauvreté au Québec et sa mesure**

---

Le seuil de faible revenu (SFR) élaboré par Statistique Canada est un indicateur basé sur la consommation qui trouve son équivalent dans de nombreux pays. En bref, « l'approche consiste essentiellement à estimer un seuil de revenu à partir duquel on s'attend à ce que les familles dépensent 20 points de plus que la famille moyenne pour l'alimentation, le logement et l'habillement » (Statistique Canada, 2011). En d'autres termes, sont considérés comme étant à faible revenu les ménages qui consacrent plus de 20% de leur revenu à la satisfaction de leurs besoins de base de plus que la famille moyenne. Selon la base de 1992 utilisée jusqu'à aujourd'hui, le ménage québécois moyen dépense 43% de son revenu à la satisfaction de ces trois postes. Est donc considéré comme étant à faible revenu le ménage qui dépense plus de 63% de son revenu à la couverture de ces besoins. Comme le font remarquer Gardes et Langlois (1995), cet indice est à la fois absolu et relatif puisqu'il s'intéresse à la capacité du ménage à couvrir les trois postes de dépense fondamentaux tout en considérant sa position relative dans la société. Ces mêmes auteurs critiquent cependant la mesure du SFR en affirmant qu'un indicateur de mesure relatif doit s'actualiser et inclure des besoins désormais indispensables pour participer à la vie

sociale québécoise tels que la télécommunication, le transport, les activités sportives ou culturelles, etc. De plus, une autre critique adressée à cet indicateur est que les goûts de luxe des mieux nantis en matière des trois besoins de base (fine gastronomie, vêtements distingués, somptueux logement) tirent la moyenne du coefficient d'effort nécessaire pour combler ces trois postes vers le haut (Gardes et Langlois, 1995).

Il n'empêche, le SFR est souvent utilisé dans les études sur la pauvreté. Selon Statistique Canada (2011), une personne seule était considérée à faible revenu en 2010 si son revenu après impôts était inférieur à 14 044\$ dans une ville de moins de 30 000 habitants et inférieur à 18 759\$ dans une ville de plus de 500 000 habitants. Pour un ménage de quatre personnes, ce même seuil était à 26 554\$ pour les villes de moins de 30 000 habitants et à 35 469\$ pour les grandes villes. Cela dit, précisons que le nombre de personnes à faible revenu a beaucoup diminué durant les dernières décennies au Québec. Il se chiffrait à 14,5% de la population en 1976 et atteignit un sommet historique en 1997 avec un taux de 18,5% des Québécois vivant avec un faible revenu. Dans la dernière décennie, il a connu une courbe décroissante continue. Selon les plus récentes données de Statistique Canada, 10% des Québécois étaient considérés comme étant à faible revenu après impôts selon cet indicateur en 2010 (Statistique Canada, 2011).

Un autre indicateur communément utilisé au Canada et dans beaucoup de pays développés est la mesure du faible revenu (MFR). C'est un indicateur monétaire relatif classique basé sur le revenu. Sont considérés comme pauvres les ménages québécois dont le revenu ajusté selon la composition du ménage est inférieur à 50% de la médiane québécoise (Statistique Canada, 2011). La « taille ajustée » du ménage est une façon de pondérer chaque membre d'un ménage afin d'approximer plus fidèlement les besoins d'une famille en tenant compte de sa composition : « La première personne compte pour 1,0, la seconde compte pour 0,4 peu importe l'âge. Chaque adulte additionnel compte pour 0,4 et chaque enfant pour 0,3 (un enfant étant défini comme une personne âgée de moins de 16 ans) ». (Statistique Canada, 2012a.) La MFR de Statistique Canada est calculée à la fois pour le revenu de marché, pour le revenu brut et pour le revenu après impôts. À titre d'exemple, une personne seule présentait un revenu inférieur à 50% de la

médiane lorsque son revenu se trouvait en deçà du seuil de 19 161\$ en 2010 (Statistique Canada, 2011). Toujours selon cet organisme, un ménage de quatre personnes est considéré à faible revenu lorsque son revenu annuel pondéré après impôts est inférieur à 43 544\$. Concrètement, c'est 14,5% des Québécois qui vivaient sous ce seuil en 2010 (Statistique Canada, 2011).

Contrairement au SFR, cet indicateur n'est pas en diminution au Québec. Gardes et Langlois (1995) font remarquer que cette réalité est en partie due au caractère relatif de l'indicateur. En effet, la proportion d'individus en deçà de 50% de la médiane risque de varier très peu si la distribution des revenus se maintient, indépendamment de la valeur réelle des revenus en question. En ce sens, plusieurs auteurs (Fusco, 2007; Milano, 1992), déplorent que les indicateurs relatifs mesurant la faiblesse de revenu sont davantage des indicateurs d'inégalités sociales que de pauvreté. Cette remarque vaut autant pour la MFR, le SFR ainsi que tous les autres seuils basés sur la faiblesse du revenu. En plus de semer la confusion entre les notions de pauvreté et de disparité dans la distribution des revenus, ces seuils sont fréquemment interprétés comme des seuils de pauvreté, alors qu'il n'en est rien. « La plupart des mesures utilisées dans la construction de seuils s'inscrivent dans l'optique d'une insuffisance de revenus. Il n'y a pourtant pas une nette correspondance entre faiblesse des revenus et pauvreté. » (Mercier, 1995, p.23.) Il est donc permis de croire que cette fausse synonymie qui est communément tracée entre indicateurs de faiblesse des revenus et pauvreté tend à conférer une importance prédominante aux dimensions absolues et monétaires des représentations sociales de la pauvreté.

De plus, ce type de seuil fut vivement critiqué à cause de son caractère arbitraire. Fusco (2007) fait remarquer que si le seuil est fixé à 50% au Canada et au Québec, il est de 60% en Europe. Jourdan (2006), dans le même sens, critique ce type de seuil avec l'exemple de la France. « [Les] actifs pauvres étaient près de 2 millions avec la définition française et plus de 3,2 millions si l'on se réfère à la définition européenne. Ainsi, pour une différence de 120 euros par unité de consommation seulement entre les deux seuils, on

compte 1,3 million de personnes actives pauvres supplémentaires. » (Jourdan, 2006, p.42.)

La pauvreté que l'on connaît est donc uniquement celle que l'on mesure et le choix d'un seuil plutôt qu'un autre fait varier considérablement l'importance de la pauvreté ainsi que les représentations sociales de celle-ci. « Ces choix sont arbitraires et résultent en dernier ressort de décisions politiques imposées quant au montant qui constitue un minimum acceptable dans une société donnée. » (Fusco, 2007, p.62-63.)

Malgré la grande complexité de la définition et de la mesure de la pauvreté, il est néanmoins possible de tirer une constatation générale sur la situation québécoise. Autant le taux de faible revenu d'après la Mesure du panier de consommation (Statistique Canada, 2011) que le taux de personnes à faible revenu après impôts (Lefèvre et al., 2011) indiquent une diminution de la pauvreté au Québec. Cependant, « si la proportion des personnes pauvres en chiffre absolu a diminué, celles qui sont en situation de pauvreté sont plus pauvres qu'avant et surtout, c'est l'écart entre les riches et les pauvres qui s'est accru » (Lefèvre et al., 2011, p.122). Ajoutons également que malgré l'accroissement des inégalités en regard des seuls revenus de marché, les classes moyennes québécoises ne semblent pas être en déclin si l'on étudie leur situation de 1982 à 2008 en considérant le revenu de marché, le revenu total incluant les paiements de transferts en provenance de l'État, le revenu disponible après impôts et le niveau de vie (Langlois, 2010).

Les écrits scientifiques les plus récents traitant de la pauvreté tendent à récuser les indicateurs officiels et unidimensionnels basés sur le revenu ou sur la consommation (Fusco, 2007, Lefèvre et al., 2011). Ainsi, l'économiste français François Gardes et le sociologue québécois Simon Langlois ont travaillé sur l'Indicateur synthétique de pauvreté-richesse, qu'ils rebaptiseront plus tard l'indice multidimensionnel de pauvreté-richesse. Les trois dimensions considérées par celui-ci sont la non-satisfaction des besoins de base, la marginalisation et l'insuffisance du revenu. Selon la première dimension de cet indicateur, est défini comme pauvre le ménage qui dépense plus d'un tiers de plus pour l'alimentation au foyer que le groupe de référence. Gardes et Langlois

considèrent le ménage de référence comme étant défini par le milieu de vie, la cohorte et le niveau d'éducation. La part des dépenses consacrée à l'alimentation est donc comparée à celle du groupe de référence, ce qui constitue un critère relatif d'ordre monétaire. Le deuxième critère, celui de la marginalisation, part du postulat que « les seules dépenses de subsistance ne suffisent pas à définir la pauvreté dans les sociétés développées caractérisées par une extension considérable de la consommation marchande à toutes les sphères d'activité des ménages : il faut aussi prendre en compte la non-satisfaction des besoins sociaux [...] » (Gardes, Langlois et Bibi, 2010, p.347). Plutôt que d'établir un panier de consommation comme c'est couramment le cas (Mesure du panier de consommation), Gardes et Langlois proposent de définir comme pauvres les ménages qui dépensent moins de 67% du niveau moyen de dépense observé dans le groupe de référence défini plus haut. Finalement, la dernière dimension, qui est l'insuffisance du revenu, définit comme étant en situation de pauvreté les ménages qui, considérant leur « taille ajustée », se trouvent dans le dernier quartile de la distribution des revenus disponibles. Le choix du revenu disponible plutôt que du revenu brut permet de prendre en considération l'effet redistributeur des transferts gouvernementaux, contrairement à plusieurs indicateurs généralement admis et utilisés qui ne tiennent compte souvent que des revenus du marché ou des revenus totaux avant impôts.

Dans la même perspective, citons également les importants travaux du *Programme des Nations unies pour le développement* (PNUD). Ce dernier propose, depuis 1990, différents indicateurs synthétiques multidimensionnels qui prennent en compte la distribution des revenus, mais également la qualité de vie, l'espérance de vie, le niveau d'instruction, les inégalités entre hommes et femmes, etc. Ces indicateurs sont désormais répandus et utilisés pour les comparaisons internationales et conduisent à des interprétations fort différentes de la seule utilisation du produit intérieur brut (PIB). Limitons-nous à citer ici l'Indicateur de pauvreté humaine-2, conçu et utilisé pour les pays dits développés. Les quatre dimensions incluses dans cet indicateur sont « la probabilité de décéder avant 60 ans, l'illettrisme, [le] pourcentage de personnes au-dessous du seuil de pauvreté (50% du revenu médian) [et le] pourcentage de chômeurs de longue durée » (ATTAC, p.35, 2006).

Afin de contrer les imperfections des seuils monétaires arbitraires, d'autres auteurs ont préféré se tourner vers une approche subjective de la pauvreté. Cette approche enquête auprès des individus afin de cerner à partir de quel stade ils se considèrent comme pauvres ou considèrent que leur revenu est insuffisant. Celui qui vit en situation de pauvreté n'est donc plus celui qui est jugé objectivement comme tel puisqu'il se situe en dessous d'un certain seuil arbitraire, mais celui qui vit effectivement un sentiment de pauvreté et d'exclusion puisqu'il considère que ses ressources sont insuffisantes pour soutenir son mode de vie.

Ces façons relativement nouvelles d'étudier la pauvreté visent à considérer le sentiment subjectif et la représentation que se font les acteurs de leur situation. Ainsi, certains auteurs se tournent vers les représentations sociales de la pauvreté afin de saisir le sens que l'acteur donne à son expérience (Dupéré et al., 2011; Gongard-Delcroix, 2007; Gagnon et Labrie, 2011). « La nécessité d'assurer la participation de personnes en situation de pauvreté à la définition même de la pauvreté et aux stratégies à mettre en œuvre pour la contrer est de plus en plus reconnue, tout comme l'importance d'effectuer des recherches participatives sur le sujet. » (Dupéré et al., 2011, p.256.)

En ce sens, le questionnement du *Collectif* à propos de l'impact des représentations sociales du phénomène de la pauvreté sur la réceptivité face à un discours mobilisateur s'inscrit dans ce courant qui met l'emphasis sur la participation active des acteurs non seulement dans la lutte à la pauvreté, mais également dans la représentation et dans la définition de celle-ci. Notre recherche tient sa pertinence du fait qu'elle s'inscrit dans un courant de pensée qualitatif et compréhensif qui souhaite aller chercher la représentation sociale que se fait la population du phénomène de la pauvreté. Notre propos n'est pas de comprendre comment les personnes vivant en situation de pauvreté vivent effectivement et interprètent leur situation. Nous visons plutôt à comprendre comment la population en général se représente cette réalité et le contexte politique de lutte à la pauvreté.

### 1.3 L'évolution du phénomène : vers de nouvelles formes de pauvreté

---

Pour comprendre le changement d'approche de la pauvreté qui s'est opéré au cours des dernières décennies, il est intéressant de jeter un coup d'œil aux archives et de revenir au colloque ayant eu lieu à l'université Laval en 1965 s'intitulant « Les inégalités socioéconomiques et la pauvreté au Québec ». Fernand Dumont y déclarait : « Être pauvre, c'est non seulement manquer des biens considérés comme essentiels par sa société, mais c'est aussi manquer de participation sociale » (Dumont, 1965, p.284, cité par Beauchamp, 1967, p.99). Le débat s'était enflammé à l'idée que le principal déterminant de la condition de pauvreté est l'incapacité de participer au progrès par éjection, ou exclusion, des « pauvres » hors de la parole et des actes. Cette idée d'exclusion sociale s'est taillée une place de plus en plus importante dans le discours sur la pauvreté, remplaçant même fréquemment ce dernier vocable dans la littérature. « Phénomène permanent, la pauvreté est d'autre part appréhendée non plus comme un état, mais comme un processus qui conduit à l'exclusion, au point que, aujourd'hui, la notion d'exclusion a supplanté celle de pauvreté. » (Dulong, [en ligne], 2012.) Ce changement d'orientation et de vocable dans l'approche de la pauvreté apparaît de façon cohérente et simultanée avec les nouvelles formes que prend ce phénomène depuis les années 1980, désormais bien connues sous l'appellation de « nouvelle pauvreté ».

Cette nouvelle perspective sur la pauvreté n'est pas étrangère aux modifications économiques et sociales qui ont eu lieu dans l'ensemble des pays occidentaux au cours des dernières décennies. En effet, à la suite des ralentissements économiques marquant la fin de la croissance économique et de l'amélioration du niveau de vie moyen rendues possibles par les Trente Glorieuses, les années 1980 marquent l'entrée des pays industrialisés dans une nouvelle ère politique, sociale et économique. En effet, si « le capitalisme "fordiste" ou "social-démocrate" des années 1950 à 1970 [...] s'accommodait de l'existence d'un vaste secteur public, d'États-nations capables de définir des règles de vie commune sur leur territoire, le nouveau capitalisme a considéré ces règles comme autant de freins à son expansion » (ATTAC, 2006, p.15). Pour plusieurs, ce transfert

marque le recul de la volonté politique de concilier la croissance économique, l'accroissement de la production et de la consommation avec la protection des droits sociaux des travailleurs et l'amélioration des conditions de vie. Il est possible de parler de cette période comme celle de l'entrée dans une ère néolibérale. Si, jadis, les diverses protections sociales et la croissance économique étaient considérées comme conciliables par l'intermédiaire d'une bonne gouvernance de l'État et d'une économie forte, l'idéologie néolibérale affirme plutôt que l'interventionnisme étatique est un frein à l'expansion économique. Le capitalisme néolibéral postule que le développement économique est à même d'assurer la prospérité et donc, par extension, d'assurer à tous et toutes un bon emploi ainsi que de bonnes conditions socioéconomiques pourvu qu'ils s'y intègrent. Les contours du monde néolibéral sont les suivants : déréglementation des marchés, ouverture des frontières internationales, recul de la souveraineté des États au profit des multinationales et des nouveaux acteurs économiques (FMI, OMC).

Malgré une polémique à ce sujet, les études les plus rigoureuses semblent montrer que ce glissement d'orientation, tant politique qu'économique, tend à accroître les inégalités sociales à l'intérieur des pays ainsi qu'entre les différents pays. En effet, si le produit intérieur brut a crû de façon généralisée à partir de 1980, traduisant une augmentation des richesses nationales, il semble néanmoins que cette augmentation des profits ne bénéficie pas également à toutes les strates de la société. En d'autres termes, le pouvoir d'achat des couches inférieures et moyennes de la société demeure stable ou s'accroît très peu tandis que celui des plus riches augmente de manière considérable. Cette situation est particulièrement flagrante dans certains pays, tels que les États-Unis et le Royaume-Uni, par exemple (ATTAC, 2006, p.53). Dans cette perspective, l'on parle, depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle, du « déclin des classes moyennes ».

Néanmoins, comme le montre Simon Langlois, le Québec semble en bonne posture dans ce contexte global d'augmentation des inégalités sociales grâce au rôle redistributeur de l'État. « Les classes moyennes ont de la difficulté à maintenir leurs effectifs au même niveau à partir des seuls revenus de marché (revenus de travail, d'entreprises et de placements) depuis 25 ans. S'il n'en tenait qu'au marché, la proportion de ménages

appartenant aux classes moyennes aurait régressé de manière importante, passant du tiers au quart des ménages entre 1982 et 2008. » (Langlois, 2010, p.130.) L'État québécois, par l'intermédiaire des différents transferts gouvernementaux et allocations, permet en effet aux classes moyennes de se maintenir en bonne posture socioéconomique. La présence relativement forte d'un État redistributeur semble donc amoindrir l'accroissement des inégalités sociales au Québec.

#### **1.4 La « nouvelle pauvreté »**

---

Malgré le maintien d'un État provincial qui demeure plus présent et redistributeur que d'autres pays occidentaux, le Québec présente tout de même les mêmes formes de « nouvelles pauvretés » que ces autres pays. Ce sont, entre autres, ces mutations économiques et sociales ainsi que le changement de perspective idéologique, qualifiée de « néolibérale », qui ont permis l'apparition de ces nouvelles formes de pauvreté. Ces dernières sont maintenant considérées comme un processus d'exclusion des citoyens des sphères sociales, politiques et productives.

Dans le contexte de la nouvelle pauvreté, l'individualisation des conditions d'existence touche plusieurs, non plus exclusivement ceux que l'on a qualifiés un temps de « marginaux ». Ceux principalement atteints par ces transformations sont les membres de la classe moyenne inférieure dont le revenu ou la stabilité d'emploi ne permet plus de combler l'écart avec le coût de la vie. Ceux-ci sont des jeunes sans diplôme d'études postsecondaires, des chefs de familles monoparentales, des personnes immigrantes et des minorités visibles. On estime au Québec que les sans-diplômes, les personnes immigrantes et les mères monoparentales représentent plus de 71% des emplois à faibles revenus (Lefèvre et al., 2011). Au regard de ces groupes désormais fragilisés, l'image fortement connotée de l'irréductible pauvre ne correspond pas à la « nouvelle pauvreté » qui émerge des transformations sociales et économiques en cours. « Depuis les années

1990, la pauvreté est revenue sur le devant de la scène avec un visage nouveau : elle est désormais urbaine, concerne aussi les salariés précaires et/ou à faible qualification (les *working poors* aux États-Unis ou « nouveaux pauvres » en France) et se développe surtout chez les jeunes. Par ailleurs, elle n'apparaît plus comme un phénomène résiduel. » (Dulong, 2012, [en ligne].) Le portrait des prestataires de l'aide sociale a aussi changé. Ils sont souvent plus jeunes et majoritairement aptes au travail. De fait, les conseillers à l'emploi doivent désormais de plus en plus diversifier leur formation de sorte qu'ils puissent répondre aux besoins de soutien psychologique et de réinsertion sociale de ces « nouveaux pauvres ». Cette situation prolongée de chômage et de dépendance à la sécurité du revenu affecte l'identité et la qualité de vie.

Puisque les transformations de la structure du marché du travail jouent un rôle important dans l'avènement de ces nouvelles formes de pauvreté, le cas particulier des « travailleurs pauvres » est souvent considéré comme le symbole le plus parlant de ces « nouveaux visages de la pauvreté ». En effet, dans un contexte de globalisation où la structure du marché du travail se modifie considérablement et nécessite des employés de plus en plus qualifiés afin de répondre aux besoins de flexibilité et de circulation des postes, le rapport qu'entretiennent les travailleurs avec le travail se modifie également. Les conditions d'existence ne connaissant pas une amélioration généralisée de la vie comme pendant les Trente glorieuses, on parle de « pauvreté conjoncturelle ». C'est-à-dire que le taux de chômage, la faiblesse des revenus ainsi que la pauvreté sont particulièrement sensibles à la conjoncture économique et aux aléas du marché du travail.

Ainsi, en 2011, 38,1% des travailleurs québécois avaient un statut d'emploi atypique. (Lefèvre et al., 2011) Puisque la nouvelle pauvreté touche tout particulièrement les travailleurs précaires et les laissés pour compte du marché du travail, c'est donc le lien de l'individu à la société qui s'est effrité. « Dans une société productiviste, l'intégration repose en grande partie sur l'activité professionnelle qui assure tout à la fois sécurité matérielle et financière, relations sociales, organisation du temps et de l'espace et "identité au travail". » (Paugam, 1994b, p.215.)

Aussi, il est pertinent de se demander si les représentations de la pauvreté ont été transformées dans la foulée des changements d'orientation économique et idéologique du tournant du siècle dernier. En plus d'expliquer, en partie, l'avènement des nouvelles formes de pauvreté, le tournant néolibéral permet également de mieux comprendre certaines attitudes entretenues face à la pauvreté. Cette doctrine économique et politique s'oppose à un trop fort interventionnisme étatique puisqu'elle croit à la logique du libre marché au nom du développement économique et surtout de la liberté individuelle. Elle présuppose que chaque individu est disposé à s'approprier les ressources et les moyens nécessaires à se faire maître de sa destinée. Puisque le système de production engendre d'importantes richesses, il incombe à l'individu d'utiliser ses talents et ses capacités afin de bénéficier de sa part de la richesse nationale. En ce sens, le néolibéralisme tend à assumer que l'individu a une part relativement importante de responsabilité dans sa situation de pauvreté et qu'il revient davantage à celui-ci qu'à l'État de remédier à cette situation. Cette façon d'interpréter l'économie et l'univers social semble effectivement modifier les représentations sociales de la pauvreté. Serge Paugam indique qu'entre 1993 et 2001, l'explication de la pauvreté par la paresse dans l'ensemble des pays européens a crû alors que l'explication par l'injustice sociale a décliné. Cette stigmatisation, insiste-t-il, « masque la question de la place des plus désavantagés dans le système social » (Paugam et Selz, 2005, p.289). Mais, ce qu'il y a de plus intéressant encore à retenir de l'étude de Paugam sur les représentations de la pauvreté des Européens, c'est que l'explication de la pauvreté par la paresse décroît lorsque le taux de chômage est en hausse et croît lorsque ce dernier est faible ou stable. Dans ce dernier cas, les Européens expliquent en plus grande proportion la pauvreté par les injustices sociales.

### **1.5 La lutte à la pauvreté au Québec**

---

La lutte à la pauvreté a pris plusieurs formes et on observe un changement d'orientation à l'orée des années 1990. Alors que les années 1980 avaient donné lieu à une mobilisation

plus défensive pour la conservation des droits et acquis obtenus au cours des Trente glorieuses, les années 1990 ont laissé une place à un « renouveau offensif » des groupes populaires proposant un discours de société fondé sur la justice sociale (Bouchard, 2007). En 1994, 350 groupes d'allégeances diverses se réunissent pour adopter la *Charte d'un Québec populaire*.

En effet, au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle, la conjoncture sociale pousse de nombreux mouvements citoyens à prendre parole sur la place publique. La réforme de l'aide sociale entreprise en 1995 par la ministre Blackburn, les nombreux débats et enjeux sociaux liés au référendum sur la souveraineté québécoise ayant lieu la même année, ainsi que le Sommet de Copenhague traitant du développement social sont autant d'éléments qui favorisent la mobilisation et la collaboration des divers groupes déjà sensibles à la cause de la pauvreté. Le *Carrefour d'animation et de participation à un monde ouvert* lance à ce moment l'idée d'une loi anti-pauvreté pour laquelle on envisage l'organisation du premier *Collectif*. La Marche mondiale des femmes de 1995 porte des revendications à plus grande échelle en proclamant l'importance de l'adoption d'une telle loi anti-pauvreté à l'échelle mondiale. Arrive également, en 1996, l'Année internationale de l'élimination de la pauvreté portée par l'ONU. Lucien Bouchard lance la même année le *Sommet sur l'économie et l'emploi*. L'enthousiasme face à la lutte à la pauvreté, malgré sa force dans les mouvements militants, n'est somme toute pas partagé par l'ensemble de la population. À travers cette conjoncture bien particulière, un débat prend forme entre deux perspectives théoriques (de savoir-pouvoir, oserions-nous dire) inconciliables. Il s'agit des perspectives du *Welfare state* (« pauvreté zéro ») et du *Workfare state* (« déficit zéro »).

C'est dans ce cadre que le *Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté* voit le jour en 1998 afin de porter sur la scène politique des revendications citoyennes en matière d'égalité sociale. Le Collectif obtient un gain partiel lors de l'adoption à l'unanimité, en 2002, de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* (loi 112) par l'Assemblée nationale. La pétition déposée initialement à l'Assemblée nationale ne comptait pas moins de 215 307 signatures. La loi ayant été adoptée tout près

de la tenue d'élections se soldant par la défaite du gouvernement du Parti Québécois, peu de place a été réservée à la question de la pauvreté lors des débats parlementaires et de la course à la chefferie. La loi passa à l'oubli jusqu'en 2004 lorsque le Parti Libéral posa sur la table son plan « Concilier liberté et justice sociale ». Au final, plusieurs acteurs communautaires et politiques estiment que la loi ne remplit pas ses promesses.

Le souci de conserver son rapport de force ainsi que son pouvoir de négociation et de revendication dans l'arène démocratique québécoise amène *Le Collectif* à se réorganiser afin de suivre de près l'application concrète de la loi 112 après son adoption. C'est ainsi qu'en 2003, *Le Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté* devient *Le Collectif pour un Québec sans pauvreté*. Le *Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion* (CEPE) sera mis sur pied en 2005 par le *Collectif* afin de « mesurer les progrès accomplis en direction d'un Québec sans pauvreté » (Dupéré et al. 2011, p.256). En plus du *Collectif* et du CEPE, d'autres initiatives encourageant la participation active des acteurs concernés voient le jour. C'est notamment le cas de la « consultation [...] réalisée au printemps et à l'été 2010 sur les recherches à mener dans l'esprit et le sillage de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale » (Gagnon et Labrie, 2011, p.128). La consultation en question invitait des personnes vivant en situation de pauvreté, des intervenants impliqués dans des mouvements citoyens, des personnes travaillant dans des organismes gouvernementaux et finalement, des chercheurs, à discuter autour des enjeux de définition et d'intervention. Il s'agit, encore une fois, d'un réel élargissement de la notion de pauvreté, combiné à la volonté d'agir sur cette dernière en considérant la signification qu'elle revêt pour ceux qui y sont familiers.

Par l'intermédiaire de la *Loi visant à contrer la pauvreté et l'exclusion sociale* et des actions qui sont effectuées après l'adoption de celle-ci, *Le Collectif* contribue à faire de la lutte québécoise contre la pauvreté une figure d'exception dans le contexte de la nouvelle pauvreté. En effet, la forte mobilisation citoyenne, l'implication de divers acteurs sociaux et le discours porté par les personnes vivant une situation de pauvreté feront dire à certains que « [cette] vision globale de la pauvreté et de l'exclusion sociale qui semble prévaloir aujourd'hui au Québec est le fruit d'un travail de mobilisation effectué au

départ au sein des groupes de la société civile autour de l'enjeu de "pauvreté zéro", aujourd'hui devenu celui d'un "Québec sans pauvreté" » (Lefèvre et al. 2011, p.130). Dans cette optique, *Le Collectif* contribue au renouveau du courant de contestation sociale qui apparaît avec la globalisation, constitué désormais non plus de mouvements ouvriers se constituant autour d'une lutte de classes ou du syndicalisme industriel, mais plutôt de mouvements citoyens et populaires. Ainsi, le profil des nouveaux militants rejoints par ces nouvelles associations change, incluant désormais « des jeunes et des femmes actives, membres essentiellement issus de la classe moyenne instruite, mobilisant en particulier des salariés des services publics (enseignement, santé, travail social...). Leur haut niveau culturel ainsi que leur fréquent rattachement à des minorités en font le prototype, pour certains, des minorités actives susceptibles de provoquer un changement de valeur » (Sommier, 2001, p.16).

Si *Le Collectif* considère aujourd'hui que les inégalités sociales persistent au Québec et que la lutte qui est sienne est loin d'être gagnée, il concède tout de même qu'un grand pas a été fait au Québec avec l'adoption d'une loi qui se dissocie de la conceptualisation comptable, absolue et purement quantitative de la pauvreté et qui la définit plutôt comme étant « la condition dans laquelle se trouve un être humain qui est privé des ressources, des moyens, des choix et du pouvoir nécessaires pour acquérir et maintenir son autonomie économique et pour favoriser son intégration et son inclusion active dans la société québécoise » (Loi 112, art.2). Le versant « négatif » de cette affaire, c'est que l'on constate que cette lutte a épuisé de nombreux mouvements et adhérents.

## **1.6 Un débat sur le rôle de l'État : deux perspectives inconciliables**

---

Malgré la fréquence et l'ampleur des débats à leur égard, il y a peu de définitions opératoires des concepts de *Welfare state* et de *Workfare state*. Elles pourraient être résumées grossièrement dans l'opposition entre « pauvreté zéro » et « déficit zéro ».

L'idée première du *Welfare state* est d'assurer la part minimale de bien-être à tous les citoyens, notamment par l'intermédiaire de services publics et de régimes d'aide de dernier recours dispensés par l'État. La perspective du *Workfare state* (*work for welfare*, littéralement, « travaille pour ton bien-être ») apparaît d'abord marquante aux États-Unis dans les années 1970 et est popularisée par le président de l'époque, Richard Nixon. Au Québec, ce discours émergera plutôt dans les années 1980. La crise des finances publiques et de l'interventionnisme en fut la bougie d'allumage et les principaux éléments du discours au Québec. En effet, le *Workfare* apparaît dans une volonté de se démarquer du *Welfare* en proposant une réglementation plus stricte de l'intervention dans l'optique de rompre avec l'interventionnisme dans un contexte marqué par la flexibilisation et la privatisation. Selon cette logique, le marché du travail est le principal lieu de la redistribution des richesses et les personnes aptes au travail doivent l'intégrer pour bénéficier de bonnes conditions de vie. À l'inverse, le *Welfare* postule que le marché du travail est, à lui seul, inapte à protéger tous les citoyens contre la précarité. Le débat opposant le *Workfare state* et le *Welfare state* est important pour notre enquête puisque de nombreuses opinions et représentations formulées au sujet de la pauvreté s'inscrivent dans le lieu d'affrontement de ses deux perspectives antagonistes. Le tableau I présente les grands axes de ce débat.

---

**Tableau I : « Workfare », « welfare » et principaux éléments des discours respectifs**

<b>Modèle étatique</b>	<b>Éléments de discours</b>
<b>«Workfare»</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Recherche la possibilité de l'État libéral minimum (« paix, ordre, bon gouvernement »)</li><li>- Volonté d'atteindre « l'équilibre budgétaire »</li><li>- Société de l'emploi</li><li>- Visées d'augmentation de « l'offre de main-d'œuvre »</li><li>- Le travail est le lieu de redistribution de la richesse; Il faut intégrer le marché du travail.</li><li>- La croissance économique élève les conditions socioéconomiques</li><li>- Le travail salarié est plus attrayant que la sécurité du revenu</li></ul>
<b>«Welfare»</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'intégration au marché du travail est d'abord une intégration sociale</li><li>- L'économie est insuffisante à fournir le plein emploi</li><li>- La paix sociale passe par un niveau minimal de bien-être</li><li>- La citoyenneté passe par une organisation étatique qui la coordonne</li><li>- Les sciences sociales pour comprendre la société</li></ul>

### **1.7 Les représentations sociales ou la « théorie de l'acteur »**

---

S'il y a lieu de s'interroger sur la question de la pauvreté aujourd'hui, il y a lieu, par le fait même, de questionner la situation dans laquelle elle s'inscrit, de faire ressortir ce que cette situation a de particulier et, enfin, d'explorer de nouveaux moyens pour agir sur la réalité. Mais surtout, et plus près de notre objet, il est pertinent de se questionner sur la distance entre le contexte social de la pauvreté tel qu'il nous apparaît lorsque soumis à

l'analyse scientifique et la façon dont les individus se le représentent dans un mouvement d'appropriation plus ou moins conscient qui régit leurs connaissances et leurs actions. C'est pourquoi nous abordons ici les représentations sociales.

La première chose qu'il importe de préciser à ce sujet, c'est que les représentations sociales ne sont pas des entités autosuffisantes et immuables. Il vaut mieux les comprendre dans une perspective dynamique. Elles s'élaborent pour répondre à des besoins sociaux liés aux interactions. Comme elles expriment la singularité d'une action individuelle à visée sociale, les représentations sociales sont à saisir comme un instantané de la réalité. Les conditions individuelles et sociales s'y trouvent ainsi en « convergence » afin de fournir au sujet de l'action une version de la réalité qu'il partagera, en tout ou en partie, avec son groupe de référence, lui permettant ainsi de rendre cohérentes sa pensée et ses actions. Selon la définition classique de Jodelet, elles sont une « forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social. » (Jodelet et al. 1993, p.36) Elles sont des « pensées naïves », mais elles ont un rôle fondamental dans l'élaboration du sens pour soi et pour le groupe social de référence. « Une représentation sociale n'est ainsi ni le double du réel, ni le double de l'idéal, ni la partie subjective de l'objet, ni la partie objective du sujet. Elle est le processus par lequel s'établit leur relation. » (Jodelet, 1984, p. 362) Les représentations sociales ont par le fait même cette particularité de permettre la construction d'une réalité communément partagée et nécessaire à l'action sociale.

### **1.7.1 Théorie du noyau et de la périphérie**

---

Les représentations sociales se structurent autour d'un noyau central totalisant et significatif. « Ce noyau central est l'élément fondamental de la représentation, car c'est lui qui détermine, à la fois, sa signification et son organisation interne. » (Guimelli, 1994,

p.73.) Le noyau central est l'élément constituant le cœur de la représentation. Ainsi, l'on dit du noyau central qu'il exerce une fonction génératrice et une fonction organisatrice puisqu'il génère les éléments signifiants de la représentation et organise les liens entre les autres éléments dits périphériques à sa signification centrale. (Guimelli, 1994) On attribue également au noyau central une propriété stabilisatrice puisqu'il « est constitué par les éléments les plus stables de la représentation. C'est cet ensemble d'éléments qui va résister le plus au changement » (Guimelli et al. 1994, p.74). Par conséquent, les éléments dits périphériques représentent les composants plus souples de la représentation qui permettent au sujet de faire sienne sa signification centrale tout en rendant possible des variations individuelles ou momentanées. Notre objectif consistera à faire ressortir ce noyau de représentations à propos de la pauvreté et, autant que possible, de faire apparaître de la différenciation des éléments de représentation, leur place par rapport au cœur de ces représentations.

### **1.7.2 Fonctions des représentations sociales<sup>1</sup>**

---

Les représentations sociales peuvent être caractérisées par quatre fonctions primaires. Celles-ci sont complémentaires entre elles et interdépendantes. Elles permettent de saisir l'articulation de la pensée de l'acteur alors qu'il tente de répondre à une situation.

*a) fonction cognitive* : En fournissant un cadre d'usage aux connaissances, les représentations peuvent s'organiser adéquatement dans des situations données et permettre l'assimilation de nouvelles connaissances de même que la précision, la transformation ou la réfutation de connaissances antérieures.

---

<sup>1</sup>Bien qu'elles soient pertinentes en elles-mêmes, les fonctions des représentations sociales sont à comprendre de façon systémique avec les mécanismes qui sous-tendent leur formation. À ce sujet, nous renvoyons le lecteur à Abric (1998).

*b) fonction interprétative* : En donnant accès à de « l'image », les représentations sociales sont une manière de penser le monde et la vie quotidienne.

*c) fonction normative* : Étant porteuses de sens, les représentations sociales créent du lien et des possibilités de communication permettant ainsi d'accéder à des moyens d'agir et de se diriger dans diverses situations de transformation de l'environnement par l'action humaine.

*d) fonction identitaire* : Par l'intégration individuelle, les représentations sociales permettent aussi le développement d'une identité individuelle permettant d'atteindre un niveau de maîtrise des rôles et des exigences sociales qui sont dévolus à l'individu.

Selon Abric, l'on pourrait aussi parler d'une cinquième fonction, soit celle de la justification des pratiques. Cette dernière consiste en une différenciation des pratiques où chaque groupe se positionne vis-à-vis des autres groupes dans un jeu de désignation au cours duquel chacun se voit confirmé tout en confirmant son rôle et ses fonctions par ses actions.

## Deuxième chapitre : Méthodologie

### 2.1 Question de recherche

---

À la suite de la recherche documentaire que nous avons effectuée et dont nous avons rendu compte dans la problématique, nous avons légèrement reformulé la question de départ soumise par *Le Collectif pour un Québec sans pauvreté*. Notre démarche visera donc **la description et la compréhension des représentations sociales de la pauvreté des résidents de la ville de Québec pour dégager comment elles interviennent dans leur réceptivité et leur interprétation à l'égard d'un discours politique mobilisateur portant sur la lutte à la pauvreté**. Plus précisément, notre objectif est double :

- 1) Identifier les représentations sociales de la pauvreté dans la ville de Québec.
- 2) Situer ces représentations en regard du contexte de la lutte contre la pauvreté et du rôle de l'État à cet effet.

### 2.2 Hypothèses de recherche

---

En premier lieu, nous avançons que les résidents de la ville de Québec se représentent surtout la pauvreté en termes absolus, c'est-à-dire comme une incapacité à combler ses besoins primaires.

Deuxièmement, nous estimons qu'il se dégagera de l'analyse de nos résultats deux grandes tendances des représentations sociales de la pauvreté. La première, davantage communautaire et collective, est notamment portée par *Le Collectif* et affirme que la pauvreté est en partie le produit du système économique et social et qu'il incombe à la

collectivité d'agir pour réduire les inégalités qui en résultent. Nous pensons que cette représentation sociale, sans toutefois négliger totalement les déterminations individuelles, met de l'avant le hasard des naissances, l'inégalité des chances, la redistribution inéquitable des richesses et la structure du modèle socioéconomique afin d'expliquer la situation des personnes vivant dans des conditions de pauvreté. Pour parler comme Paugam et Selz (2005), l'on pourrait dire qu'il s'agit de l'explication par l'injustice sociale. Nous nous attendons à observer une seconde représentation sociale, celle-ci s'articulant davantage autour de l'idéologie néolibérale. Cette dernière met davantage l'accent sur la responsabilité et les manquements individuels pour expliquer les situations de pauvreté. Par le fait même, il incombe davantage à l'individu qu'à la collectivité de remédier à cette situation. Paugam et Selz parlent de cette dernière représentation comme étant l'explication par la paresse. Nous avançons plus précisément que les représentations sociales se structurant autour de l'idéologie néolibérale sont celles qui ont le moins de chance d'adhérer au discours mobilisateur du *Collectif*.

Finalement, nous supposons qu'il se dégagera de notre analyse que la position sociale de l'acteur influence ses représentations et son attitude face à la pauvreté.

### **2.3 Méthode d'enquête**

---

La particularité de notre recherche tient à la possibilité de faire ressortir, pour un problème multidimensionnel, l'organisation complexe d'opinions, de perceptions, de valeurs, d'attitudes, de connaissances, et de représentations en les situant dans un contexte de transformations sociales. Afin de répondre à ces exigences, nous avons cru adéquat de faire appel à une méthode d'entrevue dirigée. Avec le consentement des participants, les entrevues seront enregistrées sur support audio afin de faciliter l'analyse des résultats. La spécificité de cette méthode tient du fait qu'elle permet de fournir des données par le contact direct avec des individus plutôt que par « l'observation de leur conduite ou de leur rendement à certaines tâches » (Gauthier, 1992, p.274). C'est une « attitude » par laquelle

le chercheur met de côté ses connaissances pour laisser libre cours à la conversation de sorte que le sens se révèle dans la situation de l'entrevue. De plus, cette méthode a l'avantage de permettre aux chercheurs de guider la discussion en accentuant le questionnement d'un élément confus ou en explorant une dimension avant une autre, si nécessaire.

Pour ces raisons et dans le cadre de notre enquête, l'entretien dirigé nous semble plus adéquat qu'un questionnaire autoadministré puisque celui-ci ne permet pas au chercheur d'approfondir le discours du répondant et de favoriser l'explicitation de sa pensée et de ses propos. De plus, l'instauration d'un climat de confiance par l'interviewer permet, dans l'entretien, de diminuer en partie les biais encourus par l'inhibition du répondant, l'autocensure et à cause de la désirabilité sociale. La méthode d'entrevue semi-dirigée était également envisageable pour notre propos. Celle-ci consiste généralement à fournir au répondant une question générale après quoi il est invité à s'exprimer librement sur certains grands thèmes généraux que l'interviewer lui soumet. Elle comporte donc très peu de questions et les interventions de l'interviewer consistent principalement à relancer le répondant et à approfondir les propos déjà émis. Puisque nous souhaitons aborder plusieurs dimensions précises et variées sur la question de la pauvreté, il nous est apparu plus adéquat d'opter pour la méthode de l'entrevue dirigée. D'autant plus que notre pré-enquête nous a indiqué que les gens ne discutent pas ou peu spontanément des dimensions politiques, économiques et sociales lorsqu'ils sont invités à s'exprimer librement sur le thème de la pauvreté. Néanmoins, nous conserverons l'approche par questions ouvertes et réponses longues afin de permettre aux répondants d'approfondir les thèmes que nous leur proposerons. Cette considération est primordiale puisque la collecte des représentations sociales doit permettre l'expression libre, naturelle et profonde de la pensée de l'acteur.

Cela dit, si l'entretien dirigé est considéré comme une méthode tout indiquée pour la collecte des représentations, il porte néanmoins en lui-même ses limites et ses imperfections. Comme le souligne Abric, « l'expression discursive dans un entretien favorise - consciemment ou non - l'utilisation de mécanismes psychologiques, cognitifs

et sociaux qui rendent problématiques la fiabilité et la validité de ses résultats : rationalisations, scotomisations, contrôle, obligation plus ou moins forte de cohérence, filtrage de tous ordres. » (Abric, 2011, p.75) Ces risques doivent être pris en compte dans notre recherche puisque c'est toute la validité des résultats qui en dépend et donc, toute la qualité de notre analyse ultérieure. Puisque ces difficultés sont directement liées aux structures cognitives et sociales des répondants, il est impossible de les surmonter entièrement. Néanmoins, l'instauration d'un climat de confiance ainsi que la création d'une grille d'entrevue sur la base d'une démarche systématique et préalablement testée sur le terrain permettent de contrôler en partie les désavantages de cette méthode. Abric (2011) ajoute cependant que la meilleure manière de s'assurer de la validité des résultats obtenus lors d'une entrevue dans le cadre d'une étude sur les représentations est de « [lui] associer d'autres techniques complémentaires visant à contrôler, à recouper ou à approfondir les informations recueillies » (Abric, 2011, p.76). Cependant, le cas singulier de notre recherche et nos ressources nous obligent à nous limiter à une seule méthode. Nous pourrions toutefois contrôler la validité de nos résultats en les comparant avec les données recueillies lors de notre préenquête ainsi qu'avec d'autres recherches similaires.

## **2.4 Le domaine d'enquête**

---

Afin de rendre possible la réalisation de cette étude, nous avons dû faire certains choix méthodologiques. Notre première constatation est que le mandat de notre recherche envisage l'étude de la population de la ville de Québec dans son ensemble. Étant donné les limites de nos moyens, il a fallu restreindre la population pour l'échantillonnage de répondants. Deuxièmement, nous référant aux méthodes d'analyse des représentations sociales, nous savons pertinemment qu'il est statistiquement inutile de rejoindre un nombre très élevé de répondants si l'on veut décrire les représentations sociales ou la faible mobilisation qu'occasionne la lutte à la pauvreté. Troisièmement, de nombreuses recherches, dont celle de Simon Langlois (2010), montrent l'intérêt autant théorique que

pratique de l'étude de la classe moyenne. Suivant ces constats, nous avons décidé d'effectuer une certaine sélection pour maximiser la portée de notre recherche.

En premier lieu, nous avons exclu de notre univers de recherche les personnes vivant elles-mêmes en situation de pauvreté puisque notre propos est de cerner et de comprendre les représentations que se fait l'ensemble de la population au sujet de la pauvreté et non celles que se font les individus vivant subjectivement cette réalité. En second lieu, nous avons également exclu les personnes concrètement engagées dans un mouvement social touchant de près ou de loin la question des inégalités sociales. La principale raison de ce choix méthodologique tient du fait que ces individus, portés par leur engagement citoyen et leur conscientisation, ne représentent pas l'ensemble des représentations véhiculées dans la société et constituent une faible minorité. De plus, notre organisme partenaire est lui-même un mouvement citoyen porteur de la lutte à la pauvreté, il considère donc connaître l'opinion des militants à ce sujet. Pour utiliser les concepts courants en recherche, l'on pourrait dire que notre recherche portera sur la « population normale », soit la population qui, statistiquement, ne présente pas de conditions socioéconomiques particulières.

## **2.5 Méthode d'échantillonnage des entrevues individuelles**

---

Considérant l'étendue de notre univers de recherche ainsi que les moyens limités dont nous disposons, l'échantillonnage des répondants est rapidement apparu comme étant une question délicate. De plus, il va sans dire que le caractère qualitatif de notre enquête ne nous permettait pas d'aspirer à la représentativité statistique. Malgré cela, nous nous sommes efforcés de recruter des répondants présentant des profils socioprofessionnels et socioéconomiques variés afin de nous assurer d'obtenir un échantillon révélateur des différentes représentations sociales de la pauvreté dans la région de Québec. Pour ce faire, nous avons procédé à la sollicitation de l'entourage de nos propres connaissances éloignées. Ainsi, le recrutement des participants par l'intermédiaire d'une tierce personne

a permis de contrer en partie le risque de recruter des personnes qui auraient présenté des caractéristiques trop similaires à celles des chercheurs. De plus, cette méthode avait l'avantage de nous permettre de rejoindre des répondants de différents horizons sans toutefois connaître *a priori* leur profil sociologique en profondeur, ce qui aurait pu biaiser la recherche. Néanmoins, le fait d'avoir accès à un bref portrait préalable des répondants potentiels nous a permis d'obtenir des participants aux caractéristiques les plus variées. De cette façon, nous avons recruté et interrogé dix participants entre décembre 2012 et mars 2013. Les entrevues ont duré en moyenne soixante minutes, la plus courte étant d'une quarantaine de minutes et la plus longue de près de quatre-vingt-dix minutes. Le quatrième chapitre présentera un bref aperçu de l'attitude générale de chaque répondant à l'égard de la pauvreté. Tous les prénoms utilisés sont fictifs et certaines informations personnelles ont fait l'objet de légères modifications afin de protéger l'anonymat des personnes rencontrées.

## **2.6 L'opérationnalisation du sujet d'enquête et de la grille d'entretien**

---

Pour arriver à porter un regard sociologique sur le sujet des représentations sociales de la pauvreté au cours des entrevues, nous avons construit au préalable un schéma d'opérationnalisation (Annexe 3). Ce découpage conceptuel tient un rôle central dans notre étude puisqu'il nous permet de schématiser et d'explicitier les différents concepts présents dans l'articulation théorique de notre problématique en plusieurs dimensions ainsi qu'en sous-dimensions. À la suite de cette démarche, il devient possible de formuler des indicateurs qui nous permettront d'observer et de relever empiriquement les différentes dimensions telles qu'elles se présentent dans le discours des répondants. À l'issue de ce processus, ces indicateurs de représentations se matérialisent dans les différentes questions de notre grille d'entretien (Annexe 4). Cette démarche de conceptualisation facilite autant la création de notre outil de collecte de données, la passation des entrevues en tant que telles ainsi que l'analyse ultérieure des propos recueillis.

Le premier concept qui figure dans ce schéma est celui des représentations sociales de la pauvreté. Il s'agit en quelque sorte de l'épicentre de notre démarche et représente le point de départ de nos réflexions et de l'analyse qui en découle. Les autres concepts qui suivront, non moins essentiels pour notre propos, serviront principalement à comprendre la structure des représentations fournies par les répondants en tentant de les saisir dans leurs nombreuses et complexes dimensions politiques, économiques, communautaires et sociologiques. Ce concept très large de représentation de la pauvreté renvoie dans un premier temps à la dimension de l'expérience personnelle de la pauvreté. Cette dernière ne doit pas être confondue avec l'approche subjective qui souhaite comprendre ce qu'implique cette réalité pour la personne vivant elle-même en situation de pauvreté, mais plutôt comme la façon dont chaque citoyen vit, sent et conçoit la pauvreté et la relation qu'il entretient avec elle. Cette dimension se réfère en premier lieu à l'idée spontanée de la pauvreté et du « pauvre » ainsi que la perception du mode de vie qui y est associé. Par là, il apparaîtra plus clairement si l'individu attribue davantage cette réalité à des lacunes individuelles ou plutôt à des conséquences de la structure économique et sociale actuelle. Sans conclure hâtivement que ces dimensions nous permettront d'explorer le noyau central de la représentation, elles nous laisseront néanmoins entrevoir la perception spontanée de la pauvreté. D'ailleurs, la première question de notre entrevue s'inspire fortement d'une méthode proposée par Abric (2003) qui permet de cibler quels termes se rapprochent du noyau central de la représentation ainsi que ceux qui gravitent dans sa périphérie. Il s'agit de la méthode de l'évocation hiérarchisée.

De plus, nous ferons parler le répondant sur ce qu'il considère être les causes ou les éléments susceptibles d'amener quelqu'un à vivre une situation de pauvreté. Plus encore, nous nous intéressons à savoir si l'acteur ressent une pression morale et sociale qui entrerait en contradiction avec sa propre pensée, le poussant parfois à tenir un discours ou à porter des actions contraires à ses positions personnelles dans le but d'adhérer à ce qu'il considère comme être la norme. Cette dimension contient également d'autres aspects tels que la comparaison de la richesse avec la pauvreté ainsi que la proximité du répondant avec la pauvreté. Nous avons jugé pertinent de présenter ces questions au début de l'entrevue puisque nous souhaitons obtenir la conception première et intuitive que porte

en lui le répondant dans le quotidien de ses interactions sociales. Soumettre de telles questions à une étape avancée de l'entrevue n'aurait pas permis cela puisque le répondant aurait déjà entamé une réflexion sur ces sujets dans un contexte artificiel.

L'analyse de la représentation sociale de la pauvreté s'attarde également à la perception du contexte social et de la réalité matérielle de la pauvreté. Nous nous intéressons ici à déterminer l'ampleur et la gravité qu'associe le répondant au phénomène à l'étude. De plus, certaines questions comme, par exemple, celles portant sur la conception du coût de la vie, du poids que certains besoins représentent pour les ménages québécois moyens ou l'approximation du montant mensuel de l'aide sociale permettront des comparaisons pertinentes avec les indicateurs de mesure de pauvreté officiels ainsi qu'avec les données sur les revenus des Québécois. Il deviendra ainsi possible de voir si la perception qu'entretiennent les gens au sujet de ces réalités économiques s'avère proche de la réalité et dans quelle mesure cela façonne leurs représentations sociales.

Le second concept de notre schéma d'opérationnalisation est celui de la représentation de l'intervention sociale face à la pauvreté. Ce concept ne doit pas être interprété au sens familier de l'appellation d'intervention sociale où celle-ci réfère communément à la pratique professionnelle du service social, mais bien dans une perspective sociologique de l'action sociale. En ce sens, nous chercherons par son intermédiaire à établir comment les répondants conçoivent le rôle et la place que devraient occuper la collectivité, le politique et le communautaire au sein de la dynamique complexe de la régulation des inégalités sociales et de la prise en charge de la pauvreté. La première dimension de ce concept, la représentation de l'action politique, englobe des aspects multiples et variés qui visent globalement à déterminer la position du répondant quant à la redistribution gouvernementale de la richesse et à l'interventionnisme étatique. Les questions qui y sont reliées dans la grille d'entrevue invitent notamment le répondant à se positionner par rapport à la distribution des revenus et aux systèmes de services publics québécois. Nous jugeons que ces dimensions sont pertinentes dans une enquête sur les représentations sociales de la pauvreté puisqu'il existe une corrélation entre une forte présence étatique redistributrice et le fardeau financier qui incombe aux ménages moins nantis (Lefèvre et

al.,2011). La position du répondant sur ces sujets nous permettra donc de mieux saisir la façon dont s'articule sa représentation de la pauvreté dans toute sa complexité politique et sociale. De plus, ces aspects permettront d'autant plus d'éclairer le questionnement du *Collectif* puisque ce dernier se questionne sur les obstacles que peut rencontrer son discours politique en se confrontant aux représentations sociales de la pauvreté.

Toujours dans l'optique de comprendre les représentations dans leur dimension politique, nous étudierons également la représentation qui est construite à propos des différents programmes d'assistance sociale. Il sera ainsi possible de cerner la perception qu'ont les répondants des bénéficiaires, des montants qui leur sont accordés ainsi que de la pertinence de ces programmes. Ces questions touchent un aspect phare de la représentation, car notre pré-enquête indique qu'il s'agit d'une des dimensions qui interpelle le plus les résidents de la ville de Québec sur la question de la pauvreté. De façon plus générale, d'autres sous-dimensions de la représentation de l'action politique nous ont menés à construire des questions l'importance qu'attribue l'acteur à l'exercice du droit de vote, à la perception qu'il a de la politique et de ses élus en général ainsi que de la confiance qu'il a en la capacité de la démocratie de permettre de réels changements sociaux. En dernier lieu, nous sonderons la place qu'accordent les répondants à l'actualité dans leur quotidien. Des questions sur leurs sources d'informations privilégiées et la perception qu'ils ont du traitement qui y est fait de la pauvreté permettront de voir si la relation qu'entretient le répondant avec l'actualité joue un rôle dans la construction de ses représentations sociales. De plus, ces éléments nous permettront de comparer certaines de nos données avec celles de nos collègues qui travaillent sur le même thème que nous en s'intéressant tout particulièrement aux représentations véhiculées dans la presse écrite.

Nous étudierons également le concept de l'intervention à travers la représentation de l'action communautaire. Nous pourrions ainsi tenter de déterminer si le répondant connaît des organismes ou des catégories d'organismes communautaires qui exercent de près ou de loin un mandat lié à la question de la pauvreté. Il sera également question de la perception qu'a notre échantillon sur le rôle, la mission et la pertinence de tels organismes d'aide. Il sera ainsi possible de déterminer auprès du répondant s'il considère

que les ressources mises à la disposition des moins nantis permettent une prise en charge adéquate de la pauvreté ou non. Nous tenterons également de savoir si *Le Collectif pour un Québec sans pauvreté* ainsi que sa mission sont connus dans notre échantillon. Plus important encore, nous cernerons l'importance qu'accordent les répondants à un organisme à vocation mobilisatrice tel que le *Collectif* et s'ils affirment adhérer à de telles revendications. La relation qu'entretiennent les répondants avec l'idée d'organismes communautaires revendicateurs et militants pourra donc être approfondie et explicitée. Cette sous-dimension de notre propos s'avère particulièrement importante puisque notre organisme partenaire est une organisation de ce type. Dans le souci de parfaire son discours, nous avons précisé que *Le Collectif* s'intéresse tout particulièrement à l'interaction qui existe entre ses pratiques d'intervention, ses revendications et la façon dont les gens perçoivent la pauvreté.

Enfin, le dernier concept à apparaître dans notre schéma d'opérationnalisation est celui de la position sociale de l'acteur. Afin de mieux cerner la dynamique des représentations sociales et la façon dont elles s'articulent d'un individu à un autre, nous avons décidé de porter un intérêt particulier à la position sociale de l'individu afin de déterminer si cette dernière pouvait intervenir dans la structure de la représentation. En fin d'entrevue, nous soumettrons ainsi une feuille comportant différentes questions sociodémographiques au répondant qu'il pourra lui-même remplir afin d'alléger et d'écourter l'entrevue. Aborder ces questions en fin d'entrevue, au moment où un climat de confiance et de libre expression est déjà créé, nous permettra de contrer la résistance que pourraient présenter certains répondants à nous fournir des éléments aussi personnels que l'âge, la tranche salariale ou le nombre d'années de scolarité.

### Troisième chapitre : Préenquête et prétest

---

Afin de sonder le terrain, nous avons conçu un court guide d'entretien que nous avons soumis à des personnes sélectionnées aléatoirement dans des stationnements de supermarchés. L'intention était d'aller chercher, dans des lieux fréquentés indifféremment par la plupart, un premier contact empirique avec les représentations de la pauvreté. Nous avons effectué la préenquête dans deux épiceries situées dans autant de quartiers distincts (Saint-Roch, Sainte-Foy). Au total, une trentaine d'individus ont été rencontrés. La préenquête s'inscrivait dans une démarche exploratoire et n'avait pas la prétention d'atteindre la rigueur méthodologique, mais plutôt de nous permettre de nous familiariser avec le discours que les gens portent spontanément sur la pauvreté. En ce sens, le guide d'entretien ne contenait pas de questions proprement dites, mais plutôt trois thèmes généraux qui étaient soumis aux participants. Cette façon de faire nous a permis dans un premier temps de voir quelle direction prenaient les propos des personnes interrogées lorsqu'elles étaient invitées à s'exprimer librement sur la question de la pauvreté. Dans un deuxième temps, cette méthode a permis de tester plusieurs approches et de multiples formulations afin de voir lesquelles favorisaient le mieux l'expression de la pensée des répondants. Ainsi, les répondants étaient invités dans un premier temps à dire les premiers mots ou images qui leur venaient spontanément à l'esprit lorsqu'on leur parle de la pauvreté. Le second thème qui leur était soumis était celui des causes ou des facteurs qui pouvaient amener un individu à vivre une situation de pauvreté. En dernier lieu, nous proposons aux répondants de s'exprimer sur le thème très large des solutions politiques possibles à cette réalité, ou encore de nous donner leur opinion sur ce qui se fait déjà en matière de prise en charge de la pauvreté et de s'il y aurait lieu, selon eux, de restreindre, d'améliorer ou d'augmenter ces services. Nous avons choisi ces thèmes pour leur généralité et leur importance par rapport au phénomène de la pauvreté pour nous permettre de cibler le cœur du sujet de recherche tout en restant brefs et concis. En plus de nous permettre de tisser les premiers liens entre notre démarche théorique et les représentations sociales concrètes de la pauvreté, notre préenquête nous a également facilité la création de notre grille d'entretien.

### 3.1 Résultats de la préenquête

---

Pour ce qui est du premier thème à l'étude lors de la préenquête, il apparaît nettement que l'idée spontanée que se font les participants de la pauvreté renvoie directement à la pauvreté absolue, c'est-à-dire à l'insuffisance des moyens nécessaires à la satisfaction des besoins physiologiques. Plusieurs répondants exprimaient cette conception en disant que pour eux, les pauvres sont ceux qui n'ont pas de maison, d'argent ou de nourriture, pour citer les exemples les plus courants. En d'autres termes, nous observons que l'itinérance est centrale. D'autres répondants, eux aussi plutôt nombreux, exprimaient cette même conception de la pauvreté absolue en évoquant des styles de vie ou des catégories de personnes qu'ils jugeaient inaptes à subvenir aux besoins essentiels. Si le terme « itinérant » est sans équivoque le plus fréquemment cité, d'autres, moins nombreux, ont plutôt fait référence aux assistés sociaux ou aux habitants des pays dits en voie de développement. Cette représentation spontanée de la pauvreté absolue semble si forte et solidement intégrée dans le discours quotidien qu'elle fait presque l'unanimité chez nos répondants. Néanmoins, un étudiant en développement international devient l'exception qui confirme la règle lorsqu'il déclare que les premiers mots qui lui viennent à l'esprit lorsqu'il est question de pauvreté sont « problèmes de sous-développement ».

En deuxième lieu, notre préenquête indique que lorsque les gens sont invités à se questionner sur les causes de la pauvreté, les réponses se diversifient et s'écartent considérablement d'une définition strictement monétaire et unidimensionnelle. Certains thèmes semblent néanmoins faire consensus. L'exemple le plus frappant est celui du « manque d'éducation/scolarité », cause la plus fréquemment citée lors de notre préenquête. L'analyse de ces résultats révèle également la faible présence des causes structurelles comme facteurs explicatifs de la pauvreté. Par exemple, lorsque les répondants évoquent le manque d'éducation, ils se réfèrent soit au décrochage scolaire, soit à un hasard malheureux qui a placé l'individu dans l'impossibilité d'atteindre un niveau de scolarité qui lui aurait permis d'accéder à un emploi mieux rémunéré. Règle générale, les répondants n'explicitent pas concrètement les liens qui pourraient exister

entre l'accessibilité à l'éducation supérieure, la structure et les besoins du marché du travail et la reproduction des inégalités socioéconomiques. Ces constatations semblent cohérentes avec la théorie des représentations sociales. En effet, la promotion de l'éducation qui a été faite de toute part au Québec au cours des dernières décennies dans un contexte de promotion de « l'économie du savoir » et l'incessante lutte au décrochage scolaire ont permis, en partie, de rendre tangible pour le sens commun la corrélation entre un haut niveau d'éducation et de bonnes conditions de vie. En ce sens, la pertinence des représentations sociales ne tient pas à leur véracité ni à la fidélité avec lesquelles elles expliquent le réel, mais bien leur capacité à fournir à l'acteur une version de la réalité qui permet de rendre cohérentes sa pensée et ses actions eu égard de son groupe d'appartenance. Si les représentations sociales recueillies semblent difficilement prendre en considération les causes structurelles, quelques répondants font cependant référence à certains éléments de la théorie de la reproduction culturelle en affirmant que le fait d'être issu d'une famille pauvre peut augmenter les risques de vivre soi-même une situation de déclassement social. Dans un autre registre, d'autres répondants, beaucoup moins nombreux, abordent un aspect plus économique en parlant du coût de la vie qui est trop élevé ou du problème de l'endettement.

Plusieurs autres répondants expliquent la pauvreté par des difficultés individuelles qui peuvent amener un individu à vivre un état de manque. Ainsi, plusieurs personnes énumèrent la toxicomanie, les imprévus, la malchance, les problèmes familiaux, la maladie ou les handicaps comme causes explicatives. Certains répondants, plutôt nombreux, semblent quant à eux attribuer la responsabilité de l'expérience de la pauvreté à l'acteur en parlant de « complaisance », que ce style de vie est « leur choix ». Ces représentations, qui semblent s'articuler autour de certains postulats de l'idéologie néolibérale, sont souvent nuancées en attribuant également d'autres facteurs ou d'autres causes à la situation de la pauvreté.

Ce discours qui tend à attribuer la responsabilité de la disqualification sociale à des lacunes personnelles est aussi fréquemment rencontré lorsque la thématique de l'intervention est explorée avec le répondant. Malgré cette remarque, la plupart des gens

interrogés s'entendent pour affirmer que l'intervention sociale et politique en matière de lutte et de prise en charge de la pauvreté pourrait être soit augmentée, soit améliorée. Dans cette perspective, les réponses sont multiples et variées. Certains répondants adhèrent davantage à une approche sociosanitaire de l'intervention sociale et affirment qu'un suivi psychosocial amenant l'individu à prendre en charge sa condition et sa réinsertion est préférable. Ces derniers répondants voient généralement d'un œil sceptique les programmes d'assistance financière et croient que la solution réside davantage en la réhabilitation du bénéficiaire à participer activement aux sphères économiques et sociales de la société. Ces individus parlent souvent de « rendre les gens autonomes » plutôt que de « les rendre dépendants à l'aide financière ». D'autres individus, moins nombreux que les précédents, adoptent certains présupposés de l'idéologie du « *welfare* » en affirmant que ce sont des éléments du système actuel qui engendrent les inégalités, laissant ainsi supposer que les véritables changements ne sont possibles que par la modification des fondements mêmes du système. Certains répondants expriment cette opinion sans équivoque en mentionnant tout simplement que le système est « trop capitaliste », alors que d'autres, plus nuancés, parleront de l'importance de l'accessibilité ou de la gratuité scolaire ou encore de la difficulté de la classe moyenne à se maintenir à un niveau de vie acceptable en raison du coût élevé de la vie. Malgré la disparité observée à propos de la manière dont devrait se matérialiser l'intervention sociale et politique en matière de lutte à la pauvreté, la majorité des répondants semble néanmoins accorder une place importante à la volonté de l'acteur dans le cheminement menant à des conditions de vie acceptables. Cette orientation plutôt généralisée se traduit bien par cet adage cité par un répondant, « aide-toi et le ciel t'aidera ».

Au cinquième chapitre, nous compléterons l'analyse de ces concepts et de ces dimensions en enrichissant les résultats obtenus lors de la préenquête avec les discours recueillis lors des entrevues en profondeur. Nous observons que certains résultats préliminaires sont nuancés ou contredits, mais que la plupart se voient confirmés et enrichis.

### 3.2 Résultats du prétest

---

Afin de nous assurer de la pertinence des questions de la grille d'entretien et de la cohérence de cette dernière, nous avons effectué deux prétests en décembre. À la suite des deux entrevues réalisées, nous avons demandé aux participants de nous faire part de leurs impressions et de leurs commentaires sur le déroulement de l'entrevue et sur les différentes dimensions abordées.

Puisque notre grille d'entretien touche de nombreuses dimensions, nous voulions nous assurer qu'elle ne mènerait pas à des entrevues trop longues ou laborieuses. La première remarque que nous pouvons faire est que notre grille est plus accessible que nous le pensions et que sa rigueur paie en volubilité. Dans l'ensemble, les questions se sont bien enchaînées, se complétaient bien entre elles et les répondants ont déclaré ne pas avoir ressenti d'enchaînement abrupt ou incohérent. D'eux-mêmes, les répondants tendaient à faire des liens entre leurs réponses en surajoutant, précisant ou en s'y référant lors des questions suivantes.

Néanmoins, quelques détails méritent qu'on leur prête attention. Premièrement, certaines dimensions abordées, comme les questions d'ordre politique et moral (Q.12 à Q.16)<sup>2</sup>, sont d'une certaine complexité théorique. Le prétest nous a permis de constater qu'il était important de vulgariser le contenu de ces dimensions et d'encourager l'expression du répondant en le relançant à l'aide d'explications ou d'exemples. De plus, on note que la formule précise des questions Q.12, Q.13 et Q.16 est importante afin de réduire la confusion qu'elles pourraient causer.

Certaines questions, comme celles traitant des régimes d'assistance financière (Q.11), de la tenue d'impôts sur le revenu ou encore des services publics québécois (Q.14), peuvent poser problème lors de l'entrevue si le répondant ne dispose pas de suffisamment d'information à ces sujets. Afin d'éviter ces difficultés, nous avons prévu la possibilité de fournir l'information nécessaire aux répondants sans toutefois entrer inutilement dans les

---

<sup>2</sup>Voir Annexe 4.

détails superflus. Par exemple, nous avons expliqué la distinction entre le système d'aide sociale et de solidarité sociale lorsque nécessaire. Le prétest nous aura bien entendu permis aussi de corriger les détails et de cibler la redondance de certaines questions. Le thème de la responsabilité de la situation de pauvreté était notamment abordé trois fois de différentes manières, ce qui a été corrigé.

La durée des prétests est raisonnable et correspond à nos attentes. En effet, la première entrevue a duré cinquante-quatre minutes alors que la seconde a duré une heure et sept minutes. Néanmoins, il importe de prendre garde aux questions qui abordent des sphères personnelles de la vie du répondant (Q.7, Q.8, Q.9), car celles-ci pourraient mener à des digressions qui allongeraient inutilement l'entrevue. Sans toutefois restreindre l'expression du répondant, nous sommes restés fidèles à la grille d'entretien. De plus, puisque les questions Q.7 à Q.9 abordent des aspects plus personnels de la vie des répondants, il sera important d'alléger la charge émotionnelle de ces questions en les introduisant de manière adéquate.

## Quatrième chapitre : les entrevues individuelles

### 4. Présentation des répondants et description des entrevues

---

#### L'entrevue avec Albert

L'entrevue avec Albert a eu lieu à son domicile et a duré 54 minutes. Jeune homme d'une vingtaine d'années originaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Albert poursuit actuellement des études universitaires dans le domaine de l'administration. Il travaille également à temps partiel dans un restaurant où il est responsable du service à la clientèle. Albert est locataire d'un appartement dans le quartier Montcalm depuis plus de deux ans. Interrogé sur ses revenus annuels totaux avant impôts, Albert déclare un revenu se chiffrant entre 10 000 \$ et 19 999 \$.

Lorsqu'on lui demande quels sont les premiers mots ou images qui lui viennent spontanément à l'esprit lorsqu'il est question de pauvreté, Albert évoque en premier lieu la « paresse », puis parle ensuite d'« un petit peu de malchance » puis de « mauvais choix ». Pour Albert, les mauvais choix réfèrent surtout à la sphère entrepreneuriale, il s'agit selon lui de mauvaises décisions stratégiques, ou trop risquées, qui peuvent mener l'entrepreneur téméraire à la pauvreté. Le parcours scolaire en administration d'Albert semble teinter d'autres de ses propos, par exemple lorsqu'il affirme que seul un échec en affaires pourrait le mener à vivre lui-même une situation de pauvreté. Bien qu'Albert évoque spontanément le mot paresse en premier, il lui attribue seulement le troisième rang lorsqu'on lui demande de hiérarchiser les termes évoqués en ordre d'importance. La malchance se retrouve en tête de l'ordre de priorité suivie par les mauvais choix et la famille. Albert estime donc, après réflexion, que la malchance est un facteur plus déterminant pour une situation de pauvreté que les mauvais choix et la paresse. L'entrevue avec Albert, comme plusieurs autres, est traversée d'un bout à l'autre par cette dualité entre paresse et malchance, entre responsabilisation ou victimisation. Lorsqu'on lui demande quels facteurs peuvent mener un individu à une situation de

pauvreté, Albert évoque à nouveau la paresse en premier lieu suivie par les mauvais choix et la malchance. De même, lorsque nous demandons à Albert s'il considère les personnes pauvres comme étant responsables de leur situation, il affirme qu'il s'agit d'un côté de malchance et de l'autre, de paresse, sans toutefois être capable de dire lequel des deux termes caractérise le mieux la pauvreté.

Pour Albert, il existe différents « niveaux de pauvreté ». Le premier type de pauvreté évoqué par Albert est le niveau « maximal », c'est-à-dire « quand tu n'as même pas de maison, quand tu es dans la rue ». Si l'itinérance représente pour Albert le degré le plus intense de pauvreté, il existe néanmoins une pauvreté plus discrète et familiale, « des pauvres qui sont au moins capables d'élever une famille quand même, pas dans des grosses conditions, mais dans la pauvreté... dans une pauvreté correcte. »

De façon générale, Albert se dit favorable à la prise en charge des personnes en situation de pauvreté par l'État et par des organismes communautaires subventionnés à même les fonds publics. Cependant, il déplore que les citoyens ne soient pas suffisamment informés de la manière dont les finances publiques sont administrées et distribuées. De même, Albert se dit en faveur des initiatives citoyennes comme celles du *Collectif*, mais croit que la population n'est pas convenablement informée de ces projets, de leurs réussites ou de leurs impacts concrets. Néanmoins, Albert ne consacrerait pas personnellement d'énergie dans ce genre de mouvement, préférant s'investir dans d'autres causes qui rejoignent davantage ses valeurs, comme les maladies héréditaires, par exemple.

L'entrevue avec Albert se conclut sur l'idée que l'assistance aux personnes démunies est certes une chose nécessaire et utile, mais que « peut-être que le maximum des recours qu'on peut leur donner est présent puis que, rendu là, il faut que [les personnes en situation de pauvreté] fassent... il faut que le monde fasse un bout de chemin. Il faut qu'ils reconnaissent leurs problèmes, puis après ça les services sont là pour les aider.

## **L'entrevue avec Benjamin**

Nous avons rencontré Benjamin à son lieu de travail pour un entretien qui a duré une heure et vingt-huit minutes. Il s'agit de la plus longue entrevue de notre corpus. Benjamin possède un diplôme universitaire de deuxième cycle et travaille comme ingénieur à la fonction publique. Âgé de la cinquantaine avancée, Benjamin déclare un revenu total avant impôts entre 80 000 \$ et 89 999 \$. Originaire de Rimouski, il réside à Québec depuis plus de 5 ans.

Bien que Benjamin évoque spontanément le terme « itinérant dans la rue » lorsque nous lui demandons les premiers termes qui lui viennent en tête au sujet de la pauvreté, sa conception et ses représentations de la pauvreté s'élargissent rapidement. Au fil de l'entrevue, il inclut dans sa définition de la pauvreté des situations aussi diverses que l'itinérance, les familles à très faible revenu ainsi que la strate inférieure de la classe moyenne.

Selon Benjamin, la plupart des préjugés qui sont véhiculés au sujet des personnes vivant en situation de pauvreté sont désuets, erronés et ne devraient plus faire partie du discours des individus et des médias. Pour sa part, il affirme que la pauvreté peut survenir à la suite de différentes circonstances, comme une perte d'emploi ou un divorce. Benjamin croit aussi que le fait d'avoir un faible niveau de scolarité peut rendre les individus plus susceptibles de vivre une situation de pauvreté. Il évoque également certaines causes structurelles qui sont peu présentes au sein de notre corpus comme les fluctuations des marchés boursiers et de l'emploi, la mondialisation de la production et l'exode de certains secteurs d'activités vers d'autres régions où la main-d'œuvre est moins rémunérée. Selon Benjamin, les compagnies privées devraient avoir de plus grandes responsabilités envers leurs employés dans le cas d'une fermeture ou d'un déménagement. Benjamin juge donc que l'individu n'est généralement pas responsable de sa situation de pauvreté et affirme au contraire que c'est surtout « de la faute du système ».

De façon générale, Benjamin est très favorable à l'interventionnisme étatique. Tout au long de l'entrevue, il met beaucoup d'accent sur l'importance d'accompagner les

individus dans leur processus de réinsertion sociale. Benjamin mise sur la réintégration au marché du travail des personnes disqualifiées et pour ce faire, il prône la mise en place par l'État de programmes de recherche d'emploi et d'accompagnement. Il dit croire en la bonne volonté des personnes assistées, mais soutient toutefois qu'elles ne peuvent faire ce cheminement seules et qu'il revient à la collectivité de leur fournir les ressources nécessaires à ce processus.

Benjamin croit aux luttes sociales et à l'importance de la mobilisation citoyenne comme celle soutenue par *Le Collectif*. Pour lui, le pire scénario est celui d'une société individualiste où chacun ne pense qu'à ses propres intérêts et ne se soucie pas du bien-être collectif. Cependant, il croit que la population n'est pas suffisamment informée quant aux réussites et aux impacts de ces mouvements sociaux. Il prône l'existence d'organismes impartiaux qui seraient voués à informer les citoyens sur ce qu'il se passe réellement. Il juge que les médias ne sont pas une source d'information suffisante puisqu'ils ne traitent pas assez des problèmes sociaux comme la pauvreté. Tout au long de l'entrevue, Benjamin insiste fortement sur le fait qu'il manque, selon lui, d'informations rigoureuses et objectivement présentées qui seraient accessibles au « citoyen ordinaire ».

### **L'entrevue avec Carl**

Carl est un homme d'une cinquantaine d'années originaire de Finistère, en France. Il est résident de la ville de Québec depuis plus de 15 ans où il est propriétaire et directeur d'une usine. Carl déclare avoir complété un diplôme universitaire de premier cycle. Il s'agit du répondant le mieux nanti de notre corpus puisqu'il déclare des revenus annuels avant impôts de 90 000 \$ et plus. L'entretien a duré près d'une heure et vingt-cinq minutes.

Disons d'emblée que Carl est, avec Benjamin, le répondant qui montre le plus d'intérêt pour l'actualité et la politique. Contrairement à la plupart des répondants, les propos de Carl à l'égard de la pauvreté et des inégalités sociales semblent avoir été *a priori* discutés

et réfléchis. Il adopte un point de vue plutôt énergique présentant plusieurs similitudes avec le discours socialiste, voire marxiste.

Dès le début de l'entretien, Carl nous explique une distinction qu'il juge fondamentale : celle qui existe entre la pauvreté humaine et la pauvreté économique. Si cette dernière réfère à la « vraie pauvreté » telle qu'entendue par le sens commun, la pauvreté humaine renvoie, quant à elle, à des manquements moraux, nous explique Carl. Pour lui, c'est la pauvreté humaine des mieux nantis qui, en pillant les ressources naturelles et humaines des nations, engendre la « vraie » pauvreté. Carl insiste beaucoup sur ce qu'il considère être le pillage effectué par les grandes compagnies et les banques. La crise économique de 2008 ainsi que les lectures qu'il a faites à ce sujet semblent avoir influencé les représentations que Carl se fait de la pauvreté et la compréhension qu'il a de ce phénomène. Il est le seul de notre corpus à discuter explicitement de la crise économique de 2008.

Carl dénonce les préjugés qui sont véhiculés au sujet des personnes touchées par la pauvreté et les considère comme n'étant pas tout à fait vrais. Il affirme que la pauvreté n'affecte pas seulement les itinérants et les bénéficiaires de l'aide sociale, mais également les travailleurs à faible revenu. Pour Carl, la pauvreté c'est donc le souci permanent « d'arriver à la fin du mois ». Il considère la pauvreté comme quelque chose de circonstanciel dont tout un chacun est susceptible d'être affecté un jour ou un autre. En ce sens, il évoque les conjonctures économiques, la perte d'un emploi et la maladie comme étant des facteurs pouvant mener un individu à vivre de la pauvreté. Il considère malgré tout que certaines personnes sont plus sujettes que d'autres à vivre une telle situation au cours de leur vie, notamment les personnes issues d'un milieu défavorisé ou encore celles aux prises avec des limitations physiques ou cognitives.

Carl se montre favorable à toutes les formes d'assistance étatique et communautaire orientées envers les plus défavorisés. Carl estime le montant mensuel des prestations de l'aide sociale à 1 000 \$ et prône une augmentation substantielle de ce montant qu'il juge insuffisant. Il propose également de financer cette mesure en prélevant 10% des profits annuels des banques. Pour lui, il est inacceptable de prétendre que les bénéficiaires de ces

montants sont des « profiteurs du système » et argue plutôt que les vrais « profiteurs », « on sait où ils sont et ils s'en mettent plein les poches ». Carl croit en la volonté et en la capacité des personnes vivant une situation de pauvreté d'améliorer leurs conditions, mais considère que ces individus doivent avoir accès à des ressources afin d'y parvenir. Seule la collectivité est apte à épauler ces personnes dans ce cheminement. Néanmoins, si Carl croit en la pertinence de l'assistance portée aux plus démunis et de la lutte contre la pauvreté, il ne croit pas qu'il soit possible de l'enrayer complètement. Selon lui, cela s'explique par la logique même du système économique qui est régi par l'exploitation et la subordination. « Le cœur économique ne permet pas d'aller chercher l'équilibre », nous dit-il.

### **L'entrevue avec Denise**

Âgée approximativement entre 55 et 65 ans, Denise réside dans un logement situé dans le quartier Montcalm depuis plus de 25 ans. Nous sommes allés la rencontrer à son domicile pour un entretien d'une heure. Denise est originaire de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et est titulaire d'un diplôme de formation professionnelle (D.E.P). Elle travaille actuellement dans le domaine des soins infirmiers. Denise habite seule et déclare des revenus annuels totaux avant impôts se situant entre 40 000 \$ et 49 999 \$.

Dès le commencement de l'entrevue, Denise insiste sur une dichotomie qui semble commune aux représentations de la pauvreté de l'ensemble de notre corpus. Il existerait, selon elle, deux « sortes » de pauvreté : l'une se référant à l'itinérance et une autre qui serait davantage vécue dans des conditions familiales. Pour Denise, la pauvreté de la rue est associée à des termes comme « démunis », « délaissés », « abandon » ou encore aux problèmes de santé mentale. La pauvreté familiale semble être caractérisée différemment, faisant appel à d'autres concepts tels que le manque de ressource et le manque de scolarisation.

De façon générale, Denise conçoit la pauvreté en termes absolus. De fait, lorsqu'on lui demande quels besoins doivent être négligés pour qu'un individu soit considéré comme étant en situation de pauvreté, elle nomme l'alimentation, l'habillement et le logement.

De plus, à maintes reprises au cours de l'entrevue, Denise insiste pour faire valoir que, bien qu'il existe effectivement des personnes en situation de pauvreté au Québec, « nos pauvres sont riches si l'on compare avec d'autres pays. »

Pour Denise, le facteur qui semble le mieux expliquer la pauvreté est celui de la reproduction culturelle et générationnelle de la pauvreté. « Au départ, si tu es éduqué dans un milieu où tu es moins ouvert sur toute sorte de choses... bien, tu vas être moins porté à rêver peut-être... », dit-elle. Denise cible également les déboires financiers, la maladie et l'âge comme étant d'autres facteurs pouvant mener à la pauvreté. Elle croit également que « les gens qui sont un peu moins bien nantis au niveau de l'intelligence » sont également plus vulnérables. À l'inverse, elle affirme que les personnes qui, comme elle, ont certaines ressources internes comme la combativité sont moins sujettes à connaître une situation de pauvreté. Denise soutient que les personnes touchées par la pauvreté ne sont pas majoritairement responsables de leur situation. Elle réfute l'opinion populaire selon laquelle les gens « veulent être pauvres » et croit qu'il s'agit plutôt d'une situation circonstancielle.

Denise affirme l'existence d'une « mentalité de pauvres ». Selon elle, cette mentalité ferait en sorte que les personnes plus démunies auraient un comportement différent de celui des mieux nantis. Elle précise son point de vue en prenant l'exemple d'une dame bénéficiaire de l'aide sociale qu'elle a jadis connue et qui, selon elle, était moins fière, avait moins d'envergure, d'objectifs de vie, d'ambition et qui ne partageait pas les mêmes intérêts qu'elle-même. Bien qu'elle affirme ne pas avoir de jugement péjoratif à l'égard des pauvres, ces traits caractéristiques l'ont tout de même empêché de développer une relation d'amitié avec cette dame, nous dit-elle.

Denise se dit tout à fait favorable aux mesures d'aide gouvernementale destinées aux personnes vivant en situation de pauvreté, comme l'aide sociale par exemple. Par la suite, elle nuance son accord à l'égard de ces régimes. Selon elle, certains bénéficiaires de ce régime en ont réellement besoin alors que d'autres, non, « mais je ne dirais pas [que c'est] moitié-moitié parce que je me ferais cogner sur les doigts », précise-t-elle. Denise considère que les ressources destinées aux plus démunis sont sans doute insuffisantes,

mais considère tout de même que c'est « assez » puisque le gouvernement n'est pas en mesure de « tout régler ».

Si Denise affirme que les médias traitent très peu du contexte québécois de la pauvreté, elle juge cependant que les médias véhiculent beaucoup trop d'information au sujet de la pauvreté dans le Tiers-Monde. Selon elle, ce surplus d'information est inutile puisque le Canada et ses citoyens sont limités dans l'aide qu'ils peuvent fournir en la matière.

Denise déclare également être en faveur des initiatives de revendication citoyenne comme celle portée par *Le Collectif pour un Québec sans pauvreté*. Elle juge cependant que les revendications ont leur limite et qu'il est impossible pour le gouvernement de tout solutionner. De plus, elle juge qu'il est utopique d'espérer enrayer la pauvreté au Québec, notamment en raison des inégalités qui existent entre les individus comme la maladie, les différents milieux d'où ils proviennent et les différents niveaux d'éducation atteints.

### **L'entrevue avec Élie-Anne**

Originaire de la ville de Québec, Élie-Anne réside actuellement dans le quartier Duberger-Les Saules. Âgée de près de 25 ans, elle est titulaire d'un diplôme d'études secondaires. Elle travaille à temps plein dans le domaine du divertissement public à titre d'animatrice. De plus, elle nous confie vouloir entamer prochainement une formation professionnelle en gestion de carrière artistique. Nous avons réalisé une entrevue avec elle à l'Université Laval qui a duré près d'une heure. Élie-Anne nous déclare des revenus annuels totaux avant impôts se situant entre 20 000 \$ et 29 999 \$.

Le premier fait notable de l'entretien réalisé en compagnie d'Élie-Anne est la prédominance que prend la condition itinérante au sein de ses représentations comparativement aux autres répondants. En effet, pendant les cinq premières minutes de l'entrevue, Élie-Anne discute exclusivement de la situation des itinérants et des *punks* qu'elle croise parfois dans le Vieux-Québec ou en Basse-Ville. Ce n'est qu'après une relance de l'interviewer à ce sujet qu'Élie-Anne élargira sa conception de la pauvreté et précisera que « C'est sûr qu'on parle de... moi, je pensais à la pauvreté, le *pire pire*. Je

sais qu'il y a des gens qui sont plus en classe... juste en dessous de la classe moyenne, qui eux vont peut-être juste vivre en famille quand même puis se débrouiller quand même. »

Au cours de l'entrevue, Élie-Anne définira finalement la pauvreté comme étant une insuffisance en général causée par une incapacité à « s'autosuffire », c'est-à-dire à satisfaire soi-même ses besoins sans avoir recours à une aide quelconque. Elle évoque ainsi de multiples facteurs fragilisants tels qu'une ruine financière personnelle, un divorce et la perte d'un proche. Ce qui est plus singulier de l'entrevue d'Élie-Anne c'est son insistance à propos de la capacité à s'organiser, à s'encadrer et à se faire un budget comme facteurs de protection contre la pauvreté. Elle met également l'emphase sur la résilience, affirmant que « ça prend une force d'esprit, des fois, pour passer au travers ». Élie-Anne considère que les personnes vivant en situation de pauvreté ne sont pas nécessairement responsables de leur situation puisqu'elles sont soit atteintes de déficience intellectuelle ou motrice, soit socialement mésadaptées ou elles-mêmes issues de familles inaptes à leur fournir les ressources et les moyens nécessaires pour « s'en sortir ». Néanmoins, elle insiste à maintes reprises sur l'importance d'être capable de se prendre en charge et de faire les efforts individuels nécessaires afin d'éviter ou de surmonter les problèmes financiers.

Élie-Anne juge nécessaire d'avoir accès à des régimes d'assistance financière administrés par le gouvernement, notamment dans des circonstances de perte d'emploi, de blessure au travail ou encore pour les familles avec de jeunes enfants. Toutefois, elle juge plutôt sévèrement les bénéficiaires malhonnêtes de ces services qui, selon elle, « profitent du système ». Elle déplore ces comportements et affirme que ces individus ternissent l'image des individus qui ont réellement besoin de cette aide financière, alimentent les préjugés à leur égard et ponctionnent l'accessibilité.

Elle-même salariée en vertu du salaire minimum, Élie-Anne considère que c'est une « question de valeur » que de choisir d'être bénéficiaire de l'aide sociale lorsqu'on est apte au travail. De fait, elle semble accorder une grande importance au sentiment d'utilité et à la gratification qu'apporte le travail salarié. Elle souligne avoir déjà entendu dire

qu'il était plus financièrement avantageux d'être assisté que d'être rémunéré au salaire minimum. Bien qu'elle doute de la véracité de ce propos, elle déplore cette affirmation et martèle qu'elle serait incapable d'être à ce point malhonnête. Elle souligne également combien il doit être difficile pour l'orgueil et pour l'estime de se dire bénéficiaire de l'aide sociale. Bien qu'Élie-Anne considère le salaire minimum insuffisant pour « être à l'aise dans la vie de tous les jours » et faire face aux imprévus, elle ne considère toutefois pas les travailleurs qui touchent le salaire minimum comme étant en situation de pauvreté. Elle assume néanmoins qu'avec un tel revenu, il faut se priver, « plus que quelqu'un qui a un salaire plus élevé, c'est certain ».

Élie-Anne croit qu'il est possible de diminuer la pauvreté, mais elle doute qu'il soit envisageable de tendre vers un « Québec sans pauvreté ». Selon elle, cette réalité s'explique par le fait que certains individus sont soit socialement dysfonctionnels, soit incompatibles avec le marché du travail, « autant [qu'il y a des] gens qui ne veulent pas s'aider, il y en a, des gens qui préfèrent s'asseoir sur leur *beigne* et ne rien faire. » Malgré tout, Élie-Anne dit admirer des gens qui s'impliquent envers une cause comme la lutte à la pauvreté. Elle affirme elle-même s'impliquer et manifester contre l'homophobie « parce que [sa] meilleure amie est lesbienne. »

Elie-Anne conclut l'entretien en réitérant son accord avec les programmes d'aide ainsi que son appui aux initiatives de lutte tournées vers la question de la pauvreté. Elle insiste également sur l'importance de ne pas entretenir d'opinion préconçue à propos des moins bien nantis. Selon elle, l'essentiel est de comprendre comment une personne en est arrivée à vivre une situation de pauvreté et de savoir si elle est réellement motivée à fournir les efforts pour s'en sortir. « Là, je serais prête à lui tendre la main », nous dit Élie-Anne. Selon cette répondante, toute personne qui n'est pas atteinte de contraintes sévères possède la capacité d'améliorer ses conditions socioéconomiques, pour peu qu'elle le désire réellement : « Si la personne a toutes ses capacités, je ne vois pas pourquoi elle ne pourrait pas y arriver si elle le veut vraiment. »

## L'entrevue avec Francine

Dans la mi-cinquantaine, Francine réside à Cap-Rouge depuis plus de 15 ans. Elle est titulaire d'un diplôme universitaire de deuxième cycle. Francine travaille actuellement dans la fonction publique à titre de professionnelle et déclare des revenus annuels totaux avant impôts allant de 80 000 \$ à 89 999 \$. Nous jugeons nécessaire d'informer le lecteur que nous avons appris seulement en cours d'entrevue que Francine avait œuvré à la mise en place du *Fonds de lutte à la pauvreté* dans le cadre de ses fonctions. L'entrevue réalisée avec cette répondante a duré 42 minutes.

Dès le début de la discussion, Francine nous demande d'explicitier ce que nous entendons par « pauvreté » dans le cadre de notre enquête. Lorsque nous lui expliquons que nous nous intéressions précisément à ses propres définitions et perceptions de la pauvreté, elle se fixe alors des balises claires afin de guider son discours. Sa définition est sans équivoque et elle n'en dérogera pas tout au long de l'entretien : est pauvre la personne qui n'a pas d'emploi et qui dépend conséquemment de l'État pour survivre. Au Québec, les personnes vivant en situation de pauvreté sont donc celles qui sont bénéficiaires des régimes d'aide et de solidarité sociales. Contrairement à tous les autres répondants, Francine ne discute pas spontanément de la situation des personnes itinérantes.

Dès le commencement de la rencontre, Francine insiste sur une notion qu'elle juge fondamentale et qui imprégnera l'ensemble de son discours. Pour elle, la pauvreté est un cercle vicieux dont sont victimes les personnes elles-mêmes issues des franges dites inférieures de la société. Ces personnes reproduisent la situation de pauvreté, qu'elles ont connue durant leur enfance, dans leur propre vie d'adulte puisqu'elles n'ont pas eu d'autre influence ou connu d'autre mode de vie, nous dit Francine. Bien que cette thèse de la reproduction culturelle soit présente chez l'ensemble de nos répondants, elle apparaît chez cette répondante comme étant beaucoup plus centrale et développée. Francine cible également le manque de scolarisation comme facteur fragilisant.

En ce sens, Francine accorde peu de responsabilités individuelles aux personnes en situation de pauvreté quant à leur condition. Selon elle, l'amélioration des conditions de

vie des personnes vivant en situation de pauvreté tient davantage d'une responsabilité sociale. Pour ce faire,

Le système social devrait faire en sorte de retirer les enfants ou qu'ils soient moins longtemps avec leurs parents [afin de] leur permettre de faire autre chose, comme à l'école. Ne pas les retourner chez eux après l'école à 3h15, mais les garder jusqu'à 6h-7h pour leur faire faire des activités saines, comme le sport, les arts [...] en tout cas, permettre aux enfants d'être dans un milieu autre. – Francine, extrait d'entrevue

Si Francine croit qu'il est possible pour les enfants issus de familles moins fortunées de ne pas reproduire le modèle parental, elle affirme néanmoins que « c'est très difficile, parce que c'est ce que tu as appris. » Elle soutient toutefois qu'il ne faut pas attendre que les personnes socialement disqualifiées aient atteint l'âge adulte avant de leur fournir des ressources destinées à les aider, « vaut mieux de la prévention plutôt que de la correction ».

Si Francine semble accorder une place presque exclusive à la reproduction culturelle dans sa perception de la pauvreté, elle déclare toutefois que tout un chacun est susceptible de vivre une situation de pauvreté. L'apparition soudaine d'un grave problème de santé mentale est alors évoquée. Lorsqu'on demande à Francine si elle croit qu'il est possible qu'elle vive elle-même une situation de précarité à un moment ou un autre de sa vie, elle déclare que ses assurances et ses actifs financiers lui assurent la sécurité économique.

Francine se montre en faveur des régimes d'assistance financière destinés aux moins bien nantis. Selon elle, l'aide sociale est une « police d'assurance pour nous ». Elle affirme que le fait de fournir collectivement aux personnes en situation de pauvreté un minimum de confort permet de préserver l'ensemble de la population contre la violence qu'occasionnerait une classe sociale laissée à elle-même sans aucune ressource. Elle considère donc qu'en « partageant cette assiette » avec les bénéficiaires de l'aide sociale, les Québécois s'assurent d'une société sécuritaire, sans trop de violence et de crime.

Francine affirme que ses fonctions professionnelles exigent qu'elle soit apolitique. De fait, malgré la garantie de confidentialité, elle refuse de répondre à certaines de nos questions à caractère politique. Par ailleurs, Francine est la seule répondante de notre

corpus qui affirme connaître l'existence de la *Loi 112 visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Elle nous dit même avoir travaillé sur ce dossier dans le cadre de son travail. Elle semble cependant confondre la Loi 112 avec le *Fonds de lutte contre la pauvreté* instauré en 2000. Francine se dit favorable aux luttes sociales en général et plus spécifiquement aux démarches du *Collectif*. Malgré cela, elle juge être incapable de mesurer l'utilité et la portée d'un tel mouvement par manque d'information. « Bien moi je n'ai jamais entendu parler de ça. Donc l'impact... pour moi, il n'existe pas », déplore-t-elle. Si son emploi le lui permettait, Francine soutient qu'elle serait plus encline à donner son appui aux causes auxquelles elle croit.

### **L'entrevue avec Gabriel**

Nous avons rencontré Gabriel dans un café où il nous a accordé un entretien d'une soixantaine de minutes. Né en périphérie de la ville de Montréal, Gabriel demeure dans le quartier Val-Bélair depuis plus de 13 ans avec ses parents. Âgé de 26 ans, il complète actuellement un diplôme de baccalauréat dans le domaine des relations industrielles. Gabriel travaille également à titre de journalier dans l'industrie de la construction. Il nous confie toucher des revenus annuels totaux se situant entre 20 000 \$ et 29 999 \$.

Comme c'est le cas pour beaucoup d'autres répondants, les représentations que se fait Gabriel de la pauvreté semblent d'abord très centrées autour de l'itinérance, mais évoluent et s'élargissent rapidement. Ainsi, il évoque autant des qualificatifs pointus et stigmatisés tels que « sale » et « usé » que des conditions socioéconomiques beaucoup plus englobantes telles que « mère monoparentale » et « vieux ». Pour ce répondant, la pauvreté ne réfère donc pas à un groupe social bien déterminé ayant ses propres caractéristiques, mais plutôt à « un état qui [peut] arriver à presque n'importe qui ». En plus de la condition spécifique des sans-abri, Gabriel affirme que la pauvreté peut également toucher les familles et certains travailleurs.

Pour Gabriel, le fait de vivre une situation de pauvreté peut être ou ne pas être imputable à l'individu en question, dépendamment des causes en jeu. Gabriel considère par exemple que les personnes qui feraient de mauvais choix de vie tels que l'abus de drogue, d'alcool

ou la dépendance aux jeux de hasard sont responsables de leur situation. D'un autre côté, Gabriel croit que l'on ne peut pas juger ainsi certains individus qui auraient été victimes de fraudes ou de causes systémiques telles que les fluctuations du marché boursier.

Gabriel attire également notre attention sur l'importance d'avoir une bonne discipline personnelle. Pour lui, le fait d'être indiscipliné est l'une des causes les plus importantes de la pauvreté. Il s'agit de l'aptitude à gérer son budget et ses ressources afin de ne jamais dépenser au-delà des revenus effectivement disponibles. En ce sens, Gabriel est l'un des rares participants à considérer la question du crédit et de l'endettement dans sa perception de la pauvreté. Gabriel nous confiera d'ailleurs au cours de l'entrevue, sourire aux lèvres, qu'il se considère en situation de pauvreté puisqu'il éprouve lui-même de la difficulté à se discipliner vis-à-vis de son budget.

Gabriel ne semble pas adhérer à une définition absolue de la pauvreté, c'est-à-dire qu'il ne suffit pas d'être en mesure de répondre à ses besoins primaires afin d'être protégé de la pauvreté. Il s'agit pour lui d'une « forme de pauvreté » lorsqu'un ménage n'a plus les moyens, après avoir comblé les besoins de base, d'épargner en vue de projets d'avenir, d'améliorer ses conditions à long terme ou tout simplement pour faire face aux imprévus. Il ne suffirait donc pas d'être en mesure d'entretenir sa survie physiologique pour être prémuni de la pauvreté, mais également d'avoir les ressources nécessaires à l'amélioration de ses conditions.

Comme beaucoup de répondants de notre enquête, Gabriel se montre en faveur des régimes d'assistance financière destinés aux plus démunis, et ce, malgré l'existence d'individus qui seraient malhonnêtes et mal intentionnés qui bénéficieraient de cette aide aux côtés de ceux « qui en ont réellement besoin ». Selon Gabriel, « les *crossseurs* sont minoritaires », dit-il en précisant que son affirmation se veut optimiste.

Toutefois, Gabriel soutient que l'assistance aux personnes financièrement fragilisées devrait davantage tenir d'une responsabilité communautaire qu'étatique. En effet, Gabriel juge que les communautés connaissent mieux leurs concitoyens et sont plus aptes à cibler leurs besoins que « la personne froide et morale qu'est l'État ».

Comme la totalité de notre échantillon, Gabriel juge que les médias traitent peu fréquemment des questions liées à la pauvreté et que lorsqu'ils le font, c'est davantage pour raconter l'histoire d'un individu en particulier que pour dresser un portrait de la situation générale. Gabriel se démarque toutefois en affirmant qu'il juge le contenu présenté dans les médias trop victimisant. Selon lui, le fait que les médias traitent chaque actualité en lien avec la pauvreté ou l'exclusion avec « un petit solo de violon » contribue à entretenir le tabou et la stigmatisation qui entoure cette réalité. Si les médias et l'ensemble de la population discutaient de pauvreté sans ce ton larmoyant, cela encouragerait, croit Gabriel, les personnes vivant elles-mêmes en situation de pauvreté à avoir moins honte de leur condition.

Finalement, Gabriel juge l'implication et la mobilisation citoyenne très utiles et déplore la faible participation de la population à ces activités. Malgré cela, Gabriel précise qu'il n'est pas pour autant enclin à participer à toute forme d'action citoyenne, et ce, même s'il croit en la cause en question. Pour lui, ce qui importe d'abord et avant tout, c'est la promesse de résultat. Plus précisément, Gabriel croit que les résultats concrets sont incertains lors d'événements à grand déploiement tels que les manifestations et les pétitions. De plus, il suggère que le message dont est porteur un tel mouvement peut facilement se perdre lors de grands rassemblements et miner la cause initiale. Gabriel prône donc davantage des actions concrètes et immédiates qui ont un impact direct — comme la distribution de denrées ou la collecte de dons — plutôt que les mobilisations citoyennes dont les débouchés sont hypothétiques.

### **L'entrevue avec Hugo**

Originaire de la ville de Québec, Hugo demeure dans le quartier de Charlesbourg avec ses parents depuis deux ans. Âgé de 22 ans, il suit actuellement une formation professionnelle en charpenterie et en menuiserie. Il travaille également à temps partiel à titre de commis dans un restaurant. Nous avons interviewé ce répondant dans un bistrot pendant un peu moins d'une heure. Hugo déclare des revenus annuels totaux avant impôts se chiffrant entre 10 000\$ et 19 999\$.

Pour Hugo, la pauvreté est spontanément associée avec les sans-abri puisqu'il y en a « pas mal dans les rues » ainsi qu'avec le Tiers-Monde puisqu'il y en a « beaucoup à la télévision ». D'ailleurs, ces deux formes de pauvreté sont équivalentes pour Hugo puisque pour lui, la pauvreté est absolue et se définit comme étant une incapacité à combler ses besoins essentiels. « [Quand] tu es pauvre, tu es pauvre, je veux dire... tes besoins essentiels... tu ne peux pas manger tous les jours, tu n'as pas d'eau potable, tu ne peux pas avoir tes besoins essentiels pour vivre. C'est ça être pauvre ». Hugo porte un discours plutôt sévère à l'égard de certains itinérants, qu'il considère comme responsables de leur situation et de leur choix de vie. « Si lui, il a décidé d'être là, qu'il vive avec », dit-il. Plus tard dans l'entretien, Hugo nuancera ses propos en soutenant qu'on ne peut imputer la responsabilité à toutes les personnes en situation de pauvreté. Si, au commencement de l'entretien, les représentations d'Hugo de la pauvreté sont très centrées autour de la pauvreté absolue telle que discutée dans les écrits, elles s'élargissent néanmoins rapidement pour inclure d'autres variables.

Hugo affirme que le marché du travail québécois est généralement une bonne protection contre la pauvreté. Il se contredit cependant au fil de l'entrevue en affirmant que certaines familles – surtout monoparentales ou immigrantes – recevant le salaire minimum se trouvent aussi en situation de pauvreté ou « sur la limite pas mal ». Hugo croit que plus d'aide et de ressources devraient être fournies à ces familles qui vivent dans des conditions difficiles malgré leur emploi et leur bonne volonté.

Si la thèse selon laquelle les personnes issues des milieux défavorisés ont tendance à reproduire ces mêmes conditions au cours de leur vie adulte est très répandue au sein de notre corpus, Hugo semble faire exception à la règle. Il insiste cependant sur les impacts que pourraient avoir les problèmes familiaux vécus au cours de l'enfance sur le développement psychologique et affectif des individus. Ces traumatismes laisseraient des séquelles chez les victimes et auraient pour conséquence de les rendre inaptes à conserver un emploi, de les mener vers de mauvais choix et une moins bonne hygiène de vie.

L'opinion d'Hugo au sujet des différentes formes que peut prendre l'assistance aux plus démunis est, tout comme la totalité de l'entrevue, constamment divisée par la dichotomie

voulant qu'il y ait des « bons pauvres » et des « mauvais pauvres ». Ainsi, Hugo se dit outré par les bénéficiaires de l'aide sociale qui sont aptes au travail et serait favorable à la disparation de ce programme. Par ailleurs, il croit que l'on devrait fournir davantage de ressources à ceux « qui en ont vraiment besoin », c'est-à-dire les individus qui présentent des contraintes temporaires ou permanentes à l'emploi. Au sujet des organismes communautaires et caritatifs, notons qu'Hugo est l'un des seuls répondants qui n'évoque pas exclusivement des organismes qui visent à combler les besoins nutritifs et matériels de base tels que la nourriture, l'hébergement, les vêtements et les meubles. De fait, Hugo discute également d'un volet plus près des services sociaux, des suivis d'intervention et de l'aide à la recherche d'emploi.

Hugo croit que la solution à la pauvreté doit venir avant tout d'efforts individuels de la part des individus eux-mêmes touchés par cette réalité. Néanmoins, il se dit favorable à l'idée de revendications et de lutte citoyenne pour des causes comme celle de la pauvreté, et ce, même s'il doute de leur utilité et de leur capacité à apporter des changements. En effet, Hugo croit que si les luttes comme celle portée par *Le Collectif* avaient des impacts concrets, cela serait connu du grand public et discuté dans l'actualité.

### **L'entrevue avec Isabelle**

Isabelle demeure dans un appartement du quartier Limoilou où nous l'avons interviewée pendant près de cinquante minutes. Dans la vingtaine avancée, elle est titulaire d'un diplôme collégial en soins infirmiers. Isabelle travaille actuellement à titre d'infirmière et suit des cours universitaires à temps partiel dans ce domaine. Elle déclare des revenus annuels totaux avant impôts se situant entre 40 000\$ et 49 999\$.

Pour Isabelle, la pauvreté renvoie spontanément au non-emploi. Conséquemment, cette condition entraîne les problèmes financiers, la difficulté à se nourrir et à se loger. À l'instar de Francine, Isabelle n'évoque pas immédiatement la condition des sans-abri et ces derniers ne semblent pas être centraux au sein de ses représentations de la pauvreté. Isabelle perçoit surtout la pauvreté comme une réalité vécue dans la discrétion des foyers. En effet, Isabelle est l'un des seuls répondants à parler explicitement de la solitude et de

la monotonie qui peuvent caractériser la pauvreté. De ce fait, les représentations d'Isabelle se rapprochent de la pauvreté relative lorsqu'elle affirme que les personnes pauvres « [ne doivent] pas faire plein d'activités non plus ». Pour cette répondante, la pauvreté est surtout constituée d'un groupe distinct, ayant une existence objective et des caractéristiques propres. Comme d'autres répondants qui adoptent ce point de vue, Isabelle sous-entend une nette distance entre son groupe de référence et les personnes en situation de pauvreté, notamment par l'usage des pronoms « nous » et « eux » : « Disons que nous autres on l'a facile des fois, mais eux autres j'suis sûre qu'ils doivent l'avoir assez difficile ».

Pour Isabelle, « les gens ne commencent pas pauvres, tout le monde a déjà bien vécu ». Conséquemment, la pauvreté peut être causée par des événements circonstanciels tels qu'une séparation, un accident ou une dépression. Isabelle croit toutefois que certaines personnes vivent en situation de pauvreté « par choix », et parfois toute leur vie. Interrogée sur la responsabilité des personnes pauvres à l'égard de leur situation, Isabelle affirme d'abord qu'il est impossible d'imputer cette réalité à tous les individus qui la vivent. Cependant, elle se rétracte et affirme que les ressources destinées à venir en aide à ces personnes sont en nombre suffisant pour combler leurs besoins et les épauler dans leur cheminement. De ce fait, elle se dit en accord avec l'adage populaire voulant que « quand on veut, on peut ». Par ailleurs, Isabelle croit que personne n'est à l'abri de la pauvreté, elle y compris.

Les propos d'Isabelle oscillent entre les formes absolue et relative de la pauvreté. Lorsque nous lui demandons quels sont les besoins qui doivent être négligés pour qu'une personne soit considérée comme étant en situation de pauvreté, Isabelle évoque la nourriture et « être au chaud l'hiver ». Il va sans dire que ces propos s'apparentent à une pauvreté absolue. Elle ajoute cependant que le fait d'avoir une bonne santé et d'être capable de faire des économies est garant d'une bonne qualité de vie. Par conséquent, elle tend aussi à adopter une conception multidimensionnelle et relative de la pauvreté. De plus, elle affirme qu'un taux d'endettement trop élevé constitue « quasiment » un problème de pauvreté.

Comme la plupart des répondants, Isabelle se dit mitigée au sujet des différentes formes d'assistance financière dont peuvent bénéficier les personnes précarisées. Elle affirme notamment, à propos des prestataires de l'aide sociale, que « c'est sûr qu'il y en a qui en ont vraiment besoin, comme il y en a d'autres qui profitent du système ». De façon plus générale, Isabelle se montre réticente à appuyer le système de services publics québécois puisqu'elle considère les prélèvements en impôts et en taxes élevés. Malgré le coût assumé par les contribuables, elle se dit toutefois en faveur du régime de services publics et se dit défavorable à la privatisation de ces secteurs d'activité.

Tout comme la quasi-totalité des répondants de notre enquête, Isabelle ne croit pas qu'il soit possible d'enrayer la pauvreté. Cependant, elle se dit favorable aux initiatives citoyennes et aux organismes de mobilisation et de sensibilisation. Elle considère que de telles activités permettent aux citoyens de s'exprimer sur la place publique. Malgré cet appui, Isabelle estime que de tels mouvements « ne changent pas grand-chose » et que « ça n'a pas évolué ces derniers temps ». Par ailleurs, cette répondante nous confie que bien qu'elle soit sensible à la cause de la pauvreté, elle préférerait s'investir dans une cause relative à la santé.

À l'instar de nombreux répondants, Isabelle conclut l'entretien en déplorant le peu d'informations qui sont accessibles aux citoyens au sujet de la pauvreté. Selon elle, si les différents médias discutaient davantage de cette réalité, cela contribuerait à lever le voile sur nombre de tabous et de préjugés. Diffuser largement les statistiques au sujet de la pauvreté permettrait, croit Isabelle, de sensibiliser la population au fait que nul n'est à l'abri de cette réalité.

### **L'entrevue avec Jeanne**

Originaire de Montréal, Jeanne est dans la mi-vingtaine et réside dans le quartier Les Saules depuis seulement trois mois. Jeanne est titulaire d'un diplôme collégial et travaille actuellement à titre d'opticienne d'ordonnances. L'entretien avec cette répondante, d'une durée de 40 minutes, fut l'un des plus courts et eut lieu dans un café. Jeanne estime que ses revenus annuels totaux avant impôts se chiffrent entre 50 000\$ et 59 999\$.

Pour Jeanne, comme pour la plupart des répondants, la pauvreté renvoie spontanément et immédiatement à la condition des « gens qui sont dans la rue ». De plus, Jeanne ainsi que la majorité des répondants associent l'itinérance avec la maison Lauberivière et le secteur de la Basse-Ville. Ces termes sont intrinsèquement liés à la condition itinérante au sein des discours, si bien que l'évocation de l'un de ces termes sera suivie, dans la plupart des cas, par les autres termes. Pour Jeanne, la pauvreté est également synonyme d'un manque de ressources, comme la nourriture et les vêtements. Si ces derniers termes réfèrent surtout à la pauvreté absolue, Jeanne étend ses perceptions en affirmant que l'inaccessibilité à l'éducation est également un manque de ressources qui définit la pauvreté.

Pour Jeanne, la pauvreté peut prendre de nombreuses formes et se traduire par des conditions de vie fort diversifiées. En ce sens, Jeanne ne semble pas concevoir les personnes en situation de pauvreté comme faisant partie d'une classe aux caractéristiques culturelles et idéologiques propres. Tout d'abord, Jeanne affirme qu'un individu occupant un emploi peu rémunéré peut également être considéré comme pauvre. Jeanne tout comme la plupart des répondants qui évoquent cela font un rapprochement direct entre la condition des *workingpoors* et le fait d'avoir des enfants à charge. Par ailleurs, cette répondante affirme que la pauvreté peut être causée par des causes aussi variées qu'une perte d'emploi, une séparation, un feu, un accident de travail ou une maladie. Étant donné la nature imprévisible et non imputable de ces causes, Jeanne croit que la plupart des gens sont susceptibles d'être touchés par la pauvreté. Toutefois, elle croit que le milieu et l'entourage peuvent influencer le cheminement des individus. En ce sens, les enfants issus des milieux plus près de la délinquance ou de la drogue pourraient être plus portés à adopter ces comportements et par le fait même être plus vulnérables à la pauvreté. Bien que Jeanne affirme que la pauvreté est une réalité qui peut affecter tout un chacun, elle se considère toutefois à l'abri de cette situation. Elle juge être prémunie de la précarité économique à cause du soutien que lui apporte sa famille et son entourage.

Au sujet des programmes d'aide et de solidarité sociales, Jeanne « pense que ça en prend, mais il y a toujours des exagérations ». Cette opinion ambivalente, partagée par la

presque totalité des participants à notre enquête, sous-entend que certaines personnes ont réellement besoin d'assistance financière alors que d'autres utilisent ces services de mauvaise foi. Jeanne affirme que « si tu es apte à travailler, je ne pense pas que tu devrais [y avoir accès], ou au moins pour une période déterminée, puis ensuite tu peux retourner au travail ». Cette répondante tire cette réflexion de certaines expériences qu'elle a vécues à son travail. Elle se désole de côtoyer des individus d'une vingtaine d'années, aptes au travail et prestataires de l'aide sociale dans le cadre de ses fonctions. Néanmoins, elle se dit favorable à ce que l'État paie en partie les services d'optométrie dont ont besoin ces bénéficiaires. Elle précise également que ce ne sont pas tous les bénéficiaires de l'aide sociale qui sont « paresseux » et qu'il ne faut pas généraliser.

Pour Jeanne, la solution à la pauvreté est une responsabilité autant individuelle que collective. D'abord, il faut que les personnes précarisées « veuillent » améliorer leurs conditions de vie, nous dit Jeanne. Ensuite, une gamme de ressources doit être offerte aux individus réellement désireux de réintégrer la vie sociale. En ce sens, Jeanne se dit très favorable aux organismes communautaires destinés à fournir de l'assistance aux personnes dans le besoin. En outre, elle dit préférer faire des dons à ce genre d'organismes plutôt que de donner de la monnaie directement aux itinérants. Comme la grande majorité des répondants, Jeanne est méfiante à l'égard des dons faits aux itinérants. Elle croit que ces derniers risquent de s'acheter de l'alcool ou de la drogue plutôt que de la nourriture. Jeanne souligne l'importance du financement public de ces organismes et croit que les fonds seraient insuffisants s'ils dépendaient exclusivement de la charité et de dons.

Finalement, Jeanne cautionne le projet du *Collectif pour un Québec sans pauvreté*. Elle affirme qu'il s'agit d'un idéal de société intéressant et réalisable, mais que « ça va être difficile. Ça va être long et ça va être difficile ». De même, elle appuie également les autres initiatives de mobilisation citoyenne ainsi que les luttes sociales. Elle croit que ces mouvements sociaux ont un pouvoir réel de changement, même si cela nécessite beaucoup de temps et d'énergie.

Suite à cette synthèse descriptive des propos des répondants, le prochain et dernier chapitre présentera l'analyse des résultats.

## Cinquième chapitre : analyse et interprétation des résultats

### 5.1 L'évocation hiérarchisée

---

La toute première question soumise aux répondants lors des entrevues dirigées fut directement inspirée d'une méthode propre à l'analyse de données des représentations sociales. Proposée par Abric (2003), cette technique se nomme l'évocation hiérarchisée et permet de cibler le noyau central des représentations sociales ainsi que ses éléments périphériques. Cette méthode consiste à demander aux répondants de dresser une liste écrite des trois à cinq premiers mots, images ou expressions qui leur viennent spontanément à l'esprit lorsqu'il est question de pauvreté. Ensuite, l'interviewer invite les répondants à hiérarchiser les termes inscrits en fonction de l'importance qu'ils accordent à chacun des termes. Le chiffre « 1 » sera donc assigné à l'élément qui caractérise le mieux la pauvreté aux yeux du répondant, par exemple.

Au final, nous disposons de trois variables pour analyser les éléments recueillis. Bien entendu, nous nous servirons, dans un premier temps, de la fréquence d'évocation des éléments. Nous pouvons également tenir compte du rang moyen d'apparition des éléments, c'est-à-dire la position moyenne qu'occupe un élément au sein des listes d'évocation. De plus, nous pouvons comparer le rang moyen d'évocation avec l'importance consciemment accordée à chacun des éléments par les répondants. Cette variable est introduite lorsque nous demandons aux répondants de hiérarchiser la liste déjà écrite selon l'importance qu'ils accordent à chacun des mots cités. La différence entre le rang moyen et l'importance accordée est simple à comprendre et peut apporter des informations fort éclairantes. Par exemple, Albert énumère le terme « paresse » en premier, mais lui assigne seulement la troisième place en importance sur un total de quatre termes. Cela peut vouloir dire que la pauvreté réfère immédiatement à la « paresse » pour Albert. Cependant, lorsqu'on lui demande de hiérarchiser consciemment

les mots évoqués, la paresse occupe une place moins importante, soit par souci de désirabilité sociale, soit par la réflexion et la relativisation des propos énoncés.

Comme le montre Blanc (2006), trois étapes simples permettent d'analyser la méthode de l'évocation hiérarchisée. Dans un premier temps, il est possible de calculer la diversité des réponses recueillies avec le rapport  $T/N$  où  $T$  représente le nombre d'éléments différents recueillis et  $N$  le nombre total de réponses récoltées. Une valeur de 1 confirmerait une diversité complète des réponses et l'inexistence d'une représentation socialement partagée de la pauvreté. La deuxième étape consiste à calculer l'entropie du corpus, c'est-à-dire le degré d'ordre ou de désordre des données recueillies. L'entropie se calcule par  $N - (T - 1)$ . Finalement, les éléments peuvent être regroupés dans un tableau afin de distinguer le noyau central de ses éléments périphériques. Pour ce faire, la fréquence d'un élément doit être croisée avec le rang moyen d'apparition de ce même terme. Il est également possible de croiser la fréquence avec l'importance consciemment accordée aux termes. Un terme fréquemment cité et possédant un rang moyen faible (c'est-à-dire qu'il apparaît en premier, par exemple) est constitutif du noyau central. Cette méthode permet aussi d'analyser plus finement les éléments périphériques, dépendamment de s'ils sont fréquents, mais évoqués tardivement, peu fréquents, mais ayant un rang moyen faible ou encore peu fréquents et tardivement évoqués.

### **5.1.2 Les résultats de l'évocation hiérarchisée**

---

L'évocation hiérarchisée a pour principal avantage de donner accès aux représentations spontanées et intimes des répondants. Le fait de soumettre aux répondants une liste de termes inducteurs arbitrairement choisis par le chercheur, par exemple, risquerait d'induire des concepts qui ne faisaient pas partie, au préalable, de la réflexion des répondants. Cette autre approche aurait donc pu non seulement fausser l'analyse du noyau et des périphéries, mais bien tout le déroulement de l'entrevue en soumettant aux

répondants des thématiques qui n'étaient pas *a priori* incluses dans leur conception de la pauvreté. L'évocation hiérarchisée permet de contrer ces risques en n'induisant aucun terme et en laissant l'entière liberté aux répondants.

Toutefois, les mêmes vertus de l'évocation hiérarchisée représentent également des limites importantes. Le fait de ne pas soumettre aux répondants une liste circonscrite de termes a pour effet de récolter un très grand nombre de mots. En effet, certains répondants évoquent spontanément des causes de la pauvreté, d'autres préfèrent se référer aux conditions de vie qu'ils associent à cette réalité. D'autres encore énumèrent des mots qui renvoient à certaines catégories d'individus plus vulnérables à la pauvreté. Enfin, la multidimensionnalité du concept de pauvreté, le faible nombre de répondants interrogés et la multitude de perspectives dont disposent les individus afin d'aborder spontanément la pauvreté rendent difficile l'analyse de l'évocation hiérarchisée.

Au total, quarante termes ont été récoltés. Après avoir regroupé les termes identiques et ceux du même champ lexical, nous obtenons vingt-quatre différents éléments. Les regroupements n'ont pas été faits arbitrairement par le chercheur, mais toujours de façon cohérente avec le contexte dans lequel le terme apparaissait et l'explication du répondant à son sujet. Par exemple, le terme « Froid » aurait pu être arbitrairement associé à « Itinérant », mais le répondant en question expliquait que pour lui, « Froid » renvoyait à « Hydro-Québec ». Conséquemment, « Froid » et « Hydro-Québec » font partie du même champ lexical. Des vingt-quatre éléments ainsi obtenus, seulement neuf sont cités plus d'une fois. Le tableau II présente les termes évoqués plus d'une fois, leur champ lexical, leur fréquence, leur rang moyen d'apparition spontanée et l'importance moyenne qui leur est consciemment accordée.

**Tableau II : Fréquence<sup>3</sup>, rang moyen d'apparition spontanée et importance moyenne consciemment accordée des neuf termes (et leur champ lexical) évoqués plus d'une fois.**

Terme évoqué et champ lexical	Fréquence	Rang moyen d'apparition spontanée	Importance moyenne consciemment accordée
<b>Itinérant</b> (saleté, Sans-abri (x2), démuné, abandon, isolement)	7	1,6	2,7
<b>Environnement</b> (Milieu, famille)	3	2,3	2,3
<b>Difficultés financières (x2)</b> (Sans argent)	3	1,6	1,7
<b>Manque de formation</b> (Sous-scolarisé)	2	2	2
<b>Santé mentale</b> (Difficulté sociale)	2	2,5	2,5
<b>Difficulté à se nourrir</b> (Manque de nourriture)	2	2,5	2,5
<b>Froid</b> (Hydro)	2	2,5	3,5
<b>Vêtement</b> (Usure)	2	1	3
<b>Choix</b> (Mauvais choix)	2	3	2,5

<sup>3</sup>Un même répondant peut avoir évoqué deux éléments d'un même champ lexical. De fait, la fréquence n'est pas le nombre de répondants différents ayant évoqué un élément mais bien le nombre total d'évocations.

Une fois les éléments d'un même champ lexical regroupés, nous pouvons calculer la diversité des éléments obtenus avec la formule déjà expliquée<sup>4</sup>. Comme nous l'avons déjà dégagé intuitivement, le résultat du calcul de diversité des réponses de 0,625 révèle que les propos recueillis sont relativement peu uniformes et que les réponses formulées par les répondants sont très éparses et diversifiées. Par conséquent, il est difficile d'affirmer l'existence d'une seule représentation sociale communément partagée au sein de notre corpus.

Le deuxième calcul est celui de l'entropie<sup>5</sup> et donne un résultat de 17. Celui-ci est plutôt éloigné de 1, ce qui révèle que l'entropie est faible. Un tel résultat signifie qu'il existe un certain ordre dans la distribution des éléments évoqués et qu'il est donc possible de croire qu'il existe une représentation sociale partagée par les répondants interrogés. Néanmoins, nous devons être en mesure de faire la lumière entre la contradiction qui existe entre la grande diversité des réponses et la faiblesse de l'entropie.

La troisième et dernière étape consiste en la classification des données en croisant la fréquence et le rang moyen d'apparition spontanée<sup>6</sup>. Ce classement nous permet de dégager le noyau central de la représentation de la pauvreté ainsi que ses éléments périphériques.

Un élément qui présente une fréquence élevée et un rang moyen d'apparition faible est central au sein de la représentation, il fait donc partie de son noyau. Les termes ayant une fréquence élevée et un rang moyen élevé ainsi que ceux étant peu fréquemment évoqués, mais présentant un rang moyen élevé font partie de la périphérie. De même, les termes qui présentent une faible fréquence et dont le rang d'apparition moyen est faible font également partie de la périphérie, mais pourraient révéler l'existence d'un sous-groupe ayant des caractéristiques distinctes et conséquemment, entretenir une représentation

---

<sup>4</sup>  $T / N = 24 / 40 = 0,625$

<sup>5</sup>  $N - (T - 1) = 40 - (24 - 1) = 17$

<sup>6</sup> Nous avons choisi de croiser la fréquence avec le rang moyen d'apparition spontanée plutôt qu'avec l'importance consciemment accordée puisque nous jugeons que cette façon de faire révèle mieux les représentations spontanées et immédiates des répondants. Cependant, il est toujours pertinent de comparer le rang moyen d'apparition avec l'importance moyenne consciemment accordée afin d'observer dans quelle mesure la position des éléments varie après une période de réflexion.

différente de la pauvreté (Blanc, 2006). Pour qu'une fréquence soit considérée élevée, le terme en question doit avoir été évoqué trois fois ou plus. Un rang faible correspond à un rang moyen se situant entre 1 et 2 inclusivement.

**Tableau III : Classement des termes évoqués selon leur fréquence d'évocation et le rang moyen d'apparition spontanée en éléments centraux et périphériques de la représentation de la pauvreté.**

	Rang moyen faible	Rang moyen élevé
Fréquence élevée	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Itinérant</li> <li>• Difficultés financières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Environnement</li> </ul>
Fréquence faible	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de formation</li> <li>• Vêtements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Santé mentale</li> <li>• Difficulté à se nourrir</li> <li>• Froid</li> <li>• Choix</li> </ul>

Le tableau III présente les éléments évoqués selon leur fréquence d'évocation et le rang moyen d'apparition spontanée. La case hachurée permet d'isoler les éléments constitutifs du noyau central. Puisque le noyau permet de comprendre la signification et l'organisation de la représentation, la condition itinérante et les difficultés financières seront tour à tour commentées.

### 5.1.3 La condition itinérante

Ces analyses permettent de constater que l'itinérance domine le noyau central de la représentation sociale des répondants interrogés. Ces résultats sont tout à fait cohérents avec les écrits scientifiques ainsi qu'avec nos hypothèses de recherche. De même, les

personnes interrogées lors de la préenquête se réfèrent également à l'image de l'itinérant lorsqu'ils sont invités à s'exprimer spontanément sur la pauvreté.

En effet, le fait que le terme « Itinérant » ainsi que son champ lexical présente une fréquence de 7 et un rang moyen d'évocation de 1,6 ne surprend guère. D'abord, nous avons fait l'hypothèse que les résidents de la ville de Québec se représenteraient surtout la pauvreté en termes absolus. Il va sans dire que les personnes itinérantes représentent le mieux ce type de pauvreté dans les pays occidentaux en général et dans la ville de Québec en particulier, c'est-à-dire qu'elles illustrent le mieux l'incapacité à se nourrir, à se loger et à se vêtir. Notons par ailleurs que les éléments caractéristiques de la pauvreté absolue sont également présents en périphérie sous les termes de « Vêtements », « Difficulté à se nourrir » et « Froid ». De plus, les répondants à la préenquête se référaient majoritairement et spontanément à l'image de l'itinérant.

Par ailleurs, nous croyons que la centralité des itinérants au sein de la représentation sociale s'explique également par leur marginalité et leur présence déstabilisante, voire dérangeante dans la ville. L'itinérance représente le symptôme par excellence de la pauvreté parce qu'elle est tangible, visible et qu'elle frappe les esprits. L'analyse des entrevues révèle que dans un premier temps, l'itinérance est ce qui marque le plus les esprits spontanément et ce qui est le plus emblématique de la pauvreté. Mais nous observons, dans un deuxième temps, que le discours des individus au sujet des itinérants est vide et sans substance, voire inexistant. Tout se passe comme si la seule existence des itinérants suffisait pour caractériser et imager la pauvreté, sans pour autant que l'on connaisse quoi que ce soit de cette condition. De plus, si l'itinérance prend une place prépondérante dans les représentations spontanées des répondants, cet aspect de la pauvreté se dissipe peu à peu au cours des entrevues pour laisser place à des formes plus nombreuses et moins marginales de précarité.

D'ailleurs, l'analyse de l'évocation hiérarchisée permet déjà d'entrevoir cette tendance. En effet, le rang moyen d'apparition du terme « itinérant » et de son champ lexical est de 1,6, ce qui signifie que ce dernier apparaît très tôt dans la liste d'évocation des répondants. Cependant, l'importance moyenne que les répondants accordent

consciemment et après réflexion en hiérarchisant leur liste de mots est de 2,7. Cela signifie que les itinérants apparaissent très tôt dans le discours immédiat et intuitif des répondants, mais qu'ils prennent une importance moindre lorsque les personnes interrogées sont invitées à ordonner sciemment les mots évoqués.

Conséquemment, si la quasi-totalité des répondants évoque spontanément les itinérants en début d'entretien, très peu d'entre eux continuent de discuter explicitement de l'itinérance, préférant surtout aborder des pauvretés plus familiales, typiques des personnes physiquement ou psychologiquement handicapées, des bénéficiaires de l'aide sociale, ou des ménages à faible revenu. D'ailleurs, bien que ces dernières formes de pauvreté soient mises en premier plan dans la majorité des entrevues, elles sont totalement absentes en début d'entretien, c'est-à-dire lors de l'exercice de l'évocation hiérarchisée. Ces résultats montrent que la conception de la pauvreté des répondants se construit et s'élargit tout au long de l'entrevue. En effet, les acteurs sociaux ne sont que très rarement invités à s'exprimer en profondeur sur la thématique de la pauvreté. Conséquemment, nous croyons que si les répondants expriment en début d'entretien des idées préconçues et des représentations socialement partagées, la multidimensionnalité et la durée de la grille d'entretien les amènent à construire un discours plus étoffé et complexe. Au fil de l'entrevue, ils passent ainsi de la pauvreté absolue à la pauvreté relative et de l'itinérance aux formes plus vastes de précarité.

#### **5.1.4 Les difficultés financières**

---

Le deuxième élément constitutif du noyau de la représentation sociale observée est, lui aussi, tout à fait cohérent avec les écrits scientifiques, nos premières hypothèses et les résultats de la préenquête. En effet, il est largement reconnu que la dimension monétaire de la pauvreté est la plus largement discutée. Organismes statistiques, économistes, sociologues, médias et citoyens réfléchissent et mesurent surtout la pauvreté à travers le

prisme monétaire. Nos répondants ne font pas exception à cette tendance largement partagée. Ajoutons également que les « difficultés financières » renvoient, elles aussi, à une conception absolue de la pauvreté. En effet, la satisfaction des besoins de base est pratiquement indissociable d'un relatif confort économique dans les pays occidentaux.

Malgré la grande diversité des réponses obtenues et l'impossibilité d'affirmer l'existence d'une seule représentation communément partagée par les participants à notre enquête, nous observons néanmoins que la pauvreté absolue est centrale dans le discours premier et immédiat des individus et que l'itinérance en constitue l'image « dure ».

## **5.2 Pauvreté absolue et pauvreté relative**

---

Puisque les dimensions absolues et relatives de la pauvreté sont centrales au sein des débats théoriques entourant le concept de pauvreté, nous avons souhaité savoir laquelle de ces deux dimensions était prédominante au sein des représentations et des discours des citoyens de la ville de Québec. L'analyse de l'évocation hiérarchisée nous a déjà indiqué que les résidents de la ville de Québec réfléchissent surtout la pauvreté en termes absolus, sans toutefois en ignorer les dimensions relatives.

### **5.2.1 La prédominance de la pauvreté absolue**

---

D'abord, rappelons que la pauvreté absolue se définit comme étant la non-satisfaction des besoins élémentaires, ceux-ci étant entendus comme l'alimentation, le logement et les vêtements. Le fait de ne pas combler ces besoins est ce qui semble désigner le mieux la pauvreté aux yeux des participants à notre enquête. Denise en fournit un exemple fort

démonstratif lorsque nous lui demandons de décrire les conditions de vie générales d'une personne vivant en situation de pauvreté.

D'abord elle a des préoccupations. Ça part avec les préoccupations de s'alimenter. Pour moi c'est relié directement. Première préoccupation, c'est l'alimentation, se nourrir adéquatement, nourrir les enfants s'il y en a, bien sûr. Après ça l'habillement, l'hiver, c'est sûr que ça, c'est un autre gros problème, j'imagine. Si tes enfants ne sont pas habillés adéquatement, puis qu'ils ont froid, c'est ce qui amène la maladie, c'est ce qui amène... s'ils s'alimentent mal... tu sais c'est comme un cercle vicieux. Mauvaise alimentation, bon bien c'est sûr qu'ils sont plus fragilisés. Bon, s'ils ne sont pas habillés adéquatement, bien là, encore là, ça les fragilise par rapport à attraper des maladies. Et tout ça, moi je dirais que c'est ça... Le logement, ça peut devenir aussi une source de problèmes majeurs. Ça, c'est la base. Si tu n'es pas logé puis que tu ne manges pas [...], regarde, ça ne marche pas. C'est là qu'il faut que tu ailles vers des ressources qui vont t'aider à te sortir de ça. – Denise, extrait d'entrevue

Pour la plupart des répondants, la pauvreté est synonyme d'une carence alimentaire et matérielle de base. S'ils ne citent pas toujours aussi explicitement les trois besoins de base que le fait Denise, il est tout de même possible de déceler que c'est cette conception de la pauvreté qui se dessine derrière leur discours. Cette représentation peut se manifester de diverses manières. Par exemple, certains répondants font allusion au mode de « survie » qui caractérise la pauvreté ou la définissent comme « un manque de ressources de base ». D'autres encore évoqueront les conditions matérielles précaires des individus, en donnant l'exemple des « HLM », parfois jugés insalubres, ou parleront d'une « difficulté à joindre les deux bouts ».

Quand qu'Hydro-Québec augmente l'électricité, bien les familles à très bas revenu vont avoir de plus en plus de difficulté à joindre les deux bouts puis ils doivent couper quelque part, soit dans la nourriture ou dans l'habillement ou dans les loisirs pour les enfants, des choses comme ça. – Benjamin, extrait d'entrevue

Au final, la pauvreté absolue se manifeste toujours comme une situation de manque, soit pour combler les besoins essentiels, soit pour se maintenir en bonne santé, soit pour bénéficier d'un relatif confort matériel. Conséquemment, la délimitation est plus mince qu'il n'y paraît entre une conception absolue et relative de la pauvreté.

## 5.2.2 L'importance relative de la pauvreté relative

---

Bien souvent, la pauvreté est caractérisée par une insatisfaction des besoins en général. Or, la frontière qui délimite les besoins primaires tel qu'entendu par la définition de la pauvreté absolue et les autres besoins est parfois perméable. En effet, être incapable de satisfaire ses besoins essentiels et se trouver sur le seuil de cette satisfaction cohabitent souvent dans les représentations des individus. Gabriel exprime bien cette ambivalence lorsqu'il essaie de définir le seuil de la pauvreté.

Normalement, ce que je considérerais peut-être comme le seuil de la pauvreté c'est le seuil où est-ce que, justement, tu es en dessous de ce que tu as de besoin. Ou bien *ben juste* sur tes besoins, vraiment pile. Dans le sens où tu te sustentas, ça va bien, tu survis, mais tu sais, en même temps, tu n'es pas capable de t'en coller de côté pour si tu veux faire quelque chose d'autre plus tard. – Gabriel, extrait d'entrevue

Cette citation illustre bien l'oscillation entre une définition absolue et relative de la pauvreté au sein des représentations sociales de la pauvreté. En effet, Gabriel commence par affirmer qu'être en situation de pauvreté signifie se situer « en dessous » de ce dont une personne a besoin. Il introduit cependant l'idée selon laquelle être en mesure d'assurer sa survie physiologique n'est pas suffisant pour se prémunir de la pauvreté. Selon cette perspective, être pauvre ne signifie plus de se trouver dans l'incapacité de combler ses besoins vitaux, mais plutôt de disposer exclusivement des ressources permettant d'assurer sa survie, après quoi il ne reste plus rien. La capacité de faire des économies dans le but de faire des projets d'avenir ou d'améliorer ses conditions socioéconomiques est majeure pour les répondants qui adoptent cette position. Cette nuance est très significative de la mince délimitation qui existe parfois entre la conception absolue de la pauvreté et la pauvreté relative et est évoquée par plusieurs répondants.

Les tenants d'une conception relative de la pauvreté postulent que les besoins ne sont pas absolus, mais relatifs à la société d'appartenance ou au groupe de référence. En ce sens, c'est la capacité des individus à participer à la vie sociale jugée « normale » qui déterminera s'ils sont ou non en situation de pauvreté. Selon cette perspective, la pauvreté renvoie à la notion d'exclusion puisque l'acteur se trouve dans l'incapacité de participer

pleinement à l'activité sociale telle qu'elle est proposée et définie par son groupe de référence. Certains nouveaux besoins tels que la téléphonie, l'Internet, l'accès au transport, à l'information sur l'actualité et à un réseau social peuvent donc être considérés comme essentiels à l'intégration sociale et à l'actualisation de la citoyenneté. Albert illustre bien la conception relative de la pauvreté lorsqu'il tente de déterminer à partir de quel moment l'on peut considérer qu'une personne vit une situation de pauvreté.

Quand, admettons, que tu te privas, ouais, quand tu te privas de vivre, moi je trouve que c'est une sorte de pauvreté. Moi je ne me suis jamais dit ... : « Quelque chose d'important pour moi, je ne l'achèterai pas parce que je n'ai pas assez d'argent » Plus rien faire, juste rester à la maison puis ne rien faire parce que tu n'as plus d'argent et que tu ne peux pas sortir parce que tout coûte de l'argent aujourd'hui. – Albert, extrait d'entrevue

Ainsi, n'est plus seulement pauvre celui qui est inapte à satisfaire ses besoins physiologiques, mais également celui qui est exclu des activités jugées socialement légitimes de par son statut inférieur ou ses moyens insuffisants, nous fait comprendre Albert. La pauvreté n'est plus uniquement une carence, mais plutôt une privation. Se priver de faire ou de se procurer ce dont on a envie est synonyme d'une « perte de qualité de vie », affirme Albert. Pour nos répondants, cela se traduit souvent par l'obligation de limiter ses activités culturelles et sociales.

Si la conception absolue de la pauvreté propose souvent d'établir un seuil absolu de pauvreté en termes nutritifs ou monétaires, la pauvreté relative tend à élargir la notion au-delà de ces seuls critères et à devenir par le fait même multidimensionnelle. C'est précisément ce que fait Isabelle lorsqu'elle évoque la rudesse et la monotonie des conditions de vie qui caractérisent la pauvreté.

[Une personne pauvre], c'est une personne qui va être sûrement peut-être solitaire, tu sais, c'est sûr qu'elle ne doit pas travailler, tu sais, sa vie... elle ne doit pas faire plein d'activités non plus. Il me semble que ça doit être assez... une vie difficile, je trouve, d'après moi. - Isabelle, extrait d'entrevue

Non seulement Isabelle insiste-t-elle sur les conditions de vie difficiles auxquelles sont confrontées les personnes en situation de pauvreté, mais également sur la solitude et l'exclusion qui la qualifie.

Si l'insuffisance des moyens primaires est centrale au sein des représentations de nos répondants, des dimensions relatives de la pauvreté apparaissent bien souvent en périphérie. Ces éléments viennent élargir et relativiser la conception plus spontanée de la pauvreté. Ainsi, nous observons à nouveau que la représentation plus immédiate, « préconçue » et absolue de la pauvreté se voit enrichie et nuancée par des dimensions plus englobantes. De plus, le « dynamisme » des représentations se manifeste à travers les nombreuses conditions matérielles caractéristiques de la pauvreté aux yeux des répondants.

### 5.3 Les formes de pauvreté

---

Au cours de l'entrevue, les répondants étaient invités à décrire de quelle façon ils se représentaient les conditions de vie générales d'une personne vivant en situation de pauvreté. En d'autres termes, nous souhaitions tout simplement comprendre qu'est-ce que la pauvreté aux yeux des individus. Les répondants sont unanimes : les conditions de vie qui caractérisent la pauvreté sont nombreuses et variées. Bénéficiaires de l'aide sociale, travailleurs pauvres, chômeurs, itinérants, familles à faible revenu, personnes âgées, étudiants et personnes atteintes d'une maladie sont autant de formes que peut prendre la précarité. L'épreuve sociale du non-emploi, pour reprendre l'expression de Schnapper (2012), est décrite par nos répondants comme un large phénomène pouvant toucher une multitude d'individus dans des conditions socioéconomiques et matérielles tout aussi variées. Néanmoins, une dichotomie significative et récurrente semble se dégager des représentations sociales des répondants. Les discours de ces derniers supposent qu'il existe deux façons distinctes de connaître la pauvreté. D'une part, il existerait la pauvreté de la rue, et d'autre part la « pauvreté familiale », moins marginale et vécue dans l'intimité des foyers.

Bien ceux-là qui sont vraiment, la pauvreté maximale, dans la rue, bien là, eux autres, je ne sais pas trop comment ils font pour manger, ils quêtent, ils... Sinon, il y a des pauvres qui

sont au moins capables d'élever une famille quand même, pas dans des grosses conditions, mais dans la pauvreté ...dans une pauvreté correcte. – Albert, extrait d'entrevue

La dualité de la pauvreté ne serait en aucun cas intéressante pour notre analyse si elle ne faisait qu'affirmer l'existence de deux ordres de conditions matérielles distinctes qui définissent la pauvreté. Le caractère dichotomique des représentations analysées mérite attention parce que les deux formes de pauvreté dégagées sont présentées comme étant très différentes, voire diamétralement opposées. L'itinérance et la précarité familiale renvoient à deux réalités différentes, à deux manières de nouer relation avec cette expérience sociale. De fait, cette dichotomie permet de mieux comprendre ce que signifie la pauvreté pour les résidents de la ville de Québec et comment ils se la représentent.

### **5.3.1 L'itinérance ou la « pauvreté maximale »**

---

Nous avons déjà vu que l'itinérance semble occuper une place déterminante au sein du noyau des représentations des répondants. Les itinérants forment une image « dure », centrale et organisatrice de cette réalité sociale. Lorsque les personnes interrogées évoquent cette condition de vie, c'est principalement pour se référer à la rudesse de celle-ci.

C'est sûr qu'il y a des gens qui sont rendus vraiment dans le fond du baril : tu sais celui qui est vraiment rendu dans la rue puis qu'il doit dormir dehors puis lui, tout ce qu'il fait de sa journée c'est d'essayer de survivre. Il peut même être obligé de voler, des choses comme ça.  
– Benjamin, extrait d'entrevue

Il est rare que le discours sur les itinérants dépasse la conception absolue de la pauvreté. Les répondants font surtout référence à l'incapacité de se nourrir qui y est associée, au fait d'être contraint de dormir dehors et à l'allure délabrée de ces individus. Les itinérants sont géographiquement circonscrits : en Basse-Ville, dans le Vieux-Québec, sur la rue Saint-Jean et au Centre-Ville de Montréal. De plus, les problèmes liés à la drogue et à l'alcool sont fréquemment et directement associés à la condition des itinérants. Quelques

individus interrogés évoquent aussi les problèmes de santé mentale qui peuvent être liés à l'itinérance. Il est souvent sous-entendu que l'itinérance est en quelque sorte « fatale » pour ceux qui la vivent. Contrairement aux discours sur les autres formes de pauvreté, la possibilité de réinsertion sociale des itinérants est presque totalement absente des propos des répondants.

Quand on va admettons dans le Vieux-Québec ou quand on va dans le Vieux-Montréal ou bien tu sais, dans le métro ou n'importe quoi... les gens [inaudible] chapeau n'importe quoi, puis ce qu'on rencontre c'est des gens qui sont soit mal habillés, qui ont déjà un problème d'alcool, tu sais, tu vois que ces gens-là ils sont dans... ils sont pognés dans un cercle vicieux ou quelque chose comme ça puis ils ne sont pas capables de s'en sortir tout seul. Puis il y a des popotes roulantes qui se promènent pour justement les faire manger, tu sais quand t'es rendu là. Des problèmes d'alcool puis de drogue aussi, tu sais, ils prennent cet argent-là puis ils s'achètent plus d'alcool plutôt que de manger comme il le faut. – Benjamin, extrait d'entrevue

À l'instar de Benjamin, de nombreux répondants sont méfiants à l'égard des dons faits aux itinérants. La grande majorité de nos répondants évoquent la crainte que leurs dons servent à acheter des substances psychotropes plutôt que de contribuer à combler les besoins de base de la personne. La très forte présence de cette suspicion au sein de notre corpus semble caractéristique de l'interaction sociale froide et informe qu'entretiennent les itinérants et les « citoyens ordinaires ».

Tu sais, déjà que l'opinion de la plupart des gens, puis l'image qu'on a des sans-abri, c'est des drogués, des alcooliques, la plupart du temps. Ça fait que c'est plutôt *plate* de se dire « Arf... j'y donne de l'argent pour qu'il aille boire ». Tu sais, je veux dire, moi mon argent je le travaille, puis quand je veux boire, bien je dépense l'argent que j'ai travaillé. – Hugo, extrait d'entrevue

Dans le même sens, plusieurs répondants considèrent que l'itinérance peut relever d'un choix individuel, résultant d'un refus d'intégration sociale ou d'un désir de marginalité.

J'ai déjà jasé avec des personnes qui vivaient dans la rue qui avaient décidé de s'enlever des responsabilités, de juste vivre de ce que les gens leur donnaient. Je ne sais pas si c'est la majorité, ça je n'en ai aucune idée. – Élie-Anne, extrait d'entrevue

Comme nous l'avions déjà indiqué, le discours des répondants à l'égard des sans-abri apparaît plutôt limité. Une nette distanciation entre ces individus et le groupe de référence

des répondants apparaît dans leurs propos. Il semble exister une forte distance sociale entre les acteurs sociaux et ce groupe marginalisé.

Comme le veut la théorie classique en psychologie sociale, les acteurs entretiennent un lien de proximité plus immédiat avec les individus qui présentent les mêmes caractéristiques physiques, culturelles et idéologiques. À l'inverse, la « peur de l'inconnu » et de l'étranger entraîne l'expulsion des individus jugés différents à l'extérieur du groupe d'appartenance. Nous croyons que ce phénomène explique en partie le discours creux et la relation informelle qu'entretiennent les répondants au sujet des sans-abri. L'itinérant existe, certes, mais il se situe à l'extérieur de la vie sociale. Il habite la ville, mais ne cohabite pas avec ses citoyens. S'ils partagent le même trottoir, ils s'y trouvent en quelque sorte sur deux dimensions parallèles et distantes. Ces dernières suppositions vont dans le sens des travaux du courant interactionniste symbolique : « Il existe une gêne, une difficulté sensible lorsque entrent en relation des personnes sociologiquement définies comme "normales" et celles qui ne le sont pas » (De Queiroz, 1996, p. 304)

Ouais bien, c'est sûr que je pense que ce sont des gens qui ont peut-être de la difficulté à s'adapter socialement, pour être rendus là où ils sont rendus. Parce que *veut veut pas*, c'est hors-norme de vivre dans la rue. Il faut soit vraiment le vouloir, soit vraiment ne pas avoir le choix. Donc ça... je pense qu'il y a un côté... je ne sais pas... peut-être un côté marginal... par rapport à ces personnes-là, puis le reste de la société... - Élie-Anne, extrait d'entrevue

### **5.3.2 La pauvreté familiale ou la « pauvreté correcte »**

---

Si les sans-abri apparaissent centraux en début d'entretien, les répondants cessent rapidement de se représenter la pauvreté à travers la condition itinérante. Si les individus sont incapables de voir en l'itinérant un semblable appartenant au même groupe qu'eux, ils semblent plus en mesure de le faire lorsqu'il est question d'une pauvreté plus proche de leur condition de vie et moins en marge du modèle normatif. Nous croyons que cette proximité sociale entre nos répondants – majoritairement issus de la classe moyenne – et

la « pauvreté familiale » explique en partie la prédominance de cette dernière forme de précarité au sein des discours malgré la spontanéité et la force de l'image de l'itinérant. Néanmoins, cette plus grande proximité ne signifie pas pour autant que les répondants incluent les personnes précarisées dans leur groupe d'appartenance, comme nous le verrons plus loin. Le fossé est seulement réduit, et cela entraîne plus d'empathie, de compréhension et de pitié, voire un sentiment d'être « moi aussi » susceptible de vivre ce que « eux autres » vivent. Comme Denise l'exprime implicitement, les familles pauvres apparaissent alors comme étant la forme de pauvreté dont on doit surtout se soucier. L'itinérance, même si elle renvoie à des conditions plus rudes, suscite moins de sympathie et est tacitement décrite comme inéluctable.

Moi, les personnes que je trouve pauvres, *ce sont plus les familles*<sup>7</sup> tu sais, qui ont de jeunes enfants. Ça pour moi c'est... admettons que... oui, ça, c'est pauvre. Les gens qui ont de la misère, qui ont des enfants et tout ça. Après ça, comme je te dis, la catégorie des itinérants eux autres sont... plus pauvres encore que *mes pauvres* qui peuvent être aidés par l'assistance sociale ou... Parce qu'eux sont vraiment démunis puis souvent ça relève de la maladie mentale. Ça fait que vois-tu je fais des catégories là, de différence là-dedans. - Denise, extrait d'entrevue

À l'instar de Denise, une large part de nos répondants associe presque directement cette forme de pauvreté avec le fait d'avoir des enfants à charge. Les répondants semblent accorder une attention particulière aux enfants qui vivent passivement des carences, pures « victimes » de la condition socioéconomique de leur famille. Cette forme de pauvreté est donc particulièrement caractéristique des familles à bas revenus, des bénéficiaires de l'aide sociale et des personnes aux prises avec une limitation physique ou mentale. Les chômeurs et les personnes âgées sont aussi évoqués, même s'ils apparaissent beaucoup moins centraux au sein de la représentation.

Nous croyons que le point commun de ces différents groupes sociaux est la similitude de leurs conditions de vie avec celles de nos répondants. Après avoir évoqué la « pauvreté maximale », les répondants relativisent et élargissent leurs propos en affirmant l'existence d'une pauvreté caractérisée par des mœurs, une culture et une symbolique analogues aux leurs, sans toutefois y être assimilables. Les répondants sont plus à même

---

<sup>7</sup>Nous soulignons.

de discuter de cette forme de pauvreté puisqu'ils la considèrent plus près de leurs propres conditions. Ils peuvent, d'une certaine façon, se reconnaître en elle.

C'est sûr qu'en [parlant d'itinérance]... moi je pensais à la pauvreté, le pire pire. Je sais qu'il y a des gens qui sont plus en classe... juste en dessous de la classe moyenne, qui eux vont peut-être juste vivre en famille *quand même*<sup>8</sup> puis se débrouiller *quand même*. Je connais des gens qui n'ont pas eu une vie très aisée et qui vivaient dans Saint-Roch puis ils se sont débrouillés avec les moyens du bord. Je pense que c'est vraiment... si on pense à la *pauvreté générale*, moi mon père est issu d'une famille de cinq enfants qui n'avait pas beaucoup d'argent pour manger, puis souvent bien c'était des repas avec ce qu'ils avaient. – Élie-Anne, extrait d'entrevue

Cet extrait révèle implicitement qu'Élie-Anne considère les personnes en situation de pauvreté « familiale » comme ayant un mode de vie similaire et un certain lien de proximité avec elle, sans pour autant qu'ils fassent partie du même groupe de référence. Ainsi, les personnes pauvres vivent en famille « quand même » et se débrouillent « quand même », c'est-à-dire qu'ils arrivent à adopter à leur façon le mode de vie québécois, et ce, même s'ils sont porteurs de la « tare » qu'est la pauvreté. Ensuite, le fait qu'Élie-Anne évoque « des gens qu'elle a connus qui vivaient dans Saint-Roch » ainsi que l'enfance de son père révèle aussi le rétrécissement progressif de la distance qui sépare les personnes pauvres de son propre groupe de référence. Cette citation d'Élie-Anne illustre l'attitude générale de nombreux répondants.

D'autres répondants, moins nombreux, entretiennent une vision de la pauvreté encore plus large et plus près de la classe moyenne. Benjamin, par exemple, illustre très bien l'évolution progressive et globalisante des discours vers une conception relative et multidimensionnelle de la pauvreté familiale.

[L'itinérance], c'est le fond du baril. L'autre groupe c'est peut-être plus des familles à très faible revenu où est-ce que là, eux autres, les deux travaillent, des petits salaires, ils n'arrivent pas à... Ou il y en a peut-être sur le bien-être social aussi, puis ils ont des logements mal chauffés, avec des bibittes puis les enfants, bon, ne mangent pas à leur faim. Ils ne vont pas nécessairement à l'école, tu sais, ils vont à l'école, mais ils n'ont pas nécessairement... Ils arrivent à l'école puis ils n'ont pas déjeuné. Tu sais, c'est vraiment, les difficultés financières ce n'est peut-être pas juste les familles à bas revenu, mais même les familles à revenu moyen, la strate inférieure, vivent cette problématique-là. Tout coûte plus cher puis il n'y a pas de salaire qui vient avec. Des fois ce sont des gens qui ont perdu leur travail aussi. Fait que quand tu as perdu ton travail tu perds tout ton milieu, tu te sens comme

---

<sup>8</sup>Nous soulignons toujours.

rien, tu te sens comme rejeté par la société puis là tu n'as plus de vie sociale ou presque. La solitude, c'est à ça que ça me fait penser moi. – Benjamin, extrait d'entrevue

Commençant par évoquer l'itinérance, ce répondant parle ensuite des bénéficiaires de l'aide sociale et des travailleurs à faible revenu. Nous pouvons encore observer la centralité et la spontanéité de l'évocation émotive de la présence d'enfants dans ces familles. Ensuite, Benjamin énonce la possibilité de considérer comme démunies les familles de la classe moyenne, victimes de l'inflation et de la faiblesse des salaires. En définitive, Benjamin ne caractérise la pauvreté non plus par un seuil monétaire, mais par le sentiment de solitude et de dévalorisation qu'entraîne l'expérience du non-emploi. Bien que peu nombreux et moins central, ce type de propos tend davantage vers la pauvreté relative, l'exclusion sociale et n'implique pas l'existence d'un groupe distinct constitutif de la pauvreté. À l'instar de Benjamin, la plupart des répondants sont plus à même de construire un discours étoffé et détaillé de la « pauvreté familiale » parce qu'ils se sentent socialement et économiquement plus proches de cette dernière forme de précarité.

Si nous pouvons affirmer que la « pauvreté familiale » est plus fortement ancrée dans les discours des répondants parce qu'ils peuvent s'y projeter et s'y reconnaître, il est toutefois impossible d'analyser cette forme de pauvreté comme étant un tout cohérent. Dépendamment des causes, des facteurs et des groupes sociaux qu'elle implique, la pauvreté est perçue et jugée différemment.

#### **5.4 Les pauvres, victimes ou responsables de leur situation ?**

---

Bien souvent, l'attitude des répondants à l'égard des personnes vivant en situation de pauvreté dépend des facteurs et des causes qui ont mené les individus à vivre des difficultés financières. Sur ce point, les participants évoquent des facteurs fragilisants variés et nombreux. Certains sont connotés négativement, d'autres non.

Les facteurs qui ne sont pas connotés négativement sont dans la majorité des cas externes à l'individu, ou du moins hors de son contrôle et de sa volonté. Dans ce cas, les répondants adoptent des propos « victimisants » ou compréhensifs à l'égard des personnes touchées par la pauvreté : les individus ne sont pas responsables de leur situation. Ces éléments peuvent être monétaires. La perte d'emploi et les pertes financières importantes liées à une récession économique en sont de bons exemples. De plus, le fait d'avoir un faible niveau d'éducation et de travailler en vertu du salaire minimum ou d'un salaire peu élevé est également considéré comme une forme de pauvreté par certains répondants. Les problèmes de santé sont, eux aussi, très souvent évoqués. L'on pense alors à une maladie physique, qu'elle soit héréditaire ou développée à l'âge adulte, ou encore à une maladie mentale, comme la dépression. Les difficultés financières liées au vieillissement sont aussi citées, mais seulement par un faible nombre de répondants. Le fait d'être victime d'un feu ou d'un vol peut aussi précariser les individus. Des facteurs relationnels et émotifs peuvent également être en cause : le divorce, le deuil, la violence, les abus et l'intimidation sont autant d'éléments cités par nos répondants. Dans tous ces cas, l'individu ou le ménage fait face à un élément non imputable qui rend difficile la satisfaction des besoins primaires. Notons également que la totalité de ces facteurs sont vus comme des « éléments déclencheurs ». C'est-à-dire que l'individu n'est pas *a priori* dans une situation précaire et que ces éléments peuvent le faire « tomber dans la pauvreté ».

D'autre part, certains facteurs explicatifs de la pauvreté sont négativement connotés. Dans la plupart des cas, ces causes sont « internes » à l'individu. La pauvreté est donc imputable à l'individu, qui est « responsable » de sa situation. Les exemples cités les plus typiques sont la paresse, la lâcheté ou le fait de choisir délibérément l'avenue de la pauvreté. L'alcoolisme et les toxicomanies sont fréquemment cités au cours des entrevues, la plupart du temps pour être décrits explicitement ou implicitement comme des « mauvais choix » ou des « erreurs ». Certains répondants citent également la résilience, la capacité à s'organiser, à gérer son budget et à ne pas cumuler de dettes trop élevées. D'autres encore affirment qu'avec un peu de volonté, les individus pourraient soit réintégrer le marché du travail, soit en gravir les échelons.

Certains répondants présentent ces propos péjorativement connotés comme des « préjugés » contre lesquels ils s’inscrivent en faux, même si l’analyse de leur discours montre qu’ils y adhèrent dans une certaine mesure. Il importe de préciser que si tous les répondants évoquent l’une ou plusieurs de ces causes négativement connotées, ils sont majoritairement portés à affirmer que ces facteurs ne caractérisent pas l’ensemble des personnes précarisées et « qu’il ne faut pas généraliser ».

Puis ce ne sont pas juste des gens qui prennent de l’alcool, puis qui sont alcooliques ou qui sont drogués puis tu sais... Oui, il y en a, mais je pense qu’il y a du monde ordinaire<sup>9</sup> qui s’est ramassé là, même qu’il y a des gens qui sont éduqués qui se sont ramassés là aussi. – Benjamin, extrait d’entrevue

De façon générale, les causes de la pauvreté non imputables aux individus sont plus nombreuses à être citées. Cependant, sur le plan qualitatif, il s’avère très difficile de déterminer quel type de causes est plus central et caractéristique de la pauvreté. La majorité des répondants s’entendent pour dire qu’il est impossible de statuer que les personnes en situation de pauvreté sont responsables ou non-responsables de leur situation, précisément parce que l’imputabilité est relative aux différents facteurs explicatifs.

## 5.5 La thèse de la reproduction culturelle

---

Nous avons jusqu’ici affirmé que les facteurs pouvant mener à la pauvreté sont soit internes à l’individu, soit externes. Dans un cas ils sont connotés négativement, dans l’autre non. Pour être plus précis, il faut dire que cette dichotomie s’avère trompeuse. La cause de la pauvreté la plus centrale dans les représentations sociales des participants, la thèse de la reproduction culturelle, fait exception à cette règle. Cette thèse postule que les

---

<sup>9</sup>Ce passage est fort pertinent pour l’analyse de la distance sociale déjà exposée. Benjamin trace une nette distanciation entre les « vrais pauvres », ceux qui sont alcooliques et drogués, et les « gens ordinaires », c’est-à-dire les gens appartenant au même groupe social que lui se retrouvant néanmoins en situation de pauvreté.

personnes vivant en situation de pauvreté ont un mode de vie caractéristique, des valeurs distinctives et une « culture de classe » qui les différencient de l'ensemble de la société. Ces personnes seraient portées à renégocier leur statut dévalorisant en redéfinissant à leur compte les normes sociales. De plus, elles développeraient des stratégies de survie, comme « le travail au noir » et sauraient profiter des failles des régimes d'assistance financière. Ce mode de vie caractéristique et cette « culture de classe » se transmettraient de génération en génération, par la socialisation et l'influence de l'entourage. Concrètement, l'analyse des discours révèle que c'est avant tout le facteur « héréditaire » de cette thèse qui est évoqué. En effet, tous les répondants affirment que les individus issus de familles défavorisées sont plus à risque de vivre la pauvreté à l'âge adulte.

Ce facteur fragilisant diffère des autres parce qu'il est à la fois externe et non imputable, et interne et imputable aux individus. Dans un premier temps, les enfants « subissent » l'influence de leurs parents et intériorisent ce qu'on leur apprend et les comportements qu'ils côtoient. S'il est possible de « s'en sortir », la plupart des répondants s'entendent pour dire que le processus est difficile.

Je veux dire, si tu es né dans une famille où les parents étaient démunis d'une façon ou d'une autre, bien, je ne sais pas... il y a de la pauvreté... ce n'est pas évident pour une personne qui est née dans un milieu particulièrement pauvre de trouver les outils pour s'en sortir. – Carl, extrait d'entrevue

Puis, ces enfants devenus adultes portent désormais en eux cette « culture de la pauvreté » qu'ils répercutent sur leurs propres enfants. D'une certaine façon, cette cause devient interne et imputable à la personne, les parents sont « responsables » de cette reproduction générationnelle. Mais d'un autre côté, ils ne font que perpétuer ce qu'ils ont eux-mêmes appris au cours de leur enfance.

[Ces enfants devenus adultes] ne s'en sortent pas. Ils n'ont pas la possibilité de dire [à leurs enfants] « tiens je t'envoie dans un camp de vacances, je te permets de prendre des cours de musique, de jouer au hockey ». Ils n'ont pas ces moyens-là. Puis ils n'ont pas non plus la scolarité, ils ne peuvent pas... ils ne peuvent pas les encourager, ils ne les encourageront pas à lire, à faire des devoirs, ils ne sont pas capables, ils n'ont pas appris ça. – Francine, extrait d'entrevue

Ainsi, les répondants qualifient ce facteur « héréditaire » de « cercle vicieux ». De plus, soulignons que de nombreux répondants, à l’instar de Francine, affirment que les familles pauvres n’ont pas les ressources personnelles et financières afin de permettre à leurs enfants de poursuivre de hautes études ou de les encourager à le faire.

S’il est difficile de statuer que les individus sont victimes de cette reproduction générationnelle ou s’ils en sont responsables, il apparaît néanmoins que ce facteur est, au moins dans la plupart des cas, péjorativement stigmatisé. Cette thèse, totalement absente de notre grille d’entretien, est évoquée par la totalité de nos répondants et semble occuper une place significative et centrale au sein des discours et des représentations de la pauvreté.

### **5.6. Les idéaltypes des « pauvres » et la légitimité de l’assistance étatique**

---

La dichotomie entre les causes de la pauvreté imputables aux individus et celles non imputables à ceux-ci, entre l’attitude responsabilisante et l’attitude compréhensive entraîne aussi une dualité entre les représentations sociales de la pauvreté, ou les représentations sociales des « pauvres », pour être exact. Ces dernières représentations peuvent être analysées selon la logique idéaltypique, c’est-à-dire comme étant des représentations idéelles et abstraites des relations logiques effectives. Comme le résume fort bien Schnapper, « le type idéal est un tableau simplifié et schématisé de l’objet de la recherche auquel l’observation systématique du réel [...] doit être confrontée. » (Schnapper, 2012, p.18) Ainsi, certains traits du phénomène sont stylisés afin de faire ressortir ce qui le caractérise et le distingue le mieux. En ce sens, l’idéaltypique ne renvoie jamais exactement à la réalité et il n’est jamais parfaitement observable empiriquement. L’analyse idéaltypique n’est pas une simple classification de la réalité dans des « cases ». Cet exercice serait insensé puisque la plupart des répondants tiennent des propos qui rejoignent, dans une certaine mesure, les deux représentations. La pertinence heuristique

de l'idéaltype tient plutôt de sa capacité à rendre intelligible par abstraction les relations qui existent effectivement dans les discours.

Ainsi, il existe au sein des représentations sociales de notre corpus des « bons pauvres » et des « mauvais pauvres », même si cette terminologie n'est jamais employée par les répondants. Cette dichotomie permet, entre autres choses, de mieux comprendre l'attitude des personnes interrogées à l'égard de l'assistance destinée aux personnes en situation de pauvreté. Nous analyserons dans ce qui suit ces deux idéaltypes et les relations qu'ils entretiennent avec les programmes d'assistance financière, en particulier l'aide sociale, la solidarité sociale et l'assurance-emploi.

### 5.6.1 Les « mauvais pauvres »

---

Les « mauvais pauvres » sont considérés responsables de leur situation et l'assistance financière dont ils bénéficient entraîne la suspicion, la méfiance et parfois même la colère des répondants. En effet, la plupart d'entre eux se disent mitigés à l'égard des programmes d'aide financière en raison de l'existence de ces « mauvais pauvres », jugés malhonnêtes, paresseux, et qui profiteraient de mauvaise foi de l'aide destinée à ceux qui en ont réellement besoin. Cet idéaltype renvoie dans la grande majorité des cas aux facteurs explicatifs de la pauvreté imputables aux individus et à la thèse de la reproduction culturelle.

Il y a plein de monde qui sont comme toi puis moi, mais qui sont juste trop lâches, puis qui n'ont pas le goût de se lever le cul de leur chaise, puis qui restent chez eux, puis ils se disent « Bon bien! Le B.S rentre le premier du mois, ça fait que je vais l'attendre puis je vais le prendre. » - Hugo, extrait d'entrevue

Par conséquent, l'assistance financière portée aux « mauvais pauvres » est jugée illégitime, et certains répondants affirment qu'il faudrait réglementer ce régime plus sévèrement. Il est insinué que les « bons pauvres » méritent d'avoir accès à de meilleures ressources financières, contrairement aux « mauvais pauvres ». En effet, certains

répondants proposent de limiter la durée des prestations ou d'en empêcher l'accès aux personnes aptes au travail. Il importe de préciser que la plupart des répondants semblent avoir des connaissances limitées en matière de programmes d'assistance sociale et que cela influence leur jugement à l'égard de ces régimes. La quasi-totalité des répondants ignore que les allocations versées en vertu du programme d'aide sociale peuvent varier selon certains critères, comme une contrainte temporaire à l'emploi, la présence d'enfants à charge ou l'âge élevé du bénéficiaire. De même, la plupart des répondants ne connaissent pas la distinction entre l'aide sociale, prestation de base accordée aux personnes aptes au travail, et la solidarité sociale, prestation plus élevée accordée aux personnes atteintes de contraintes sévères et permanentes à l'emploi. De plus, plusieurs répondants affirment que les suivis psychosociaux et administratifs des prestataires de ces régimes sont inexistantes ou qu'ils ne sont pas suffisamment « serrés ». Conséquemment, plusieurs personnes perçoivent les régimes d'assistance financière comme inéquitables et jugent que moins de ressources devraient être fournies aux personnes aptes au travail afin de bonifier les prestations des personnes réellement nécessiteuses.

Ils ne font pas la distinction [entre les personnes aptes au travail et celles inaptes]. Puis ça... Je ne pense pas qu'il n'y ait vraiment de système... justement au niveau de l'aide sociale pour différencier le jeune homme de 25 ans en pleine forme, puis la madame de 60 ans qui n'est pas encore assez vieille pour prendre sa retraite, puis qui ne pourra pas la prendre parce qu'elle n'a pas assez d'argent de mis de côté de toute façon. Est-ce qu'il va y avoir une différence de montant attribué? Ça aussi, normalement non, je pense. Ça ne se fait pas tant que ça. – Gabriel, extrait d'entrevue

Les failles des régimes d'assistance financière et la malhonnêteté des « mauvais pauvres » n'engendrent pas seulement des injustices entre les personnes aptes au travail et celles inaptes, mais également entre les « mauvais pauvres » et les « bons pauvres » qui sont incapables de subvenir à leurs besoins malgré leur emploi rémunéré et leur bonne volonté.

Bien les personnes handicapées oui, [les régimes d'assistance financière] le savent, mais tu sais, les lâches, puis ceux qui ne sont pas lâches, qui ont juste vraiment eu des problèmes familiaux, puis qui sont vraiment dans le besoin, qui ont des enfants et tout. Ils ne font pas la différence entre ces deux là. Un lâche qui ne veut pas travailler ou une mère monoparentale qui essaie de travailler, mais qui est au salaire minimum puis qui a ses deux enfants puis son appartement à payer et tout, elle, elle se donne tous les jours pour essayer de rapporter du pain sur la table, puis elle a de la misère. Tandis que l'autre, lui, il l'a tous les jours son pain

sur la table sauf qu'il ne fait rien. Il attend son chèque à la fin du mois, puis il est bien content quand il le reçoit. – Hugo, extrait d'entrevue

Par ailleurs, si certains répondants n'ignorent pas l'existence de suivis individuels et familiaux des prestataires de l'aide sociale, la grande majorité croit que les vérifications ne sont pas suffisamment étroites. Un meilleur suivi des besoins réels des bénéficiaires et une meilleure gestion de la réintégration au marché du travail sont alors proposés.

Il doit y avoir des programmes qui donnent des... qui cherchent des emplois, qui ont des emplois pour ces personnes-là, qui n'ont pas d'emploi justement, mais il doit y en avoir qui font juste ne pas essayer. Il devrait y avoir un suivi dans le fond. Je n'ai aucune idée s'il y en a un ou pas, mais il devrait y en avoir un. – Albert, extrait d'entrevue

Globalement, l'aide sociale accessible aux « mauvais pauvres » attire peu d'approbation au sein de notre corpus. Néanmoins, les personnes interrogées semblent être en faveur de mesures visant à réintégrer ces individus au marché du travail.

Comme le souligne Élie-Anne, l'idéaltype des « mauvais pauvres » se caractérise par la malhonnêteté, le non-respect des valeurs collectives de fierté et de vaillance. Par conséquent, il est tacitement établi que les « mauvais pauvres » se situent à l'extérieur du groupe d'appartenance des répondants.

Moi je ne serais pas capable. Moi je suis quelqu'un d'honnête, je ne serais pas capable de faire « Ah! Ah! Je vais faire semblant de m'être blessé ou je vais... » Je trouve que c'est rat... Pour les gens qui en ont vraiment de besoin, ce n'est pas... J'ai mes deux bras, mes deux jambes, quasiment toute ma tête, je peux aller travailler, m'arranger pour aller quelque part, en tout cas. J'espère qu'il n'y a pas trop de monde à Québec qui s'assoit sur leur beigne puis qui ne fait rien en se disant que le bien-être c'est la solution, c'est poche. – Élie-Anne, extrait d'entrevue

### **5.6.2 Les « bons pauvres »**

---

Inversement, ce qui caractérise le mieux les « bons pauvres », c'est qu'ils ne sont pas responsables de leur situation. Conséquemment, ils sont moins fortement stigmatisés et l'attitude des répondants à leur égard est plus empathique. Les personnes handicapées constituent l'exemple empirique le plus pur de cet idéaltype. Inaptes au travail, ces

personnes sont totalement « victimes » de leur situation. L'assistance financière qui leur est destinée est alors jugée légitime et nécessaire, voire essentielle.

Mais tu sais, il y en a d'autres que contrairement<sup>10</sup>, c'est vraiment qu'ils ne peuvent pas travailler, admettons un handicapé, il ne pourra jamais travailler de sa vie, il a des problèmes. Je ne sais pas, un handicapé mental ou physique, puis il se ramasse qu'il ne peut pas travailler, bien... il a besoin de cette aide-là lui, là. On a pas le choix de lui en donner, parce qu'il ne vivra jamais sinon, il ne pourra jamais vivre. – Hugo, extrait d'entrevue

Que la maladie soit physique, psychologique, congénitale, causée par un accident ou développée au cours de la vie adulte, la contrainte sévère à l'emploi entraîne dans tous les cas la sympathie et la compréhension à l'égard du « bon pauvre ».

C'est sûr que les gens qui sont soudainement atteints d'une maladie mentale sont plus susceptibles d'être pauvres, aussi. Quelqu'un qui est déclaré bipolaire ou schizophrène, ça risque d'être beaucoup plus difficile pour lui. Parce qu'il va avoir de la difficulté à garder un emploi, puis... ah oui ça peut arriver! – Francine, extrait d'entrevue

Si la contrainte à l'emploi est centrale au sein de cette représentation, l'idéaltype des « bons pauvres » est néanmoins plus large et inclut d'autres groupes sociaux. Toutes les causes non imputables citées précédemment peuvent le caractériser.

Le « bon pauvre » est aussi fréquemment décrit comme un individu temporairement précarisé par la perte non volontaire d'un emploi. Dans ce cas, l'aide financière sous forme d'assurance-emploi ou d'aide sociale est jugée légitime. Cependant, le « bon chômeur » doit être à la recherche active d'emploi ou en attente d'un prochain contrat, et la durée de la prestation ne doit pas être trop longue.

Tu sais le monde qui fait du chômage, des fois ce n'est pas voulu, ils sont juste *slackés*, puis ils vont recommencer peut-être un mois ou deux mois après. Je prends juste exemple sur mon chum<sup>11</sup> qui fait, des fois il fait quoi... un mois de chômage et puis tout d'un coup *oups*, il recommence pour six ou sept mois. Mon père, sur la construction, c'est la même affaire. Des fois l'hiver, il est un mois, deux mois [sur le chômage]. – Isabelle, extrait d'entrevue

---

<sup>10</sup> Comme cela apparaît subtilement ici et dans les citations suivantes, les « bons pauvres » sont souvent définis par opposition aux « mauvais pauvres », ce qui peut révéler la centralité de ce dernier type de « pauvres » au sein des représentations.

<sup>11</sup> L'attitude plus compréhensive et sympathique à l'égard de certaines formes de pauvreté caractérisée par la proximité sociale est, ici encore, aisément perceptible.

Les personnes rémunérées en vertu du salaire minimum ou d'un salaire peu élevé peuvent également être considérées comme des « bons pauvres », à certaines conditions. Dans la plupart des cas, celles-ci sont chefs d'une famille, presque toujours décrite comme monoparentale et avec des enfants à charge. Comme nous l'avons déjà souligné, nos analyses tendent à montrer que la présence d'enfants au sein d'un foyer défavorisé interpelle émotionnellement les répondants et influence leur attitude. Hugo illustre bien la situation des « bons pauvres » qui sont sur le marché du travail lorsque nous lui demandons si le fait d'avoir un emploi prémunit les individus de la pauvreté.

Mais tu sais, il a bien beau travailler, des fois non, il n'a pas les ressources pour s'en sortir. Tu sais, un moment donné, je veux dire, tu as beau travailler, admettons que tu travailles au salaire minimum puis que tu as une famille, une mère monoparentale qui travaille au salaire minimum, qu'elle a deux enfants à charge puis qu'elle n'a plus de père (sic), parce que le père, je ne sais pas, il est parti... Non, elle n'a pas vraiment d'aide. Peut-être qu'elle reçoit un peu d'aide du gouvernement, je ne sais pas comment ça fonctionne exactement, mais ils n'ont pas l'air de bien vivre aisément... - Hugo, extrait d'entrevue

Cet extrait montre bien le sentiment d'injustice et d'iniquité qu'occasionne la prise en charge des « mauvais pauvres » par l'assistance étatique alors que d'autres personnes, vaillantes et « méritantes » reçoivent peu ou pas d'aide gouvernementale.

Globalement, c'est lorsque les personnes sont inaptes au travail ou non responsables de leur situation que les répondants se montrent favorables à l'assistance étatique. L'idéaltype du « bon pauvre » est donc caractérisé par son honnêteté, sa bonne volonté et par son adhésion aux normes et aux valeurs sociales en dépit d'une contrainte qui l'empêche de bénéficier d'un confort matériel et économique. Dès lors, il revient à la collectivité de pallier ces inégalités. Les répondants semblent entretenir une plus grande proximité sociale avec les « bons pauvres », contrairement à la relation plus distante entretenue avec les « mauvais pauvres ».

Je trouve que [l'assistance étatique], c'est quelque chose qui peut être nécessaire. Il y a des gens qui se blessent au travail, il y a des gens qui se retrouvent sans emploi à un moment où ils n'avaient pas prévu ça. Il y a des gens qui ont des familles aussi. C'est super important que l'argent continue de rentrer quand que tu as des enfants à nourrir. Par contre, c'est sûr qu'il y a du monde un peu cave qui profite du système, puis ça il y en aura toujours. – Élie-Anne, extrait d'entrevue

Il faudrait tout ignorer de l'histoire de la prise en charge des personnes précarisées pour voir en ces résultats une tendance nouvelle. Cette dualité idéaltypique des représentations apparaît déjà au cours de l'industrialisation caractéristique du XIX<sup>e</sup> siècle en raison du développement collatéral d'une pauvreté urbaine et massive. Par opposition aux classes populaires relativement homogènes des sociétés dites traditionnelles, cette nouvelle réalité sociale a été désignée sous l'appellation de « paupérisme ». Comme le montre Fecteau (2004), les élites de l'époque ont formulé deux discours distincts afin de donner sens à cette « nouvelle pauvreté ». D'une part, le paupérisme apparaît comme symptomatique des failles de la nouvelle économie capitaliste face auxquelles il faut intervenir publiquement. D'autre part, un autre discours, plus proche des thèses malthusiennes, affirme que « l'industrialisation n'a fait que mettre en évidence l'inaptitude d'une certaine partie des classes populaires à s'adapter au monde moderne » (Fecteau, 2004, p.117). Ce dernier postulat conduit les élites et les dirigeants de l'époque à catégoriser les personnes dans le besoin selon divers critères afin de juger de la légitimité de l'assistance accordée, de la même manière que le font les répondants de notre étude. Ainsi, nous observons cette dichotomie dans un texte datant de 1825 rédigé par Tuckerman où le terme de « paupérisme » renvoie à l'idéaltype des « mauvais pauvres » et où « la pauvreté » renvoie aux « bons pauvres ». À l'instar de plusieurs de nos répondants, Tuckerman invite ses contemporains à ne pas généraliser les vices du paupérisme aux personnes réellement nécessiteuses, ceux-ci méritant davantage l'assistance que ceux-là.

Le paupérisme se rapporte à cette classe de misérables, la plus abjecte et la plus dégradée, que le vice a le plus souvent conduite à la misère, et qui croupit encore dans le vice ; la pauvreté n'exprime que des nécessités réelles, qui souvent s'allient à un caractère estimable et même quelquefois à de hautes vertus. Ces deux classes d'indigents diffèrent essentiellement entre elles [...] En traitant également tous les indigents, comme s'ils étaient tous vicieux, on s'expose à leur faire contracter à tous ces funestes habitudes ; laissons au paupérisme le sens par lequel il désigne les gens qui préfèrent être nourris par l'aumône, à la subsistance qu'ils pourraient acquérir par leur travail (Tuckerman (1825), cité par Fecteau, 2004, p.118).

## 5.7 Représentations des organismes d'aide

---

En plus des questions portant sur les régimes gouvernementaux, nous avons également questionné les répondants afin de savoir s'ils croyaient qu'il existait d'autres organismes ou ressources destinés à venir en aide aux moins nantis. L'analyse montre encore que ce sont les dimensions absolues de la pauvreté qui sont dominantes et centrales au sein des représentations de la pauvreté.

De fait, les répondants évoquent spontanément des organismes qui répondent aux trois besoins primaires non-comblés chez les personnes vivant la pauvreté absolue, à savoir se loger, se vêtir et se nourrir. De plus, les organismes cités s'adressent tout particulièrement aux personnes itinérantes ou à risque de l'être, ce qui montre également que la condition des sans-abri est centrale au sein des représentations spontanées. Ainsi, des maisons d'hébergement de dernier recours comme Lauberivière et la maison Dauphine sont évoquées par un très grand nombre de répondants, et parfois même dès le début de l'entretien. Ensuite, les organismes qui offrent des repas aux itinérants sont également fréquemment cités. Finalement, les personnes interrogées se réfèrent aux centres d'aide ayant pour mission de donner ou de fournir à très faible coût des ressources matérielles de base, comme des vêtements et des meubles. Jeanne illustre bien l'accent mis sur les dimensions absolues et matérielles de la pauvreté lorsque nous lui demandons s'il existe, d'après elle, des organismes d'aide destinés aux personnes en situation de pauvreté.

Comme la maison Lauberivière, des endroits comme ça, où est-ce que les gens peuvent aller manger [...] Ça peut être des dons que tu peux faire à certains organismes, que ce soit de l'argent ou des vêtements, des jouets, des toutous, des choses comme ça, usagées, dont tu ne te sers plus. Eux-autres ils vont... La maison Renaissance je pense que ça s'appelle. Tu peux donner tout ton stock et eux vont le réparer, ils vont l'arranger, ils vont le remettre en bon état, si on veut, pour le donner après ça à des gens qui en ont de besoin. – Jeanne, extrait d'entrevue

Par ailleurs, moins de répondants évoquent les services d'ordre psychosociaux reliés aux services sociaux ou au suivi d'intervention individuelle. Par exemple, lorsque les

répondants citent des organismes tels que la maison Lauberivière, c'est presque exclusivement pour se référer aux services d'hébergement ou de repas. Les interventions ponctuelles ou de longue durée offertes dans la plupart de ces organismes communautaires semblent ignorées. Les services psychosociaux visant à fournir les ressources nécessaires aux plus démunis afin de leur permettre d'améliorer leurs conditions et de les accompagner dans un processus de réinsertion sociale sont moins présents et moins centraux dans les discours des répondants.

Néanmoins, les services psychosociaux ne sont pas totalement absents et certains répondants les évoquent, même s'ils apparaissent moins centraux.

Nourrir les gens, les habiller, à Lauberivière je sais que parfois ils ont des manteaux, c'est quelque chose qu'ils apprécient énormément, l'hiver quand on leur apporte des vieux manteaux d'hiver. Ça n'en sauve un couple. Sinon, je sais qu'il y a des endroits où les gens peuvent passer la nuit, quand ils sont mal pris. Je pense que c'est vraiment des besoins de base. Mais il y a sûrement des maisons pour aider, admettons, des gens pour retourner en emploi, ou faire des projets puis tout ça... - Élie-Anne, extrait d'entrevue

Comme l'illustre Élie-Anne, les répondants parlent surtout de la réintégration au marché de l'emploi lorsqu'ils abordent la sphère des services sociaux. Plusieurs s'entendent pour dire que toutes les ressources devraient être mises à la disposition des personnes précarisées qui souhaitent améliorer leur condition et se trouver un emploi. Ces « bons pauvres », décrits comme ambitieux et vaillants, peuvent rencontrer des obstacles lors de leur processus de réinsertion, comme l'analphabétisme, le manque de scolarisation ou la méconnaissance du marché du travail. Conséquemment, il revient à la collectivité de les épauler dans leurs démarches.

La recherche d'emploi, ils ne peuvent pas faire ça tout seul, tu sais... Quelqu'un qui arriverait dans un bureau puis tout mal habillé, puis mal attriqué, tu sais la première impression c'est toujours bien important dans la recherche d'emploi, tu sais. Ça fait qu'il y a une façon de se préparer, quoi mettre dans son CV, comment se présenter dans une entrevue... Puis aussi dans quel secteur tu peux aller [...] Tu sais aussi il y a des cours de formation plutôt technique. Des fois on dévalorise beaucoup les emplois manuels, mais... - Benjamin, extrait d'entrevue

De façon générale, les organismes et les ressources visant à répondre aux besoins des personnes dans le besoin attirent plus d'appui de la part des répondants que les

programmes gouvernementaux d'assistance financière. Presque tous les répondants affirment que le financement public de ces services est nécessaire et que ces derniers ne pourraient être viables s'ils recevaient que du financement privé ou des dons individuels.

## 5.8. Représentations des luttes sociales

---

Le *Collectif pour un Québec sans pauvreté* constate des difficultés à rejoindre de nouveaux publics dans ses diverses activités de sensibilisation et de mobilisation citoyenne et à trouver écho à ses revendications politiques au sein de la population. Afin de jeter un éclairage nouveau sur ce constat, nous avons souhaité comprendre l'attitude des répondants quant aux luttes sociales en général et au projet politique du *Collectif* en particulier.

Globalement, les répondants se disent en faveur des mouvements sociaux et des revendications politiques. Ils semblent considérer que les individus qui s'impliquent au sein de ces divers mouvements occupent une fonction démocratique importante et que leur implication est louable. Ces mouvements sont considérés par les répondants comme un vecteur potentiel de changement social.

Moi je pense que [c'est important] parce que s'il n'y a personne qui s'implique, s'il n'y a personne qui dit son mot, ça n'avancera jamais. En tout cas, d'après moi, parce que ça ne sera jamais entendu, ça ne sera jamais... tout le monde va... [le gouvernement] ne le saura pas. C'est sûr que s'il n'y a personne qui s'implique ça n'avancera jamais. C'est sûr qu'il en faut... - Isabelle, extrait d'entrevue

Dans la plupart des cas, les organismes à vocation collective sont positivement perçus et leur rôle est jugé utile et nécessaire. Malgré ce respect et cet appui, les personnes interrogées ne semblent pas se sentir interpellées outre mesure par de tels mouvements. Plusieurs répondants expriment des réticences à l'égard de certains moyens de revendication utilisés par ces groupes de pression.

Bien, on voit au niveau des manifestations que ça n'apporte pas grand-chose. Bien, ça l'a fait bouger les choses un peu cet été, avec l'été arabe, érable pardon. Mais ça n'a pas bougé grand-chose. Je trouve que ça dérange beaucoup beaucoup, mais ça n'apporte pas tant que ça.

Puis tu as toujours des gens qui sont extrémistes qui viennent se mêler à ça. Ça dégénère très très souvent. Puis lorsque ça dégénère, ce n'est pas bien vu au niveau de la population ordinaire, moyenne, qui regarde ça. Qui ne participe pas, mais qui regarde ça. Ce n'est pas que les gens qui regardent ça ne sont pas d'accord avec les revendications, mais ce sont les moyens qu'ils prennent pour s'exprimer qui, à mon avis, ce n'est pas nécessaire tant que ça. Tu sais, casser des vitres, de se promener nu, tu sais, bon. Moi je trouve que le meilleur moyen dans le fond, oui tu peux faire des pétitions, mais les manifestations qui dégénèrent, non. – Denise, extrait d'entrevue

Comme il fallait s'y attendre, les événements qu'a connus le Québec lors du « printemps érable » ont marqué l'imaginaire collectif au sujet des luttes sociales et des revendications politiques. Comme l'illustre bien Denise, si les répondants ne se disent pas en défaveur des mobilisations sociales, ils doutent de la nécessité de certains moyens de pression et de l'efficacité de ceux-ci. La plupart des répondants se disent plus favorables à d'autres moyens d'expression collective comme le bénévolat, les pétitions ou le port d'un symbole.

Si les répondants se montrent favorables et ouverts aux discours revendicateurs comme ceux portés par *Le Collectif* et considèrent important que les citoyens s'expriment ainsi sur la place publique afin de respecter l'idéal démocratique, ils sont toutefois mitigés quant aux impacts réels et concrets de ce genre d'initiative. En effet, si les luttes sociales sont symboliquement promues et encouragées, leur capacité réelle à apporter des changements sociaux semble moins certaine pour certains répondants. Néanmoins, ceux-ci conservent espoir en ces luttes sociales même s'ils perçoivent ces processus comme ardues et complexes.

À long terme, [ça apporte des changements]. Ça prend beaucoup de gens, beaucoup d'énergie pour faire changer les choses, mais je pense qu'en bout de ligne on peut y arriver. – Albert, extrait d'entrevue

À l'inverse, d'autres répondants, moins nombreux, portent un discours beaucoup plus approuvateur à l'égard des mouvements sociaux et affirment sans équivoque la nécessité de ceux-ci. Souvent, les individus interrogés qui adoptent un tel discours déplorent le faible engagement de la population à l'égard de ces activités et critiquent même leur propre non-participation.

Il faut qu'il y en ait des luttes sociales. [...] Le pire des scénarios ce sont les gens qui ne parlent pas puis qu'ils ne s'occupent de rien, ils font leur petite vie dans leur silo. Des luttes sociales, il y en a toujours eu. Dans les années 1950-1960, nos parents, nos grands-parents se sont battus pour *crisser* dehors les Anglais. Bien, pas les *crisser* dehors, mais disons, faire en sorte que ce ne soit pas juste des directeurs anglophones, que ce soient des directeurs québécois, francophones, puis que ce ne soit pas juste des entreprises américaines, ou d'ailleurs, qui viennent chercher notre minerai, puis que nous autres on ramasse les guenilles, là. Les syndicats, ils ont quand même fait avancer la cause, même si des fois ils sont allés un petit peu trop loin, mais ils ont quand même forcé, changé les mentalités. Moi je trouve que les gens actuellement sont assis beaucoup sur leur derrière. – Benjamin, extrait d'entrevue

Si la totalité des répondants semble donc favorable à l'existence d'organismes de revendication et de luttes sociales, le degré d'approbation et l'enthousiasme vis-à-vis de ces différents mouvements varient. Il faut toutefois demeurer prudent dans l'interprétation de ces résultats, car certains répondants semblent confondre les organismes de revendication politique et les organismes communautaires qui travaillent directement auprès des personnes dans le besoin.

Par ailleurs, l'organisme de mobilisation citoyenne qui nous intéresse tout particulièrement, *Le Collectif pour un Québec sans pauvreté*, est totalement méconnu de l'ensemble des répondants. De fait, plusieurs répondants affirment qu'ils sont incapables de se prononcer sur la capacité réelle de telles organisations à apporter des changements concrets puisqu'aucune information ne circule à ce sujet.

Ouais, bien ça, on n'est pas au courant encore une fois, moi en tout cas, je ne sais pas si le monde est au courant, mais moi je ne suis pas au courant. Puis je trouve ça correct [de subventionner publiquement ces organismes], je trouve que c'est une bonne... c'est une bonne idée. On devrait le savoir, ça, les affaires de même. Juste à le mentionner quelque part pour que tout le monde le sache qu'on donne pour ça. Je suis d'accord, c'est de l'argent bien placé. [...] Puis je ne sais pas... Juste peut-être nous donner un *feed-back* si ça marche ou pas. S'il y a du monde qui s'en sorte grâce à ça, ce serait *le fun*... On n'a vraiment aucune idée. – Albert, extrait d'entrevue

Les répondants ne déplorent pas seulement le manque d'information véhiculée au sujet des activités du *Collectif*, mais aussi à l'égard de l'ensemble des mobilisations et des revendications. Certains répondants sous-entendent même que le manque d'information au sujet de ces organismes doit être la preuve de l'inefficacité de ces derniers. C'est ce qu'insinue Francine lorsqu'elle affirme : « moi, je n'ai jamais entendu parler de ça, [*Le Collectif*]. Donc l'impact... pour moi, il n'existe pas ». Cette absence d'information au sujet des réussites et des ratés des mobilisations citoyennes est centrale dans de

nombreuses entrevues réalisées. Les individus ont l'impression de ne pas être suffisamment informés de ces initiatives. Ils affirment que ces informations ne circulent pas dans les réseaux et dans les médias destinés aux citoyens non-spécialistes de ces débats sociaux, ou encore que l'information n'existe tout simplement pas. Nous croyons que ce sentiment que partagent les répondants de ne pas connaître les retombées des revendications politiques et de ne pas avoir accès à cette information influence leur représentation des organismes à vocation collective. Benjamin va encore plus loin en affirmant que le pouvoir politique et les groupes de pression sont partiels et que par le fait même, les informations qu'ils publient ne révèlent qu'un côté de la médaille. Selon lui, les citoyens devraient être en mesure d'obtenir l'information à partir de source impartiale.

Ce qui sort de certains groupes de pression, les groupes environnementaux, ou les groupes de... les groupes de défense des gens sur le bien-être, c'est... ils sont obligés de faire l'autre extrême pour contrebalancer [ce que dit le gouvernement]. Ça fait que la personne pour avoir un avis, il faut qu'elle lise les deux. Mais il y a des organismes qui connaissent ça là. Admettons l'ordre des comptables... les gens qui s'occupent d'immobilier, pourquoi les maisons montent de 3-4% par année? Ça fait l'affaire de qui ça? Est-ce que c'est correct ça dans un marché? Jamais de la vie que cette information-là ne va sortir. – Benjamin, extrait d'entrevue

De façon plus générale, l'analyse des propos recueillis montre aussi que les répondants considèrent que les médias discutent très peu de la pauvreté, de sa prise en charge et de son évolution. La plupart des répondants condamnent cet état de fait et croient que de diffuser davantage d'informations à ce sujet permettrait de faire tomber nombre de préjugés et de tabous.

### **5.9. La faisabilité d'un « Québec sans pauvreté »**

---

Si les répondants formulent quelques réticences et critiques à l'égard des organismes porteurs d'un discours politique, nous avons vu qu'ils sont néanmoins, dans l'ensemble, favorables à ce genre d'initiatives. Nos résultats semblent indiquer que les principaux

obstacles auxquels fait face le *Collectif pour un Québec sans pauvreté* se situent ailleurs. Nous soutenons qu'il existe deux éléments au sein des représentations sociales et des attitudes des individus qui entrent tout particulièrement en conflit avec le discours porté par le *Collectif*.

Premièrement, les personnes interrogées se montrent très sceptiques à l'égard de la faisabilité de l'idéal social du *Collectif*, c'est-à-dire celui d'un « Québec sans pauvreté ». Les répondants se montrent tous en faveur d'un pareil idéal de société, mais ne croient pas en son application concrète. Il s'agit peut-être de la dimension de notre grille d'entretien qui implique le moins de disparités au sein des réponses. Concrètement, un seul répondant affirme explicitement qu'il serait possible d'enrayer la pauvreté au Québec.

Je pense qu'au Québec, oui, ça pourrait être sûrement éventuellement possible. Parce que justement, vu qu'on a quand même une bonne classe moyenne de gens ; oui on a des riches, on a des pauvres, mais on a surtout une très très bonne classe moyenne. Il y a beaucoup de gens dans la classe moyenne et il n'y a pas tant de pauvres. Pas tant de riches non plus, je pense qu'on serait capable d'amener ça à un point d'égalité. Puis de ramener les pauvres un peu plus hauts. Peut-être des trop riches qu'on pourrait descendre un peu, c'est sûr c'est *plate*, tu ne peux jamais faire plaisir à tout le monde. Mais je pense que ça viendrait faire plaisir à plus de gens. – Hugo, extrait d'entrevue

Une autre répondante, Jeanne, affirme qu'un tel projet peut être réalisable, mais que ça risque « d'être long et difficile ». À l'exception de ces deux répondants, tous les autres s'entendent pour dire qu'il est utopique de vouloir enrayer la pauvreté au Québec. Si les personnes interrogées sont catégoriques quant à l'irréalisme de ce projet, elles ont toutefois de la difficulté à expliquer et à argumenter cette opinion et utilisent parfois un raisonnement tautologique.

C'est sûr que ce serait l'idéal que tout le monde soit... se rende quelque part. Mais je ne pense pas, parce que dans tous les coins du monde il y a des gens qui sont en difficulté, qui sont pauvres, je ne pense pas que ce soit possible d'abolir ça complètement. Je pense qu'on peut diminuer de beaucoup, je pense qu'on peut aider les gens à mieux se comprendre entre eux, mais [bruit de doute], je trouve que c'est comme de dire « Ah ok! La paix dans le monde, tout le monde! ». – Élie-Anne, extrait d'entrevue

Plusieurs répondants considèrent qu'il est impossible d'enrayer complètement la pauvreté, sans être capable de dire précisément pourquoi. Toutefois, certains évoquent

des arguments plus précis. Ceux-ci semblent considérer que les inégalités entre les individus ne peuvent pas être totalement palliées par l'interventionnisme étatique. Le hasard des naissances, les maladies, la sous-scolarisation et l'impossibilité du plein emploi sont alors mis en cause.

Bien pour les raisons que je t'ai énumérées au début. Pour toutes sortes de raisons. Raison d'éducation, raison d'instruction, raison de maladie, *veut veut pas*, maladie physique, maladie mentale. Tu ne peux pas avoir une société tout à fait égale. C'est impossible. – Denise, extrait d'entrevue

D'autres encore, moins nombreux, évoquent des causes qui tiennent davantage de l'organisation structurelle des institutions économiques, politiques et sociales. Peu de temps après l'entrevue réalisée avec Carl, celui-ci nous joint par téléphone, visiblement préoccupé par les questions abordées lors de l'entretien. Carl souhaite préciser que selon lui, c'est la « pauvreté de la pensée » des mieux nantis qui rend impossible la suppression de la pauvreté économique. Selon ce répondant, ce projet est donc théoriquement possible, mais sera pratiquement irréalisable tant que ceux qui détiennent le pouvoir politique et les richesses monétaires continueront de pilier les ressources naturelles et humaines. Pour Carl, c'est la logique et la structure de l'économie telle que nous la connaissons actuellement qui rend difficile, voire impossible, l'atteinte du projet du *Collectif*.

Le deuxième principal obstacle à l'adhésion de la population au discours du *Collectif* est, selon nos interprétations, l'incapacité des classes moyennes et plus aisées à reconnaître en de telles revendications leurs propres intérêts. Comme nous l'avons montré dans un chapitre précédent, les répondants, majoritairement issus des classes moyennes, tracent une nette distance entre leur groupe de référence et les divers groupes qu'ils désignent comme faisant partie du champ de la pauvreté. Nous croyons que ce phénomène influe également sur l'adhésion et la participation des classes moyennes aux projets de mobilisation citoyenne. Si les répondants ne sont pas du tout en défaveur des groupes de pression comme *Le Collectif*, ils ne semblent toutefois par se sentir interpellés par les objectifs visés et les intérêts en cause. Si tous les individus interrogés souhaitent voir l'amélioration des conditions des personnes dans le besoin, ce n'est jamais de leurs

propres conditions dont il est question, considèrent-ils. De plus, les facteurs explicatifs de la pauvreté cités sont soit imputables à l'individu (paresse, vices), soit circonstanciels (perte d'emploi, maladie). Inversement, les causes proprement structurelles et conjoncturelles que sous-tend le discours du *Collectif* sont très peu citées ou sont maladroitement articulées.

D'ailleurs, Schnapper rappelle à quel point il peut être difficile de consolider une solidarité collective revendicatrice à partir d'un statut social dévalorisé : « Il est difficile d'adopter un comportement militant à partir d'une identité négative, l'humiliation vécue par les chômeurs n'est le plus souvent, pas favorable à l'engagement politique » (Schnapper, 2012, p.115). Si les chômeurs et les assistés sociaux sont eux-mêmes peu nombreux à s'organiser collectivement afin de défendre leurs droits et de proposer des changements sociaux, il est d'autant moins probable que les classes moyennes appuient ces revendications.

Comme nous l'avons déjà résumé, la lutte à la pauvreté au Québec a donné lieu à d'importantes mobilisations citoyennes qui ont abouti à l'adoption d'une loi visant à enrayer la pauvreté et l'exclusion sociale. Néanmoins, ces regroupements militants sont restés profondément près des milieux communautaires et populaires et rattachés à ceux-ci. Il semble difficile pour la cause de la pauvreté de trouver l'appui de la « population en général ». Le statut d'étudiant, par exemple, ne semble pas aussi stigmatisé que celui du pauvre, bien au contraire. Les événements récents nous ont d'ailleurs montré qu'il est plus facile pour les étudiants de fonder une identité militante et revendicatrice à partir de leur statut social positif et valorisé. Par le fait même, la population se montre plus encline à entériner leur discours et leurs intérêts puisqu'une plus grande proximité sociale existe entre les étudiants et les classes moyennes qu'entre ces dernières et les personnes précarisées.

Si les préjugés et les stigmates nuisent inéluctablement à la cause de la pauvreté, nous croyons que leur importance est moindre que celle de la distance sociale instituée entre les divers groupes sociaux. Or, il ne faut pas comprendre ces résultats comme une corrélation qui voudrait que la richesse des individus soit inversement proportionnelle à

la sympathie exprimée à l'égard des moins bien nantis. Au contraire, les répondants qui ont exprimé les propos les plus proches du discours communautaire et de l'idéologie socialiste sont également les mieux nantis de notre corpus. Peut-être alors que les classes moyennes se définissent plus volontiers en opposition aux classes populaires pour mieux s'en distinguer ?

Dans *L'idéologie allemande* rédigée en 1846, Marx soutient que les prolétaires ne pourront délier l'oppression et les contradictions qui les affligent tant qu'ils n'auront pas pris conscience des conditions de classe et des intérêts qui les unissent contre la classe dominante. « Les individus isolés ne constituent une classe qu'autant qu'ils ont à mener une lutte commune contre une autre classe; au demeurant, eux-mêmes s'affrontent hostilement dans la concurrence. » (Marx, 1965, p.1107.) C'est seulement autour de cette solidarité constituée à partir des conditions et intérêts communs des classes populaires que l'action historique est possible. Non seulement les individus des classes inférieures contemporaines semblent réticents à se mobiliser autour de leur statut disqualifiant, mais en plus, ils sont isolés des classes moyennes sur l'échiquier social. Plus encore, nous croyons que les classes moyennes québécoises se reconnaissent et se projettent mieux au sein des rangs supérieurs auxquels elles aspirent matériellement, mais surtout idéologiquement. Ainsi, la difficulté subtile, mais néanmoins saisissable qu'éprouvent les classes moyennes à se reconnaître dans les conditions et intérêts des classes démunies explique, en partie, les difficultés de mobilisation que rencontrent les organismes de défense des personnes précarisées.

### **5.10 La typologie des rapports sociaux à la pauvreté**

---

Dans une recherche qui date déjà de quelques années, Paugam (1996) s'intéresse aux rapports sociaux qu'entretiennent les sociétés européennes à l'égard de la question de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Afin d'analyser ces rapports sociaux, Paugam

s'intéresse à l'état du marché économique et de l'emploi des régions étudiées, aux conditions vécues par les personnes nécessiteuses ainsi qu'aux représentations sociales de la pauvreté et la stigmatisation qui en résulte. En procédant par analyse idéaltypique, Paugam en vient à formuler trois types de rapports sociaux à la pauvreté. Si les sociétés étudiées et comparées aux idéaltypiques ont vécu d'importantes transformations économiques, politiques et sociales depuis la publication de cette étude, les idéaltypes dégagés nous apparaissent toujours pertinents. Comme le prescrit Weber, nous comparerons la réalité québécoise à ces types idéaux afin de rendre intelligible le rapport social à la pauvreté effectif.

Le premier idéaltype est celui de la « pauvreté intégrée » et caractérise principalement les sociétés traditionnelles ou en voie de développement. Comme son nom l'indique, la pauvreté fait partie intégrante de la société. De fait, les régions qui se rapprochent de ce type rencontrent un taux de pauvreté ou de chômage très élevé, voire généralisé. Par le fait même, la pauvreté et l'aide dont peuvent faire l'objet les individus vivant dans des conditions précaires ne sont pas stigmatisés. Le débat entourant ces réalités ne porte pas sur la pauvreté ou sur les « pauvres » en tant que tels, mais plutôt sur le manque de ressources de la région en question et sur la faiblesse de son économie. Les propos tenus par nos répondants se situent très loin de ce type de rapport à la pauvreté. Néanmoins, nous croyons qu'un tel rapport social peut exister dans certaines régions du Québec où le chômage est très élevé en raison du caractère saisonnier des ressources exploitables.

Le second rapport à la pauvreté dégagé par Paugam est celui de la « pauvreté marginale ». Les personnes précarisées sont peu nombreuses et constituent une frange distincte et en marge de la société. Ce type de rapport social à la pauvreté est le plus souvent observé au sein de sociétés où les capitaux économiques sont croissants et où le marché de l'emploi est en plein essor. Pour Paugam, la France des Trente glorieuses en est l'exemple le plus pur. Le contexte économique et social permettant de croire que le système capitaliste serait à même d'apporter la prospérité pour tous, la pauvreté est alors perçue comme résiduelle et négligeable. La « pauvreté marginale » étudiée par Paugam présente plusieurs similitudes avec l'idéaltype des « mauvais pauvres » que nous avons

dégagé des discours des personnes interrogées : « Ce sont en quelque sorte, dans la conscience collective, les inadaptées de la civilisation moderne, ceux qui n'ont pu suivre le rythme de la croissance industrielle » (Paugam, 1996, p.396). De fait, ce type de pauvreté est fortement stigmatisé et l'assistance dont les « marginaux » font l'objet les exclut des autres formes de socialisation. Pour Paugam, ce type de pauvreté apparaît surtout dans les sociétés munies d'un important système de prise en charge de la pauvreté. Nous avons observé que cette représentation occupe une place importante au sein des réponses obtenues, notamment eu égard de l'itinérance, des « mauvais pauvres » et de la thèse de la reproduction culturelle. Ce type de rapport social à la pauvreté tend à affirmer l'existence d'une classe sociale de « pauvres ». Celle-ci aurait un mode de vie, un système de valeurs et des caractéristiques identitaires opposés à ceux du reste de la société. Toutefois, rappelons que ces caractéristiques sont également décrites par les répondants comme minoritaires et non généralisables à l'ensemble des personnes précarisées.

Le troisième et dernier type de rapport social à la pauvreté dégagé par Paugam est celui de la « pauvreté disqualifiante ». Il caractérise tout particulièrement les sociétés postindustrielles aux prises avec des problèmes économiques. Il est souvent symptomatique d'une augmentation du taux de chômage et de la précarisation des emplois. Les personnes précarisées sont de plus en plus nombreuses et leur existence fait naître une angoisse collective face à l'instabilité du marché de l'emploi. La « pauvreté disqualifiante » n'est pas un état permanent qui caractérise certaines classes marginalisées et immuablement exclues des rapports de production, mais plutôt un processus de disqualification susceptible de toucher de nombreux travailleurs. Le sociologue français observe toutefois que le statut de ces individus est également dévalorisé puisqu'ils sont exclus des sphères productives et sociales, lieux privilégiés de la construction identitaire et de la participation sociale. Plus encore, « leur dévalorisation sociale est d'ailleurs d'autant plus forte que nombre de ces individus n'ont pas connu une enfance misérable » (Paugam, 1996, p.400). Dans de tels cas, la pauvreté est dite « disqualifiante » parce que l'épreuve sociale du non-emploi engendre un processus de dévalorisation qui mène l'individu à intégrer ou à renégocier son statut « d'assisté

social » (Schnapper, 2012, Paugam, 1994b). Ce rapport à la pauvreté rejoint les propos des répondants qui affirment que la pauvreté est susceptible de toucher l'ensemble de la population, même si certains facteurs fragilisent particulièrement certains groupes. Ainsi, la « pauvreté disqualifiante » observée par Paugam se rapproche de l'idéaltype des « bons pauvres » et de certaines « pauvretés familiales » que nous avons analysés. La distance sociale entre les répondants et les « disqualifiés » est moindre et fait prendre conscience aux classes moyennes l'altérabilité de leur propre situation. Pour Paugam, ce type de pauvreté est aussi symptomatique de la fragilité des réseaux familiaux et de l'assouplissement général du lien social. C'est également ce qu'expriment certains répondants à notre enquête lorsqu'ils affirment qu'il serait invraisemblable pour eux de « tomber » dans la pauvreté puisqu'ils bénéficient d'un important soutien de la part de leur réseau social. Par là, ils insinuent que les « bons pauvres » qui subissent la pauvreté ont un réseau de soutien défaillant.

Pour Paugam, la « pauvreté disqualifiante » se caractérise par une pauvreté croissante et une instabilité économique. Comme nous l'avons déjà observé au premier chapitre, la pauvreté et le chômage sont relativement stables au Québec. Plus encore, le taux de Québécois vivant sous le seuil du faible revenu a décru au cours des dernières décennies. De surcroît, le Québec a été relativement épargné par la crise économique de 2008. Malgré ces considérations, nous avons également montré comment le Québec présente plusieurs caractéristiques des « nouvelles pauvretés », la précarisation des emplois, le bas âge des individus vulnérabilisés et le haut taux de diplomation de ceux-ci. De plus, si le taux de chômage de 7,7% est plutôt stable, il est toutefois relativement élevé. Conséquemment, le traitement politique et social réservé au phénomène de la pauvreté rejoint sur plusieurs aspects le rapport qu'entretiennent les sociétés aux prises avec une « pauvreté disqualifiante ». Pour Paugam, cette logique se caractérise par le souci des pouvoirs politiques et entrepreneuriaux de réduire les coûts économiques et les problèmes sociaux qui résultent de cette pauvreté extensive.

L'une des manifestations de cette stratégie politique peut être la diminution des allocations dans le but d'inciter les personnes disqualifiées à prendre elles-mêmes en

charge leur réinsertion professionnelle et sociale. Les politiques en matière de prise en charge de la pauvreté instituées en Grande-Bretagne au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle illustrent bien cet idéaltype. Ces orientations, près des logiques néolibérales, révèlent la suspicion et la méfiance des acteurs sociaux et des pouvoirs publics à l'égard des formes d'assistance sociale et de leurs prestataires. « Le débat social est donc toujours organisé, comme au XIX<sup>e</sup> siècle, autour du possible effet pervers des aides aux pauvres. » (Paugam, 1996, p.402.) La réforme de l'assurance-emploi adoptée par le gouvernement canadien fédéral en janvier 2013 s'inscrit dans cette logique, tout comme les modifications annoncées par le gouvernement péquiste en matière d'aide sociale. Dans ces deux cas, la logique est la même : encourager les individus aptes au travail à combler les besoins particuliers et changeants du marché du travail. Le traitement politique dont font l'objet les prestataires des régimes d'assistance financière et les propos suspicieux et parfois colériques tenus par les répondants montrent la proximité entre la réalité québécoise et l'idéaltype de la « pauvreté disqualifiante ». La méfiance à l'égard des prestataires des régimes d'assistance financière est à ce point prononcée que le quotidien *Le Devoir* obtient copie, en avril 2013, d'un document qui révèle la tenue d'enquêtes par Ottawa visant à prévenir et à enrayer les éventuelles fraudes (Pesant, 2013). Les enquêtes sont menées auprès des prestataires saisonniers et de longue durée de l'assurance-emploi, coupables d'aucune allégation de fraude, et ce, à but préventif. Ces mesures correspondent à une proposition formulée par certains répondants désireux de voir un suivi plus strict des personnes assistées afin d'empêcher certaines d'entre elles de « profiter du système ».

Si les représentations sociales des répondants, lesquelles font écho au contexte économique et politique québécois, présentent à la fois des éléments des pauvretés « marginale » et « disqualifiante », nous croyons que ce dernier idéaltype est prédominant. Toutefois, la stabilité des seuils de faible revenu et de chômage pose un problème logique. La tenue de recherches approfondies proposant une méthodologie plus près de celle de Paugam permettrait sans doute de mieux situer les Québécois dans cette typologie des rapports sociaux à la pauvreté. Or, nous postulons que la « pauvreté disqualifiante » est dominante au Québec en raison de l'influence importante des

politiques néolibérales au Canada, aux États-Unis et en Europe, et ce, malgré la singularité du cas québécois.

## Conclusion

---

À la suite des réflexions théoriques, de l'enquête de terrain et de l'analyse des résultats présentés dans ce rapport, nous sommes plus à même de répondre à notre question de recherche. Pour ce faire, nous reviendrons d'abord sur les hypothèses que nous avons crues pertinentes d'avancer avant la recherche empirique. Nous verrons si ces hypothèses se confirment ou s'infirment à la lumière de nos résultats. Ensuite, nous synthétiserons l'ensemble de ce qui a été précédemment exposé afin de fournir une réponse concise à la question de recherche. Finalement, nous formulerons quelques recommandations à l'intention du *Collectif pour un Québec sans pauvreté*.

### I. Retour sur les hypothèses de recherche

---

À la lumière des écrits scientifiques, nous avons d'abord fait l'hypothèse que les résidents de la ville de Québec se représentaient la pauvreté en termes absolus, c'est-à-dire comme une insuffisance des besoins physiologiques de base. Cette hypothèse se voit entièrement confirmée, autant par les résultats de la préenquête que par l'analyse des entrevues menées en profondeur. L'incapacité de se nourrir, de se loger et de se vêtir apparaît centrale au sein des représentations sociales. Or, nous avons également vu comment la frontière entre une conception absolue de la pauvreté et une définition relative de ce concept est plus mince qu'il n'y paraît. Plus encore, la conception de la pauvreté des répondants s'élargit au fil des entrevues et tend à se distancier de la représentation absolue, matérielle et monétaire qui est spontanément évoquée.

Ce phénomène de la construction des discours apparaît en filigrane dans la plupart des entrevues. De fait, le discours immédiat des répondants traite d'abord d'idées préconçues, de stéréotypes, d'éléments constitutifs de la pauvreté absolue ou de l'insuffisance de moyens en général. Or, la durée et la multidimensionnalité de la grille d'entretien les amènent à élargir leur conception initiale. Puisque les occasions de discuter de la pauvreté en profondeur pendant près d'une heure sont très rares dans la vie quotidienne, nous croyons que les propos des répondants au sujet de la pauvreté se construisent tout au long de l'entrevue en même temps qu'ils s'élargissent, se relativisent et se nuancent.

Nous avons aussi proposé qu'il se dégagerait deux grandes représentations sociales de la pauvreté. La première, plus près du discours communautaire et notamment portée par *Le Collectif* expliquerait surtout la pauvreté par le hasard des naissances, l'inégalité des chances et les injustices causées par la structure sociale, ainsi que par la logique du marché économique et de l'emploi. La seconde, plus près de l'idéologie néolibérale, voudrait que le marché soit à même d'assurer le confort matériel et la prospérité pour tout un chacun. Conséquemment, la pauvreté n'est pas symptomatique des failles du système, mais plutôt des manquements individuels des personnes en situation de pauvreté. À la lumière des résultats de recherche, cette hypothèse doit être nuancée, sans être totalement infirmée.

Cette dualité des interprétations existe certes, mais cohabite toujours au sein du discours de chaque répondant. Comme nous l'avons montré, ce sont plutôt les facteurs qui sont mis en cause dans la situation de pauvreté qui déterminent l'attitude des répondants à l'égard des personnes qui la vivent. Ainsi, aucun répondant n'adhère complètement au discours communautaire ni au discours néolibéral, et aucun n'y est totalement étranger. Tous les répondants s'entendent pour dire qu'il est impossible de considérer toutes les personnes en situation de pauvreté comme responsables de leur situation puisque de multiples causes non imputables aux individus peuvent mener à la pauvreté. Toutefois, même lorsque les répondants affirment que certaines personnes vivant en situation de pauvreté sont « victimes » de cette réalité, ils ne font que très peu référence aux causes structurelles déplorées par le discours communautaire. Les causes non imputables citées

tiennent davantage de la malchance ou de la contingence, comme une maladie, un accident, une perte d'emploi, un divorce, le manque de scolarisation ou la mauvaise influence de l'entourage. À l'exception de deux répondants, les personnes interviewées expriment très peu d'opinions faisant référence au discours axé sur les injustices sociales. Les propos s'inscrivant dans une perspective néolibérale sont, quant à eux, beaucoup plus présents dans les discours. Or, ils sont constamment nuancés et relativisés à l'aide de causes non imputables et circonstancielles. Il se dégage donc de nos analyses que l'imputabilité des facteurs menant à la pauvreté et la dichotomie idéaltypique des « bons » et « mauvais » pauvres s'avèrent plus opérantes pour rendre intelligibles les représentations sociales de la pauvreté que l'opposition entre les discours néolibéral et communautaire.

Nous avons également fait l'hypothèse que la position sociale de l'acteur influence ses représentations sociales et son attitude à l'égard de la pauvreté. Cette hypothèse se confirme par l'entremise de la distance sociale qui est instituée entre les personnes vivant en situation de pauvreté et les personnes interrogées. Ce phénomène signifie que les acteurs sociaux entretiennent plus volontiers des liens – réels ou symboliques – avec des individus présentant des caractéristiques sociales, culturelles, idéologiques et identitaires analogues aux leurs. De fait, les répondants laissent entendre qu'il existe une frontière entre leur groupe de référence et les personnes désignées comme pauvres. Nous avons observé que cette distance sociale est plus ou moins grande selon le « type » de personnes précarisées et les facteurs qui expliquent leur situation de pauvreté. En somme, plus les personnes en situation de pauvreté connaissent des conditions matérielles, un mode de vie et un système de valeurs qui sont compatibles avec ceux des classes moyennes, plus grande est la proximité sociale entre les deux groupes. Conséquemment, les itinérants entretiennent une plus grande distance sociale vis-à-vis des classes moyennes alors que les « bons pauvres » occupant un emploi rémunéré et vivant en milieu familial entretiennent des liens symboliques beaucoup plus étroits. Nous observons également que les répondants déclarant les revenus les plus élevés sont ceux qui adhèrent le plus aux éléments du discours communautaire. Ces résultats contredisent le préjugé populaire selon lequel les mieux nantis seraient plus sévères à l'égard des personnes dans le besoin.

Au contraire, les classes moyennes instituent une plus grande distance sociale entre leur groupe de référence et les groupes désignés comme pauvres, pour mieux s'en distinguer. Il est aussi possible de croire que les individus les mieux fortunés soient plus enclins à cautionner l'assistance publique dont bénéficient les personnes vulnérables que les classes moyennes puisque les prélèvements en taxes et en impôts altèrent d'une moindre façon leur condition sociale. Au contraire, les classes moyennes vivent peut-être un plus grand sentiment d'injustice à l'égard de l'assistance portée aux personnes en situation de pauvreté en raison de la relative proximité de leurs conditions économiques.

## **II. Regard nouveau sur la question de recherche**

---

Notre recherche souhaitait décrire et comprendre les représentations sociales de la pauvreté des résidents de la ville de Québec, pour dégager comment celles-ci interviennent dans leur réceptivité à l'égard d'un discours politique et mobilisateur portant sur la lutte à la pauvreté.

Premièrement, la méthode de l'évocation hiérarchisée nous a permis d'identifier la centralité de la condition itinérante et des difficultés financières au sein des représentations spontanées des répondants. Les résultats de cette méthode sont cohérents avec l'ensemble de nos observations voulant que les éléments constitutifs de la pauvreté absolue soient prédominants au sein des discours des résidents de la ville de Québec. L'itinérant représente l'illustration contemporaine la plus pure de la non-satisfaction des besoins de base, comme se loger, se nourrir et se vêtir. De même, l'importance des difficultés financières au sein des représentations sociales montre que les individus comprennent la pauvreté comme une insuffisance de moyens monétaires qui rend difficile, voire impossible, la satisfaction des besoins essentiels. Nous avons également vu comment les discours des répondants s'élargissent pour faire place à des éléments plus relatifs, multidimensionnels et non monétaires. Même si la pauvreté relative n'est pas

ignorée, nous croyons que la centralité marquée de la pauvreté absolue peut obscurcir d'autres dimensions de cette réalité, comme l'exclusion sociale.

Si les répondants affirment que la pauvreté est un phénomène qui peut prendre des formes diverses et variées, il se dégage toutefois deux grandes tendances de leurs propos. Ainsi, il existe deux constructions sociales très distinctes de la pauvreté. La première, l'itinérance, apparaît centrale, mais le discours que les répondants tiennent à son propos est limité et sans substance. Les « pauvretés familiales », quant à elles, entretiennent une plus grande proximité sociale avec les classes moyennes et entraînent une plus grande empathie et une meilleure compréhension.

Or, les « pauvretés familiales » ne sont pas également perçues, respectées et acceptées. Ce sont surtout les facteurs qui ont mené un individu à connaître la pauvreté qui déterminent l'attitude d'autrui à son égard. Si les facteurs lui sont non imputables et qu'il manifeste le désir d'améliorer ses conditions, il est alors considéré comme « un bon pauvre » et l'attitude à son égard sera plus compréhensive et empathique. Au contraire, si l'individu vit en situation de pauvreté en raison de causes qui lui sont imputables aux yeux des répondants, l'attitude de ceux-ci à son égard s'avère plus « responsabilisante », moralisante, voire dépréciative. Les premiers sont très peu stigmatisés et l'aide publique qui leur est accordée est jugée nécessaire, les seconds sont fortement stigmatisés et l'assistance publique dont ils font l'objet entraîne la suspicion et l'indignation.

La cause de la pauvreté la plus centrale au sein des discours analysés est celle de la reproduction culturelle. Selon cette dernière, les individus issus de familles défavorisées sont plus sujets à vivre une situation de pauvreté à l'âge adulte. Ces familles possèdent des caractéristiques identitaires, un système symbolique de valeurs et des mœurs qui entrent en contradiction avec le modèle normatif québécois. Ces caractéristiques spécifiques tendent à se transmettre de génération en génération par la socialisation et l'influence des proches, faisant ainsi de la pauvreté un phénomène « héréditaire ». Cette conception de la pauvreté sous-tend l'existence d'une classe d'inéluctables « pauvres » ayant une existence objective et des caractéristiques propres. Elle s'oppose à la « pauvreté disqualifiante » selon laquelle la précarité est susceptible de toucher de

nombreux travailleurs, menant ultimement à un processus de dévalorisation et d'exclusion sociale.

### III. Recommandations

---

Bien que les représentations sociales analysées contiennent un certain nombre d'idées préconçues et de stigmates sociaux à l'égard des plus démunis qui nuisent très certainement aux objectifs et aux activités du *Collectif pour un Québec sans pauvreté*, nous soutenons que les plus grands obstacles que celui-ci doit surmonter résident ailleurs. Ainsi, nous en venons à répondre au deuxième objectif de notre question initiale qui cherche à comprendre quels éléments des représentations sociales entrent en conflit avec le discours du *Collectif*. Nous énoncerons également quelques recommandations à cet égard. Sans doute *Le Collectif* connaît-il déjà plusieurs de ces recommandations ou les applique déjà, mais nous jugeons quand même pertinent de les formuler à la lumière de notre recherche.

D'abord, nous observons que les personnes interviewées sont très sceptiques quant à la faisabilité d'un « Québec sans pauvreté ». Malgré l'adoption en 2002 de la *Loi visant à enrayer la pauvreté et l'exclusion sociale*, nous suggérons au *Collectif* de ne pas prendre pour acquises la compréhension et l'interprétation de ce projet au sein de la population. Sans diminuer ses revendications au nouveau politique, nous croyons qu'il est essentiel que *Le Collectif* entretienne un dialogue constant avec la population et explique ce qu'il entend concrètement par « enrayer la pauvreté ». Ces activités ne doivent pas se faire uniquement auprès d'organisations ou de publics déjà sensibles à la cause de la pauvreté, mais auprès des groupes sociaux les plus divers, autant que possible. De façon générale, les répondants appuient cet idéal de société et seraient même prêts à signer une pétition à cet égard si on leur proposait. Or, l'idée de faire du Québec une société sans pauvreté semble laisser un flou chez les répondants, qui considèrent ce projet comme utopique. L'obstacle que rencontre *Le Collectif* n'est donc pas tant l'adhésion de la population à

son projet que la perception de la faisabilité de celui-ci. Nous croyons qu'il est essentiel que *Le Collectif* mette encore plus d'accent sur les stratégies et les moyens concrets qu'il propose afin de rendre possible l'atteinte d'un « Québec sans pauvreté ».

Selon nous, l'élément des représentations sociales qui interfère le plus avec le discours du *Collectif* est la distance qui est instituée entre les groupes désignés comme pauvres et les classes moyennes. Conséquemment, nous croyons que le discours porté par *Le Collectif* doit tâcher de réduire la distance qui est érigée entre les classes moyennes et les classes défavorisées. Les préjugés et les stigmates sociaux entourant l'identité des personnes vivant une situation de pauvreté nuisent certainement au projet du *Collectif* et ces derniers sont intrinsèquement reliés au phénomène de la distance sociale. De ce fait, il importe que le *Collectif* continue ses activités de sensibilisation qui visent à faire tomber les idées préconçues que certains individus entretiennent à l'égard des personnes vulnérables. Or, nos résultats montrent que lorsque les répondants approfondissent leur pensée à ce sujet, ils conviennent tous que ces préjugés ne sont pas généralisables à l'ensemble des personnes précarisées et qu'il existe des « bons pauvres ». Pour ces raisons, nous concluons que l'incapacité qu'éprouvent les classes moyennes à considérer les personnes qui connaissent la pauvreté comme faisant partie de leur groupe de référence pose un problème plus fondamental que celui de la stigmatisation. À cet effet, nous recommandons au *Collectif* d'axer son discours sur la proximité qui existe entre les diverses formes de pauvreté et « l'ensemble de la population ». Les éléments des « nouvelles pauvretés » et de « la pauvreté disqualifiante » comme le bas âge des personnes vulnérabilisées, leur haut taux de diplomation, les causes circonstancielles de leur situation et leur origine sociale variée devraient être mis de l'avant. Sans toutefois abandonner son rôle de défense et de protection des droits des personnes vivant en situation de pauvreté (comme l'aide sociale, l'assurance-emploi et le salaire minimum), il importe que le *Collectif* réoriente son discours autour d'enjeux plus généraux face auxquels les classes moyennes pourront se sentir concernées, comme la précarisation des emplois et le processus de disqualification sociale qui touche certains travailleurs exclus des sphères productives et sociales.

## Bibliographie

---

ABRIC, Jean-Claude (1998), *Psychologie de la communication : Théories et méthodes*, Paris, Armand Collin.

ABRIC, Jean-Claude (dir.) (2003), *Méthode d'étude des représentations sociales*, Ramonville-Saint Agne, Érès, PUF.

ABRIC, Jean-Claude (2011), *Pratiques sociales et représentations*, Paris, PUF.

ATTAC (2006), *Pauvreté et inégalités : ces créatures du néolibéralisme*, France, Mille et une nuits.

BARAYANDEMA, Athanase et Guy Fréchet, Aline Lechaume et Frédéric Savard (2011), *La pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale: vers l'horizon 2013*. Québec, Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion.

BEAUCHAMP, Claude (1967), « Les inégalités socioéconomiques et la pauvreté au Québec », dans : *Recherches sociographiques*, Volume 8, numéro 1, p. 97-99.

BLANC, Nathalie (dir) (2006), *Le concept de représentation en psychologie*. France, In Presse, « Collection psycho »

BOUCHARD, Isabelle (2007), *Éléments favorisant la mobilisation d'un consensus dans les stratégies de lutte à la pauvreté: L'exemple du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté*. Mémoire de maîtrise en service social inédit, Université du Québec à Chicoutimi.

Collectif pour un Québec sans pauvreté (2012a), Communiqué de presse, *Dixième anniversaire de l'adoption de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, Les partis politiques invités à présenter un bilan*.

Collectif pour un Québec sans pauvreté (2012b), *Laboratoire de recherche en sociologie : Appel d'offres*, Québec.

De Queiroz, Jean-Manuel, (1996), « Exclusion, identité et désaffection » dans : Serge Paugam (dir.), *L'exclusion : l'état des savoirs*, Paris, Éditions La Découverte, p.295-310.

DUPÉRÉ, Sophie, Maria De Koninck et Michel O'Neill (2011), « Rouge, jaune, vert...noir : l'expérience de la pauvreté d'hommes du quartier Hochelaga-Maisonneuve à Montréal », *Recherches sociographiques*, vol.LII,no. 2, P.255 à 283.

DULONG, Delphine, « exclusion », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 3 octobre 2012. URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/exclusion/>

LEFÈVRE, Sylvain, Gérard Boismenu et Pascale Dufour (2011), *La Pauvreté – Quatre modèles en perspective*. Québec, Champs Libre.

LESEMANN, Frédéric et Pierre Joseph Ulysse, « Welfare ,workfare et citoyenneté aux États-Unis », dans : *Lien social et Politiques*, n° 34, 1995, p. 55-62.

FAVREAU, Louis et Lucie Fréchette (1995), « Pauvreté urbaine et exclusion sociale. Les nouvelles figures du travail social auprès des personnes et des communautés locales en difficulté », dans : *Service social*, vol. 44, n° 3, p. 71-93.

FECTEAU, Jean-Marie (2004), *La liberté du pauvre. Crime et pauvreté au XIX<sup>e</sup> siècle québécois*, VLB éditeur.

FLEURY, Dominique et Myriam Fortin, (2006), *When Working is not Enough to Escape Poverty: An Analysis of Canada's Working Poor*. Ottawa, Human Resources and Social Development.

FORSÉ, Michel et Olivier Galland (dir.) (2011), *Les Français face aux inégalités et à la justice sociale*, France, Éditions Armand Colin.

FORTIN, Marie-Fabienne (2012), *Fondements et étapes du processus de recherche*, Québec. Chenelière Éducation.

FOURNIER et al. (2003), *La précarité du travail: Une réalité aux multiples visages*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

FUSCO, Alessio (2007), *La pauvreté : un concept multidimensionnel*. Paris, l'Harmattan.

GAGNON, Éric et Vivian Labrie (2011), « Des recherches vers un Québec sans pauvreté au goût des acteurs concernés, bilan d'une consultation », dans : *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 24, no.1, p.128-142

GARDES, François et Simon Langlois (1995), « Une nouvelle mesure pour analyser la pauvreté au Québec : l'indice synthétique de pauvreté-richesse », dans : *Service social*, vol. 44, n° 3, p. 29-53.

GARDES, François, Simon Langlois et Sami Bibi (2010), « Pauvreté et convergence des comportements de consommation entre classes socioéconomiques au Québec, 1969-2006 », dans : *Recherches sociographiques*, vol. 51, n° 3, p. 343-364

GAUTHIER, Benoit (1992), *Recherche sociale – De la problématique à la collecte de données*. Québec, Presses universitaires du Québec.

GÉLINAS, Jacques B. (2000), *La globalisation du monde : Laisser-faire ou faire?*, Québec, Écosociété.

GONDARD-DELCROIX, Claire (2007), « Les représentations de la pauvreté : quels échos aux indicateurs internationaux? Une étude qualitative sur les Hautes Terres de Madagascar », dans : *De Boeck Supérieur, Mondes en développement*, no.137, p. 51 à 66

GROULX, Lionel-Henri (2011), *Les facteurs engendrant l'exclusion au Canada: Survol de la littérature multidisciplinaire*, Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

GUIMELLI, Christian (Dir.) (1994), *Structures et transformations des représentations sociales*. Paris. Delachaux et Niestlé.

Gouvernement du Québec (Ministère de l'Emploi et de la solidarité sociale, Institut de la statistique du Québec) (2006). *Recueil statistique sur la pauvreté et les inégalités socioéconomiques au Québec*, Québec, Bibliothèque nationale du Québec.

ION, Jacques (1997) *La fin des militants?* Ivry-Sur-Seine, Éditions de l'Atelier.

JODELET, Denise (dir.) (1993), *Les représentations sociales*. Paris, PUF.

JODELET, Denise (1984), *Folies et représentations sociales*. Paris, PUF.

JOURDAN, Virginie (2006), « Activité et pauvreté : l'impact des définitions sur la mesure d'une relation complexe » dans : *Actes de colloques de l'AIDELF, Population et travail, dynamique démographique et travail*, p. 41-50

LANGLOIS, Simon (2005), *Consommer en France*. Éditions de l'Aube.

LANGLOIS, Simon (2010), « Mutations des classes moyennes au Québec entre 1982 et 2008 », dans : *Les Cahiers des dix*, n° 64, p. 121-143.

LEFÈVRE, Sylvain, Gérard Boismenu et Pascale Dufour, (2011) *La Pauvreté, Quatre modèles en perspective*, Québec, Champs Libre.

LESEMANN, Frédéric et Pierre Joseph Ulysse (1995), « Welfare ,workfareet citoyenneté aux États-Unis » dans : *Lien social et Politiques*, n° 34, p. 55-62.

Loi 112, *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, 2<sup>e</sup> session, 36<sup>ième</sup> législature, Québec, 2012.

MARTIN, Didier et Philippe Royer Rastoll (dir.) (1990), *Représentations sociales et pratiques quotidiennes*, Paris. L'Harmattan.

MARX, Karl (1965), *L'idéologie Allemande, Œuvres V.I*. France, Gallimard.

MOLLAT DU JOURDIN, Michel, « Histoire sociale – Histoires des pauvres », dans : *EncyclopediaUniversalis* [en ligne], consulté le 3 octobre 2012. URL :<http://www.universalisedu.com/encyclopedie/histoire-sociale-histoire-des-pauvres/>

MERCIER, Lucie, (1995), « La pauvreté : phénomène complexe et multidimensionnel » *Service social*, vol. 44, no.3, p.7-27

MERCURE, Daniel et Mircea Vultur (2010), *La signification du travail: Nouveau modèle productif et ethos du travail au Québec*, Québec.Presses de l'Université Laval.

MORISSETTE, René et Yuri OSTROVSKY 2008. *Comment les familles et les personnes seules réagissent-elles aux licenciements ? Un éclairage canadien*, Ottawa, Direction des études analytiques, Documents de recherche, no 304, Catalogue de Statistique Canada.

MILANO, Serge (1988), *La pauvreté absolue*. Paris, Imprimerie Bussière.

MILANO, Serge (1992), *La pauvreté dans les pays riches, du constat à l'analyse*. France, Nathan.

NINACS, William (2003), *Le Collectif pour un Québec sans pauvreté: Étude de cas*, Ottawa, The Caledon Institute of Social Policy.

PAUGAM, Serge (1994a), *Le traitement de la pauvreté en Europe, Rapport final pour la DARES*, Paris, CERC.

PAUGAM, Serge (1994b), *La disqualification sociale, essai sur la nouvelle pauvreté*. Paris, PUF.

PAUGAM, Serge (1995), « La société française et ses fragilités », dans : *Le Banquet*, Revue du CERAP, no.6, p. 215-230.

PAUGAM, Serge (1996), « Pauvreté et exclusion, la force des contrastes nationaux », dans : Serge Paugam (dir.), *L'exclusion : l'état des savoirs*, Paris, Éditions La Découverte, p.389-417.

PAUGAM, Serge (1999) « pauvreté » dans : Pierre Ansart (dir.) (1999), *Dictionnaire de sociologie*, Tours, Robert le Seuil.

PAUGAM, Serge et Marion Selz (2005), « La perception de la pauvreté en Europe depuis le milieu des années 1970 : Analyse des variations structurelles et conjoncturelles », dans : *Économie et Statistique*, no. 383, 384, 385, p.283-305.

PAUGAM, Serge (2008), *Le lien social*, Paris, Puf.

PESANT, Jean-François (2013). « Assurance-emploi : Ottawa se méfie des travailleurs saisonniers ». *Le Devoir*, 22 avril, Montréal, <http://www.ledevoir.com/politique/canada/376304/guide-d-emploi-des-enquetes>, consulté le 22 avril 2013.

PRONOVOST, Gilles (2005), *Temps sociaux et pratiques culturelles*, Québec, Presse de l'Université du Québec.

PUGLIESE, Enrico (1983), « Politique de bien-être et crise de l'État-providence dans une économie dépendante » *Sociologie et sociétés*, vol. 15, n° 1, p. 43-56.

ROBERGE, Jonathan, Yan Sénéchal et Stéphane Vibert (dir.), (2012), *La fin de la société : Débats contemporains autour d'un concept classique*. ATHÉNA Éditions.

SCHNAPPER, Dominique, (2012), *La compréhension sociologique*, Paris, Puf.

SEN, Amartya (1982), *Poverty and famines, an essay on entitlement and deprivation*. Oxford, Clarendonpress.

SIMMEL, Georg, (1998), *Les Pauvres*. Paris, Puf.

SOMMIER, Isabelle (2001), *Les nouveaux mouvements contestataires à l'heure de la globalisation*. France, Flammarion.

Statistique Canada (2011), *Les lignes de faible revenu, 2009-2010*, Ottawa.

Statistique Canada, (2012a) *Les seuils de faible revenu*, [en ligne], <http://www.statcan.gc.ca/pub/75f0002m/2010005/lico-sfr-fra.htm>, [page consultée le 28 octobre 2012].

Statistique Canada, (2012b). *Tableau 202-0801 - Seuils de faible revenu avant et après impôt selon la taille de la communauté et de la famille, dollars constants de 2010, annuel (dollars)*, CANSIM (base de données).

TOWNSEND, Peter (dir) (1970), *The concept of poverty*. New York, American Elsevier publishingcompany, Inc.

ULYSSE et al., «Les travailleurs pauvres: Témoins et acteurs des mutations sociétales en cours».dans : *Lien social et politique*, n° 61, 2009, p.123-136.

VALENCE, Aline (2010), *Les représentation sociales*. Bruxelles, De Boeck.

# *Annexes*

## **Annexe 1 : Formulaire de consentement**



### **Représentations sociales de la pauvreté dans la ville de Québec**

#### **Formulaire de consentement**

Cette recherche est effectuée dans le cadre du Laboratoire de recherche en sociologie de l'Université Laval (enseignement pratique de la recherche de 1er cycle), en réponse à un appel d'offres proposé par le Collectif pour un Québec sans pauvreté.

#### **Objectifs**

Eu égard aux changements importants d'orientations économiques, sociaux et politiques que nous constatons présentement, nous nous intéressons aux représentations que se font les citoyens de la ville de Québec à ce qui a trait, de près ou de loin, au phénomène de la pauvreté. Cette recherche ne s'avère en aucun lieu partisane et se veut mettre à jour les savoirs quant aux transformations des mentalités sur ce sujet.

#### **Modalités de participation à la recherche**

La participation à la recherche consiste à prendre part à une entrevue individuelle, d'une durée de moins d'une heure, selon votre disponibilité. Cette entrevue portera dans les grandes lignes sur vos opinions et représentations de plusieurs thèmes liés au phénomène de la pauvreté. Vous n'êtes pas tenu de répondre à toutes les questions que l'on vous adresse. Les entrevues seront enregistrées sur un support audio afin de faciliter l'analyse des résultats. L'entrevue se déroulera au lieu qui convient le mieux au participant.

#### **Risques, inconvénients et avantages pour le participant**

Cette recherche ne présente pas de risque connu. La participation à cette enquête permettra de contribuer au développement d'une meilleure connaissance des représentations sociales de la pauvreté à Québec.

#### **Participation volontaire et droit de retrait**

Vous êtes libre de participer à ce projet de recherche et pouvez en tout temps décider de vous en retirer sans avoir à vous justifier et sans subir de préjudice quelconque. Si vous décidez de mettre fin à votre participation, vous pouvez communiquer avec l'un ou l'autre des chercheurs aux numéros de téléphone ou adresses courriel indiqués sur ce document. Tous vos renseignements personnels seront alors détruits.

#### **Confidentialité et gestion des données**

Toutes les informations obtenues dans le cadre de cette recherche demeureront confidentielles. Les noms et prénoms des participants, de même que les titres ou fonctions qui les rendraient aisément identifiables, ne paraîtront sur aucun rapport. Si des extraits d'entrevue devaient être cités dans le rapport de recherche, ceux-ci seront présentés de façon à protéger l'anonymat des participants. Les enregistrements et autres informations seront conservés sous verrou et détruits après l'analyse des résultats.

Pour soumettre une critique ou une plainte à l'égard de la recherche, veuillez-vous adresser à :

Andrée Fortin  
Professeure titulaire  
Téléphone : 418 656-3889  
Courriel : [andree.fortin@soc.ulaval.ca](mailto:andree.fortin@soc.ulaval.ca)

### **Diffusion des résultats**

Un rapport faisant état des résultats de la recherche sera diffusé en avril 2013 auprès des personnes et organismes intéressés et sera remis au client lors d'une soirée de clôture. Les résultats de la recherche pourront être ultérieurement l'objet de publications.

### **Signatures**

Je soussigné(e) (nom du participant) \_\_\_\_\_ consens librement à participer à la recherche intitulée : « Représentations sociales de la pauvreté dans la ville de Québec ». J'ai pris connaissance du formulaire et je me déclare satisfait des explications, précisions et réponses que le chercheur m'a fournies quant à ma participation à ce projet. Je comprends que je peux mettre fin à ma participation en tout temps sans avoir à subir de conséquence ou de préjudice et sans devoir justifier ma décision.

\_\_\_\_\_  
Signature du participant, de la participante

\_\_\_\_\_  
Date

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients du projet de recherche au participant, avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées et avoir fait l'appréciation de la compréhension du participant.

\_\_\_\_\_  
Signature du chercheur

\_\_\_\_\_  
Date

Étudiant-chercheur en sociologie, Université Laval  
David Gaudreault  
[david.gaudreault.4@ulaval.ca](mailto:david.gaudreault.4@ulaval.ca)

## Annexe 2 : Lettre de sollicitation



### Représentations sociales de la pauvreté dans la ville de Québec

#### Lettre de sollicitation

Faculté des sciences sociales  
Département de sociologie

Québec,

Objet : Recherche sur les représentations sociales de la pauvreté dans la ville de Québec

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du Laboratoire de recherche en sociologie à l'Université Laval, nous réalisons une étude sur les représentations sociales de la pauvreté. Cette étude nous est commandée par *Le Collectif pour un Québec sans pauvreté*. Nous sommes cependant seuls garants du protocole et des résultats de la recherche.

Pour faire bref sur ce sujet complexe, nous nous intéressons à comprendre le rapport entre les attitudes et l'engagement sociopolitique à l'égard de la pauvreté. Nous voulons également sonder l'image que les gens se font en général des personnes vivant en situation de pauvreté et du phénomène de la pauvreté. Pour mener à bien cette recherche, nous sollicitons la participation des citoyens de la ville de Québec. Cette participation prendra la forme d'une entrevue individuelle d'environ une heure, dans un lieu et au moment qui vous conviendra. Les propos recueillis seront enregistrés sur un support audio et seront détruits après l'analyse des résultats.

Soyez assuré(e) que les propos recueillis resteront strictement confidentiels et qu'aucune information permettant d'identifier les répondants ne figurera dans le rapport de recherche. Si vous souhaitez participer à cette recherche ou désirez recevoir plus d'informations, nous vous prions de nous contacter aux coordonnées fournies plus bas.

**En vous remerciant de votre collaboration, sincères salutations.**

Étudiant-chercheur en sociologie,  
David Gaudreault  
[david.gaudreault.4@ulaval.ca](mailto:david.gaudreault.4@ulaval.ca)

### Annexe 3 : Schéma d'opérationnalisation

Concepts	Dimensions	Sous-dimensions	Indicateurs
<b>Représentations sociales de la pauvreté</b>	<i>Expérience personnelle de la pauvreté</i>	Idée spontanée du «pauvre»	-Images/Mots [Q.1] <sup>12</sup> -Valeurs connotées [Q.1] -Description de la vie en situation de pauvreté [Q.2]
		Comparaison de la richesse à la pauvreté	-Images/Mots [Q.3] -Valeurs connotées [Q.3]
		Intimité/proximité avec la pauvreté : a) Intimité de proches  b) Intimité personnelle c) Influence	-Connaissance de proches en situation de pauvreté : [Q.7] *famille *amis *voisins * travail -Influence de la relation sur la RS [Q.7] - Influence de la pauvreté sur la relation? [Q.7]  -Expériences de pauvreté vécue [Q.8] -Impression personnelle [Q.9] (Expérience persuasive ou dissuasive à l'implication/l'intérêt à la lutte à la pauvreté)
<i>Représentation du contexte social et de la réalité matérielle de la pauvreté</i>	Causes et extension du phénomène de la pauvreté	- Causes de la pauvreté [Q.4] -Responsabilité [Q.4] -Susceptibilité a) «soi»[Q.4] b) «autrui» [Q.5] - Représentation des types au sein de la population [Q.5]	

<sup>12</sup>Voir annexe 4.

			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Représentation de la fréquence/gravité des cas [Q.6]</li> </ul>
		Coût de la vie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Représentation du coût de la vie et du salaire moyen [Q.10]</li> <li>- Représentation du poids de certains besoins [Q.10]</li> <li>- Représentation des indicateurs gouvernementaux et de leur validité [Q.18]</li> <li>- Représentation des bourses des services d'assistance financières [Q.11]</li> </ul>
		Légitimité de la richesse	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Acceptabilité des inégalités/de la disparité de salaires [Q.3.5]</li> </ul>
<b>Vision de l'intervention sociale à la pauvreté</b>	<i>Vision de l'action politique</i>	Situation politique et Loi sur la pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance de la loi [Q.16.5]</li> <li>- Représentation de la légitimité de la loi [Q.16.5]</li> </ul>
		Rapport moral	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pression sociale/morale associée à la pauvreté [Q.12] [Q.13]</li> </ul>
		Redistribution sociale de la richesse	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Position sur la retenue et la redistribution [Q.14]</li> <li>- Représentation du système de services publics [Q.14]</li> <li>- Connaissance des processus de sélection aux programmes</li> </ul>

			<p>d'assistance sociale [Q.15.5]</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Représentation du montant dont bénéficie un bénéficiaire [Q.11]</li> <li>- Représentation de l'importance sociale de l'accès à des prestations sociales [Q.11]</li> </ul>
		Intégration à la citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rôle de l'électeur [Q.15] [Q.16]</li> <li>- Représentation de la démocratie [Q.25]</li> </ul>
		Projet politique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vision de la politique en général [Q.15] [Q.16]</li> <li>- Adhésion à un projet politique [Q.16]</li> <li>- Représentation du « changement » [Q.25]</li> </ul>
		Place du phénomène de la pauvreté dans les médias	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Importance de la communication publique [Q.17]</li> <li>- Sources d'information [Q.17]</li> <li>- Représentation de la fréquence des interventions sur la pauvreté dans la source d'information [Q.17]</li> <li>- Sentiment accordé à ces interventions, à leur fréquence [Q.17]</li> </ul>

		Investissement dans les campagnes de lutte à la pauvreté	-Adhésion [Q.16.5]
		Finances publiques	- Question de la dette [Q.14] - Rapport entre la position sur ces questions et l'adhésion [Q.14]
	<i>Représentation de l'action communautaire</i>	Les organismes	- Connaissances d'organismes ou de catégories d'organismes [Q.19] -Représentation de leur utilité [Q.20]
		Le Collectif	-Connaissance du Collectif, de son mandat, etc. [Q.19] -Perception et adhésion aux revendications [Q.16]
		Le centre de recherche sur la pauvreté et les inégalités sociales et le comité consultatif	-Connaissance du Centre de recherche [Q.19]
		Implication dans des actions communautaires ou sociales quelconques	-Représentation de l'implication communautaire [Q.23] a) La valeur du communautaire [Q.23]
		Importance de la militance et des revendications sociales	Représentations des revendications [Q.16] [Q.25]

<b>Position Sociale</b>	<i>Profil civil</i>	Sexe [Q.1] <sup>13</sup>	
		Âge [Q.2]	
		Lieu de résidence [Q.3]	
		Ancienneté de résidence Q.5]	
		Appartenance ethnique [Q.4]	
		Dernier niveau de scolarité atteint [Q.6]	
		Statut civil [Q.7]	
		Statut parental [Q.8]	
	<i>Occupation et revenu</i>	Emploi	- Secteur [Q.9] - Activité [Q.9] - Conditions de travail [Q.10] [Q.11]
		Revenu annuel [Q.14]	
		Propriété (logement, autres) [Q.12]	
		Sentiment à l'égard du profil social	- Représentation de la position sociale [Q.13]

<sup>13</sup>Voir annexe 5.

## **Annexe 4 : Grille d'entretien**

### **Questionnaire**

Interviewer : \_\_\_\_\_

Date et lieu : \_\_\_\_\_

Début : \_\_\_\_\_ Fin : \_\_\_\_\_

#### **1. Présentation de l'interviewer**

#### **2. Présentation de la recherche:**

Eu égard aux changements importants d'orientations économiques, sociaux et politiques que nous constatons présentement, nous nous intéressons, en tant qu'étudiants-chercheurs, aux représentations que se font les citoyens de la ville de Québec à ce qui a trait, de près ou de loin, au phénomène de la pauvreté. Cette recherche ne s'avère en aucun lieu partisane et se veut mettre à jour les savoirs quant aux transformations des mentalités sur ce sujet particulier du public.

#### **3. Explication des modalités et du déroulement de l'entrevue**

#### **4. Rôle de l'interviewé :**

Comme nous l'avons déjà mentionné, cette recherche est dépourvue de toute orientation partisane et aucune attitude ni réponse précise est attendue de vous à priori. Bien au contraire, nous souhaitons approfondir en votre compagnie vos perceptions, conceptions et opinions les plus authentiques au sujet de la pauvreté. Votre perception de ce phénomène est le principal propos de notre étude et c'est pourquoi notre plus grande préoccupation est que vous vous sentiez en confiance de nous les partager librement. Souvenez-vous cependant que si vous éprouvez un malaise face à l'une ou l'autre des questions, vous n'êtes en aucun cas dans l'obligation d'y répondre.

#### **5. Lecture et signature du formulaire de consentement**

#### **6. Début de l'entretien**

## **7. Grille d'entretien**

### **Question 1.**

1.1 Lorsque l'on vous parle de la pauvreté, quelles sont les premiers mots, images ou expressions qui vous viennent spontanément à l'esprit?

1.2 Voudriez-vous dresser une liste de ces cinq éléments sur cette feuille?

1.3 Pouvez-vous maintenant nous expliquer le choix de ces éléments?

1.4 Pouvez-vous attribuer un ordre d'importance à ces éléments ? Indiquez le chiffre un à l'élément qui vous semble le plus important et le chiffre 5 à celui qui l'est le moins.

### **Question 2.**

2.1 Comment décririez-vous la vie quotidienne d'une personne vivant en situation de pauvreté?

### **Question 3.**

3.1 Lorsque l'on vous parle de richesse, quels sont les premiers mots, images ou expressions qui vous viennent spontanément à l'esprit ?

3.2 Voudriez-vous dresser une liste de ces cinq éléments sur cette feuille?

3.3 Pouvez-vous maintenant nous expliquer le choix de ces éléments?

3.4 Pouvez-vous attribuer un ordre d'importance à ces éléments ? Indiquez le chiffre un à l'élément qui vous semble le plus important et le chiffre 5 à celui qui l'est le moins pour vous.

### **Question 4.**

4.1 D'après vous, qu'est-ce qui explique que certaines personnes vivent en situation de pauvreté?

4.2 Quel degré de responsabilité accordez-vous aux gens en situation de pauvreté par rapport à leur situation?

4.3 Est-ce que ces causes peuvent toucher tout un chacun ? Vous y inclut?

### **Question 5.**

5.1 Certaines personnes sont-elles plus à risque?

### **Question 6.**

6.1 Selon vous, y a-t-il beaucoup de personnes vivant en situation de pauvreté au Québec?

6.2 À combien estimez-vous (en chiffre ou en pourcentage) les personnes vivant en situation de pauvreté au Québec?

**Question 7.**

7.1 Croyez-vous que certains de vos proches (famille, amis, voisins, collègues, entourage...) vivent ou ont déjà vécu une situation de pauvreté?

7.2 Pourriez-vous nous décrire vos liens avec ces personnes?

7.3 Cette situation (de pauvreté) influence-t-elle votre relation avec cette personne selon vous? Si oui, de quelle manière ?

7.4 En gardant à l'esprit ce que vous nous avez dit précédemment sur la pauvreté, croyez-vous que votre proche vive une situation différente ou similaire?

**Question 8.**

6.1 Considérez-vous avoir déjà connu une situation de pauvreté au cours de votre vie? Si oui, seriez-vous à l'aise de nous partager un peu cette situation? Quel est votre sentiment par rapport à cette période de votre vie ?

6.2 En gardant à l'esprit ce que vous nous avez dit précédemment sur la pauvreté, croyez-vous que cette situation que vous avez vécue soit différente ou similaire?

**Question 9.**

7.1 Est-ce que ces expériences que vous nous avez décrites vous donnent une impression positive ou négative de la lutte à la pauvreté ?

**Question 10.**

10.1 Approximativement, à combien estimez-vous le salaire moyen au Québec?

10.2 Pour qu'une personne soit considérée en situation de pauvreté, lesquels de ses besoins doivent être négligés, selon vous ?

10.4 Considérez-vous de ce fait le coût de la vie comme étant élevé aujourd'hui ?

**Question 11.**

11.1 Que pensez-vous du fait que le gouvernement aide financièrement certaines personnes? (Donner exemple au besoin: aide sociale, solidarité sociale, allocations)

11.2 D'après vous, qui peut bénéficier de cette aide?

11.3 Pensez-vous que certaines de ces personnes ont plus besoin de cette aide que d'autres?

11.4 a) Approximativement, à combien évaluez-vous le montant mensuel dont bénéficie un prestataire de l'assistance sociale? (Faire spécifier au besoin la différence sans contrainte/avec contraintes)

11.4 b) Que pensez-vous de ce montant?

11.5 En dernier lieu, étiez-vous au courant de l'existence de programmes d'évaluation des cas restreignant l'accès à l'assistance sociale et en encadrant l'usage? (Suivi de réinsertion à l'emploi)

**Question 12.**

12.1 Croyez-vous qu'il soit possible que certaines personnes n'osent pas dire le fond de leur pensée au sujet de la pauvreté ou des pauvres par peur d'être mal comprises ou jugées?

13.2 Sans cette crainte d'être mal perçues, que pourrait dire ces personnes, selon vous? Et vous, qu'en pensez-vous?

**Question 13.**

13.1 Vous est-il déjà arrivé de dire ou de faire des choses contraires à votre opinion sur la pauvreté parce que vous sentiez une telle pression? Par exemple lorsqu'on vous parle de ce sujet, ou qu'on sollicite votre aide ou votre argent? Si oui, pourriez-vous nous donner un exemple?

**Question 14.**

14.1 Au Québec, une partie des impôts sur le revenu sert à administrer des services accessibles aux citoyens (santé, éducation, transport). Que pensez-vous de ce principe?

14.2 Certains de ces services vous importent-ils plus que d'autres?

14.3 Que pensez-vous des services privés?

**Question 15.**

15.1 De façon très générale, quelle est votre opinion sur la politique?

**Question 16.**

16.1 Y-a-t-il des projets politiques ou un idéal de société qui vous tiennent à cœur? Lesquels?

16.2 Croyez-vous que le monde peut changer un jour pour l'atteindre ?

16.3 Croyez-vous que l'exercice du vote peut amener de tels changements?

16.4 Outre le vote, le citoyen a-t-il d'autres moyens de participer à la prise de décision politique?

16.5 En 2002, le gouvernement du Québec a adopté une loi cadre qui vise à éliminer la pauvreté. Connaissiez-vous l'existence de cette loi ? Croyez-vous qu'il soit possible d'enrayer la pauvreté?

**Question 17**

17.1 Vous intéressez-vous à l'actualité?

17.2 [Si oui,] Quelles sont vos principales sources d'information à ce sujet ?

17.3 Avez-vous l'impression d'entendre régulièrement parler de la pauvreté?

17.4 Quel sentiment avez-vous à l'égard de la fréquence et du contenu des interventions?

**Question 18.**

Le gouvernement utilise des indicateurs pour mesurer la pauvreté. Ceux-ci sont utilisés à l'occasion dans les médias. Vous fiez-vous à ces indicateurs pour comprendre l'actualité ?

**Question 19.**

19. Croyez-vous qu'il existe des organismes ou des ressources destinés à venir en aide aux personnes en situation de pauvreté? Si oui, pouvez-vous en nommer quelques uns (catégorie ou organismes)?

19.1 D'après vous, en quoi ces organismes interviennent-ils auprès des personnes en situation de pauvreté?

**Question 20.**

Ces organismes sont-ils utiles? Si oui, sont-ils suffisants?

**Question 21**

21.1 Avez-vous déjà entendu parler du *Collectif pour un Québec sans pauvreté* ?

21.2 Si oui, pouvez-vous nous en dire plus sur ce que vous en connaissez?

**Question 22.**

22.1 Le Collectif, les organismes communautaires, les centres de recherche et les campagnes publiques tiennent d'un financement gouvernemental, êtes-vous en faveur de ce financement?

**Question 23.**

23.1 Considérez-vous importante l'implication militante pour les causes sociales ?

23.2 Croyez-vous luttes sociales comme celle portée par *Le Collectif* apportent quelque chose ?

23.2 Dans le respect de vos obligations et de votre temps, supporteriez-vous un évènement militant si l'occasion vous était proposée (pétition, manifestation, port d'un symbole, don)?

## Annexe 5 : Formulaire d'identification du répondant

1) Votre sexe : \_\_\_\_\_

2) Quel est votre âge ? \_\_\_\_\_

3) Où êtes-vous né(e) ? \_\_\_\_\_

4) Quel est votre lieu de résidence actuel (quartier) : \_\_\_\_\_

5) Depuis combien de temps y habitez-vous ? : \_\_\_\_\_

6) Quel votre dernier niveau de scolarité complété ?

- A) Aucun
- B) Primaire
- C) Secondaire
- D) Formation professionnelle (D.E.P)
- E) Cégep/Collégial
- F) Universitaire (premier cycle)
- G) Universitaire (deuxième et troisième cycle)

Êtes-vous actuellement aux études ? \_\_\_\_\_

7) Quel est votre statut civil (marié(e), célibataire, conjoint(e) de fait, veuf/veuve, divorcé(e), autre)?

\_\_\_\_\_

8) Avez-vous des enfants (mineurs) à votre charge ? \_\_\_\_\_

Si oui, combien ? \_\_\_\_\_

9) Occupez-vous un emploi rémunéré actuellement ? \_\_\_\_\_

Si oui, quel est votre domaine d'emploi ? \_\_\_\_\_

Quelle fonction y exercez-vous ? \_\_\_\_\_

Si non, êtes-vous chômeur, sans emploi, retraité, bénévole, étudiant ou autre ?

\_\_\_\_\_

10) Comment décririez-vous vos conditions de travail?

---

---

11) Êtes-vous membre d'un syndicat ou d'un ordre professionnel? Si oui, lequel?

---

12) Êtes-vous propriétaire ou copropriétaire d'un établissement?

---

13) Dans notre société, certains croient qu'il existe une certaine hiérarchie des statuts sociaux; des groupes se situent plutôt au sommet de la société et d'autres se situent plutôt en bas. Où vous classeriez-vous aujourd'hui personnellement sur cette échelle? 10 étant le score le plus élevé et 1 le plus bas.

1----2----3----4----5----6----7----8----9----10

14) Approximativement, quels sont vos revenus annuels totaux, avant impôts ?

a) Moins de 4 999\$

b) 5 000 à 9 999\$

c) 10 000 à 19 999\$

d) Entre 20 000 \$ et 29 999 \$

e) Entre 30 000 \$ et 39 999 \$

f) Entre 40 000 \$ et 49 999 \$

g) Entre 50 000 \$ et 59 999 \$

h) Entre 60 000 \$ et 69 999 \$

i) Entre 70 000 \$ et 79 999 \$

j) Entre 80 000 \$ et 89 999 \$

k) 90 000\$ et plus